



Industrie Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/45-2001

ISBN 0-660-61695-5



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044



Industrie
Canada

Industry
Canada

Industrie Canada

Rapport sur le rendement



Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Ministre de l'Industrie

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : Message du Ministre pour le Portefeuille	1
---	---

SECTION 2 : Rendement du Ministère	3
2.1 Contexte sociétal	3
- Notre raison d'être : stimuler l'essor économique	3
- Le défi de la croissance soutenue de la productivité	3
- La contribution d'Industrie Canada au Programme	4
- Tableau des priorités d'Industrie Canada	6
2.2 Résultats escomptés en matière de rendement	5
- Progrès en vue d'un développement durable	5
- Au service des Canadiens	5
2.3 Présentation de l'information financière	7
- Sommaire de l'information sur le rendement financier d'Industrie Canada	7
2.4 Réalisations en matière de rendement	7
- Innovation.....	7
- Connectivité	11
- Marché	19
- Investissement	24
- Commerce	30
2.5 Apport d'Industrie Canada à l'initiative Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes	35
- Prestation de services axée sur les citoyens.....	35
- Gouvernement en direct	37
- Modernisation de la fonction de contrôleur.....	38
- Amélioration des rapports au Parlement	38
- Milieu de travail exemplaire	39

SECTION 3 : Présentation d'information consolidée	41
3.1 Paiements de transfert	41
3.2 Développement durable	44
3.3 Initiatives réglementaires.....	46
3.4 Initiatives collectives	46

SECTION 4 : Rendement financier	55
4.1 Aperçu du rendement financier	55
4.2 Tableaux financiers récapitulatifs	55

SECTION 5 : Renseignements supplémentaires	65
5.1 Organigramme du Portefeuille de l'Industrie	65
5.2 Comment joindre Industrie Canada	66
5.3 Bureaux régionaux d'Industrie Canada	67

ANNEXE A : Renseignements détaillés sur les activités	69
A-1 Innovation	69
A-2 Connectivité	73
A-3 Marché	76
A-4 Investissement	80
A-5 Commerce	84

ANNEXE B : Sites Web	89
-----------------------------------	----

INDEX	95
--------------------	----

SECTION 1 : MESSAGE DU MINISTRE POUR LE PORTEFEUILLE

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire du pays un chef de file dans l'économie mondiale du savoir que sera l'économie du XXI^e siècle. Il a adopté à cette fin une vision fort ambitieuse : faire reconnaître le Canada comme l'un des pays les plus novateurs du monde.

Pourquoi mettre ainsi l'accent sur l'innovation? C'est qu'il s'agit de l'une des sources d'avantage concurrentiel les plus puissantes des économies modernes. L'innovation stimule la productivité et la croissance économique, qui à leur tour, accroissent la prospérité et la qualité de vie de la population. La capacité d'innovation des entreprises canadiennes et du Canada tout entier et partant, son aptitude à soutenir la concurrence à l'échelle mondiale, dépendent de notre aptitude à acquérir et à adapter des connaissances ainsi qu'à les enrichir.

La promotion de l'innovation et de la recherche-développement (R-D) constitue la pierre angulaire du programme gouvernemental; nous avons sur ce front accompli des progrès. Les entreprises canadiennes occupent le deuxième rang parmi les pays du G-7 en ce qui a trait à la croissance des dépenses de R-D. Le Canada arrive en tête pour ce qui est du taux de croissance des emplois en R-D. En outre, le gouvernement s'est engagé, d'ici 2010, à doubler ses investissements en R-D et à propulser le Canada parmi les cinq premiers pays du monde pour la performance en R-D.

En ce qui concerne la participation à la révolution Internet ou à ce qu'on appelle maintenant la « connectivité », le parcours du Canada fait l'envie des autres pays. Nous sommes l'un des pays les plus branchés du monde : nous avons branché toutes nos écoles et nos bibliothèques à Internet il y a plus de deux ans et devançons tous les autres

LES MEMBRES DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission canadienne du tourisme*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

** Organisation non tenue de soumettre un rapport sur le rendement.*

pays quant au pourcentage de la population branchée. De surcroît, et cela constitue un objectif crucial, le Groupe de travail national sur les services à large bande a conseillé le gouvernement sur la façon d'assurer aux citoyens, aux entreprises, aux établissements publics et à toutes les collectivités du Canada un vaste accès aux services haute vitesse à large bande d'ici 2004.

À titre de ministre, j'ai la charge du Portefeuille de l'Industrie, qui comprend 15 ministères ou organismes jouant un rôle déterminant dans l'exécution du programme gouvernemental. Ce portefeuille gère plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie ainsi que toute une gamme de programmes complémentaires visant à aider

les entreprises, grandes et petites, à prendre leur essor et à prospérer. Le Portefeuille de l'Industrie a donc une envergure nationale, qui va de la plus petite collectivité à des régions entières.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur le rendement* d'Industrie Canada, qui montre comment le Ministère a contribué à réaliser le programme du gouvernement fédéral au cours de l'exercice 2000-2001. Voici quelques points saillants des réalisations ministérielles.

- Les modifications apportées à plusieurs lois, dont la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et la *Loi sur les brevets*, ont reçu la sanction royale dans la foulée des activités du Ministère aux fins de la réforme législative.
- Grâce à la subvention de 140 millions de dollars accordée à Génome Canada pour aider à faire du pays un chef de file mondial de la recherche en génomique, 22 grands projets de R-D et plates-formes de technologie ont été approuvés pour aborder les préoccupations publiques et sensibiliser davantage la population à ce type de recherche.
- Alors que les possibilités de commerce électronique qui s'offrent aux entreprises canadiennes vont en augmentant, le succès récent du Canada au chapitre de la connectivité (2^e rang mondial) et du degré de préparation au commerce électronique (4^e rang mondial) pousse le Ministère et ses partenaires à aller au-delà du programme initial de l'initiative Un Canada branché et à s'occuper davantage de l'infrastructure, de l'utilisation et du contenu sur notre inforoute.
- En collaboration avec ses partenaires des Équipes sectorielles commerciales Canada, le Ministère a organisé la participation canadienne à plusieurs salons commerciaux de l'industrie de la haute technologie fondée sur le savoir, qui ont permis de faire valoir

le Canada en tant que pays d'avant-garde. Les retombées, sous forme de contrats de vente sur place, d'investissements ou de promesses de vente, pourraient atteindre des millions de dollars.

- Alors qu'Industrie Canada améliore les services à la clientèle grâce à l'initiative Gouvernement en direct, je suis fier de souligner que nous avons progressé à pas de géant sur le front de l'accès électronique à nos programmes et services, comme en témoigne la montée en flèche du niveau d'utilisation.

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses réalisations d'Industrie Canada présentées dans le présent rapport, dont je vous invite à prendre connaissance.

Le gouvernement a décidé de renforcer l'innovation au Canada en investissant dans la recherche et le savoir et en dotant le pays d'une population hautement qualifiée. Il épaula tous les Canadiens en leur offrant un accès continu aux outils et aux compétences dont ils ont besoin pour réussir. Il est en voie d'édifier un milieu de recherche de pointe, dans lequel les meilleurs cerveaux pourront faire des découvertes remarquables ici même au pays. Enfin, il collabore avec les chercheurs et les entrepreneurs pour que le Canada soit le pays où les nouveaux produits et procédés sont commercialisés le plus rapidement.

Le ministre de l'Industrie,



Brian Tobin

SECTION 2 : RENDEMENT DU MINISTÈRE

2.1 CONTEXTE SOCIÉTAL

Notre raison d'être : stimuler l'essor économique

Les objectifs du gouvernement énoncés dans le discours du Trône de 2001 — faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde et l'un des plus aptes à intéresser les investisseurs, veiller à ce qu'il demeure le pays le plus branché et réaliser le plein potentiel de ses citoyens — mettent en lumière le rôle primordial que joue Industrie Canada.

Le Ministère a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi la qualité de vie au pays. Par ses politiques, ses programmes et ses services, Industrie Canada contribue à stimuler l'essor économique pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel.

Industrie Canada s'acquitte de son mandat et contribue aux objectifs du gouvernement en adoptant des politiques microéconomiques efficaces et en offrant des programmes et des services qui s'adressent directement aux entreprises et aux consommateurs canadiens de toutes les régions du pays. Le Ministère travaille en partenariat avec l'industrie, les universités, les collèges, les organismes non gouvernementaux (ONG), les autres membres du Portefeuille de l'Industrie, d'autres ministères et les pouvoirs publics provinciaux et territoriaux.

Le défi de la croissance soutenue de la productivité

La croissance de la productivité, un élément essentiel

La productivité est le moteur de l'économie canadienne. Synonyme d'emplois plus nombreux et plus intéressants, facteur déterminant du niveau et de la qualité de vie au pays, la croissance de la productivité bénéficie à tous les Canadiens. Une productivité accrue et l'augmentation des revenus qui en résulte permettent au gouvernement d'offrir des services qui apportent des solutions aux problèmes socio-économiques et privilégient le développement durable.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU CANADA EN 2000-2001

- Le Canada a maintenu sa bonne performance économique, affichant 22 trimestres consécutifs de croissance économique au printemps 2001.
- Le taux de chômage a diminué considérablement, pour s'établir à 6,8 p. 100 en moyenne l'an dernier.
- La création d'emplois est demeurée élevée et le Canada a devancé les autres pays du G-7, affichant le meilleur taux à ce chapitre depuis 1996.
- Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 4,4 p. 100 en 2000 et de 2,5 p. 100 au cours du premier trimestre de 2001.
- Les exportations ont progressé de 9,6 p. 100 en 2000.
- Les investissements en biens d'équipement se sont accrus de 9,7 p. 100 en 2000.
- La production industrielle a augmenté de 5,3 p. 100 en 2000.

La performance du Canada sur le plan de la productivité

Depuis quelques décennies, le Canada accuse un retard sur le plan de la productivité par rapport aux autres pays de l'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE). Dans le contexte nord-américain, il affiche un niveau de productivité inférieur de 15 à 20 p. 100 à celui des États-Unis. Cette situation explique la différence entre les deux pays sur le plan des revenus.

Bien que les mesures prises depuis 1994 pour revitaliser l'économie canadienne portent leurs fruits et que les chiffres relatifs à la productivité canadienne au cours du dernier exercice soient encourageants, il est évident que l'on doit faire davantage pour améliorer la performance du Canada au chapitre de la productivité. Il reste des défis à relever, dont le plus important consiste à élargir et à approfondir la capacité d'innovation du Canada et à ouvrir davantage l'économie canadienne au reste du monde et, en particulier, à l'économie du savoir la plus influente, puissante et dynamique du monde — celle des États-Unis. Le Canada partage également l'espace économique nord-américain avec son autre partenaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Mexique, qui lui livre une concurrence de plus en plus vive sur le riche marché américain.

Pour que le Canada affiche une bonne performance économique, tant sur le marché nord-américain que sur les autres marchés mondiaux, il doit continuer d'améliorer sa productivité et d'investir dans l'avancement des connaissances (notamment par l'acquisition de compétences pour l'économie du savoir). Dans ces domaines, le Canada doit devancer ses principaux concurrents, y compris les États-Unis, son premier partenaire commercial et son plus grand concurrent.

L'amélioration de la productivité exige des efforts soutenus de la part des particuliers et des institutions, des entrepreneurs, des travailleurs, des entreprises, des établissements de recherche et des administrations publiques de toutes les régions et de tous les secteurs de l'économie au pays.

La volonté de privilégier la productivité dans la prise de décisions aura un effet favorable sur le niveau et la qualité de vie des Canadiens et sur leur capacité à assurer un développement durable.

En matière d'amélioration de la productivité, le secteur privé est le principal agent du changement. Les gains de productivité découlent des décisions prises quotidiennement par les cadres et les travailleurs des entreprises. Ces décisions et les mesures adoptées ont une incidence considérable sur la productivité nationale. Le savoir modifie les éléments à l'origine de la compétitivité des entreprises. Les entreprises prospères sont de plus en plus tributaires des travailleurs intellectuels, de l'innovation et de la technologie. Elles jouent un rôle de premier plan pour ce qui est d'améliorer la productivité au sein de l'économie.

La contribution d'Industrie Canada au Programme

Il n'existe pas de solution miracle pour accélérer la croissance de la productivité dans l'économie canadienne, car l'économie et la société mondiales ont radicalement changé en passant à la croissance axée sur le savoir.

À long terme, les connaissances et une main-d'œuvre possédant les compétences nécessaires pour les appliquer constituent les principaux piliers de la croissance de la productivité et des revenus ainsi que de l'amélioration de la qualité de vie. C'est pourquoi Industrie Canada examine chacun de ses programmes et politiques pour réussir dans une économie du savoir en plein essor.

Les efforts du Ministère s'articulent généralement autour de quatre grands axes d'intervention :

- créer le climat approprié grâce à des initiatives stratégiques, législatives et réglementaires;

- sensibiliser les clients et les parties intéressées aux enjeux, aux occasions et aux responsabilités;
- aider les clients et les parties intéressées à améliorer leur capacité à saisir les occasions et à s'acquitter de leurs responsabilités;
- favoriser l'adoption de comportements qui contribuent à la croissance de la productivité, de l'emploi et des revenus.

Comme le montre le Tableau des priorités d'Industrie Canada (voir la page 6), le Ministère met l'accent sur cinq objectifs stratégiques (www.ic.gc.ca/priorites) et les engagements sous-jacents menant à des résultats clés, afin que le Canada bénéficie de l'avantage concurrentiel dont il a besoin pour assurer la croissance de la productivité à long terme. Les principaux engagements énoncés à l'égard de chaque objectif stratégique font ressortir les réalisations visées par le Ministère.

Les cinq objectifs stratégiques se renforcent mutuellement et ils favorisent l'essor de l'économie canadienne grâce à la croissance de la productivité, de l'emploi et des revenus.

2.2 RÉSULTATS ESCOMPTÉS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

Progrès en vue d'un développement durable

Conscient que l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens repose sur le maintien d'une économie dynamique et d'un environnement sain, Industrie Canada est déterminé à intégrer le développement durable dans l'exercice de son mandat, qui consiste à aider à accroître la productivité et la compétitivité des Canadiens. Le Ministère a renforcé son engagement au cours du dernier exercice en ajoutant dans le Tableau des priorités un nouveau résultat clé, pour « encourager la mise au point et l'application

de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada ». Il a apporté des modifications dans le sillage de la nouvelle Stratégie de développement durable (<http://strategis.gc.ca/dd>), qui met l'accent sur le leadership et le partenariat afin de promouvoir le développement durable par les moyens suivants :

- la productivité par l'écoefficacité;
- les technologies environnementales;
- l'intégration du développement durable dans la prise de décisions.

Au service des Canadiens

Industrie Canada s'acquitte de son mandat en privilégiant une approche qui accorde la priorité aux clients. Il est ainsi devenu un chef de file en matière de services axés sur la clientèle et de produits d'information de pointe. L'initiative Portaildesaffaires.ca (<http://portaildesaffaires.ca>) résulte d'un partenariat visant à offrir aux entreprises canadiennes un accès simplifié à l'ensemble des produits d'information, des formulaires, des programmes et des services fédéraux. Le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), partenariat auquel participent des ministères fédéraux ainsi que les provinces et les territoires, offre un guichet unique donnant accès à l'information sur les programmes et les services destinés aux entreprises et sur les règlements qui les régissent (http://www.rcsec.org/rapport_annuel). Le Réseau de services aux entreprises autochtones de l'Ontario (<http://www.rcsec.org/francais/rsea/index.cfm>) créé en collaboration avec les organismes autochtones et régionaux du pays entier, s'est récemment ajouté aux outils déjà offerts. Des services Internet d'avant-garde, comme *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>) et *ExportSource* (<http://exportsource.gc.ca>), permettent aux entreprises et aux particuliers d'avoir accès en tout temps à des renseignements

TABLEAU DES PRIORITÉS D'INDUSTRIE CANADA

Stimuler l'essor économique

- Croissance de la productivité
- Création d'emplois
- Augmentation des revenus

RÉUSSIR DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR

INDUSTRIE CANADA : RELEVER LE DÉFI

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

INNOVATION

Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

CONNECTIVITÉ

Faire du Canada le pays le plus branché du monde

MARCHÉ

Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

INVESTISSEMENT

Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

COMMERCE

Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

RÉSULTATS CLÉS

- ▶ Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant
- ▶ Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités
- ▶ Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens
- ▶ Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada

- ▶ Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible
- ▶ Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique
- ▶ Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne
- ▶ Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs

- ▶ Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs
- ▶ S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres
- ▶ Renforcer la confiance dans le marché

- ▶ Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger
- ▶ Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement
- ▶ Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels
- ▶ Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

- ▶ Maintenir et améliorer l'accès aux marchés
- ▶ Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs
- ▶ Développer les marchés étrangers
- ▶ Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international

stratégiques. Quant à la Passerelle d'information pour le consommateur canadien (<http://InfoConsommation.ca>), elle offre un accès facile et rapide à tous les renseignements sur la consommation fournis par le gouvernement du Canada et ses partenaires. Ce projet d'Industrie Canada s'inscrit dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct.

Dans les cinq grands bureaux régionaux d'Industrie Canada et les points de service situés dans 50 collectivités, le personnel offre tous les produits et services du Ministère et apporte une dimension régionale importante à l'analyse des questions et des préoccupations particulières de sa clientèle variée.

2.3 PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Sommaire de l'information sur le rendement financier d'Industrie Canada

Dépenses prévues	1 168 887 000 \$
Autorisations totales	1 388 034 334 \$
Dépenses réelles en 2000-2001	1 236 922 020 \$

Industrie Canada reçoit ses crédits budgétaires en vertu du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses, approuvés par le Parlement. En 2000-2001, des crédits totalisant 1 168,9 millions de dollars ont été approuvés dans le Budget principal des dépenses du Ministère. S'y ajoute un montant de 219,1 millions, octroyé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses et d'autres autorisations. Les autorisations totales s'élèvent à 1 388,0 millions de dollars.

2.4 RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

INNOVATION — Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

L'importance de l'innovation

Dans l'économie mondiale du savoir actuelle, le rythme des changements s'accélère; la création et l'application constantes de nouvelles idées et façons de faire transforment les facteurs de réussite dans l'ensemble de l'économie. L'innovation est la clé de la croissance de la productivité dans tous les secteurs de l'économie et de la société canadiennes, depuis le secteur primaire jusqu'à celui des services, en passant par le secteur manufacturier traditionnel et la technologie de pointe, et tant dans les ministères que dans les établissements d'enseignement. Pour prospérer, le Canada doit créer dans toutes les sphères de l'économie les conditions propices à l'innovation et à l'excellence.

« Pour que nos efforts demeurent fructueux au ^{xxi}^e siècle, les Canadiens doivent être parmi les premiers à acquérir des connaissances nouvelles et à les mettre à profit. Notre objectif, audacieux s'il en est, doit être de nous faire reconnaître comme l'un des pays les plus novateurs du monde. Pour y arriver, nous devons adopter une approche globale et miser sur l'appui et la participation de tous les gouvernements, des entreprises, des établissements d'enseignement et des citoyens. »

— Gouvernement du Canada
Discours du Trône, 2001.

L'innovation stimule le progrès dans l'économie et la société du savoir. La performance du Canada en ce qui a trait à l'innovation repose sur l'aptitude des Canadiens à acquérir de nouvelles compétences, à s'adapter aux conditions changeantes, à faire des découvertes et à saisir les occasions. En relevant ces défis, le Canada bénéficiera d'emplois plus

nombreux, d'un niveau de vie plus élevé et d'une meilleure capacité de promouvoir le développement durable.

Le défi de l'innovation

Selon les études de l'OCDE, le Canada accuse un retard sur le plan de l'innovation par rapport à ses concurrents. Le pays s'est adapté à l'économie du savoir, mais pas assez rapidement. Malgré les progrès considérables accomplis ces dernières années au chapitre des principaux indicateurs clés de l'innovation (recherche-développement [R-D], brevets et adoption de la technologie), le Canada se maintient entre le cinquième et le septième rang parmi les pays du G-7.

Les mesures prises par Industrie Canada

Les cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada contribuent à améliorer la performance du Canada sur le plan de la productivité et de l'innovation. Le renforcement du système d'innovation permet au pays de s'engager sur la voie de la découverte et du progrès et de profiter des avantages socio-économiques qui découlent de ces innovations afin que les Canadiens bénéficient d'une meilleure qualité de vie. De solides structures de marché créent un climat d'affaires concurrentiel qui stimule l'investissement et l'entrepreneuriat. Les différents volets de l'initiative Un Canada branché contribuent à améliorer l'accès à Internet, à promouvoir l'apprentissage et l'acquisition de compétences, à favoriser l'essor du commerce électronique et à appuyer les réseaux haute vitesse pour la R-D. Les échanges commerciaux ouvrent de nouveaux marchés pour les innovations spécialisées et apportent de nouvelles idées et technologies au Canada. Enfin, en ce qui a trait à l'investissement, l'innovation est avantageuse dans les deux sens, car non seulement une économie novatrice attire l'investissement, mais l'investissement étranger apporte aussi au Canada des compétences, de nouvelles techniques de gestion, des idées et des ressources financières.

BIOTECHNOLOGIE

- Industrie Canada a coordonné la Stratégie canadienne de la biotechnologie au nom de six autres ministères importants, du Conseil national de recherches Canada (CNRC) et des conseils subventionnaires (<http://strategis.gc.ca/scb>). Le Comité consultatif canadien de la biotechnologie, qui est composé de spécialistes, a conseillé les ministres responsables de la Stratégie lorsqu'ils ont mené des consultations publiques sur les aliments génétiquement modifiés et le brevetage des formes de vie supérieures (<http://cbac-cccb.ca>).
- En décembre 2000, il a également publié plus de 40 rapports de recherche qui élargissent le champ des connaissances sur ces questions d'actualité dans les débats publics.
- En collaboration avec d'autres ministères, Industrie Canada a élaboré des initiatives précises en vue de mettre en œuvre la stratégie visant le développement économique de la biotechnologie, qui a été publiée en octobre 2000 sous le titre *Les chemins de la croissance : Possibilités dans le secteur de la biotechnologie* (<http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01604f.html>). Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour stimuler la participation des Canadiens, le Ministère a mis au point la passerelle de la biotechnologie. Ce site Web offre un portail qui renseigne les entreprises et les consommateurs sur l'industrie, la réglementation, la consommation et l'éthique et renferme des liens donnant accès à d'autres sites importants consacrés à la biotechnologie (<http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01376f.html>).

Industrie Canada veille à ce que le pays dispose d'une main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée nécessaire pour participer à l'économie du savoir, à ce qu'il continue d'investir dans l'avancement et le partage des connaissances et à ce que les nouvelles idées se traduisent par des avantages socio-économiques pour les Canadiens. Le Ministère veille également à ce que le contexte public et commercial soit propice à l'innovation, et il met au point des techniques novatrices qui favorisent la

productivité grâce à l'efficacité dans les entreprises canadiennes. Les investissements dans ces domaines devraient permettre d'améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens.

Par ses activités de recherche et ses analyses économiques, Industrie Canada vise à éclairer le débat national sur des questions

CARTES ROUTIÈRES TECHNOLOGIQUES

- La Carte routière technologique de l'imagerie médicale prévoit les besoins du marché en matière de technologies propres à améliorer les soins prodigués aux malades et à améliorer la compétitivité du secteur à l'échelle mondiale.
- La Carte routière technologique de l'industrie canadienne de l'aluminium propose aux entreprises un outil de planification stratégique pour le développement de technologies, aide le Canada à se tailler une place enviable sur les marchés nationaux et internationaux les plus prometteurs, et sert de guide pour les programmes de recherche et de formation au sein des universités et des administrations publiques. Cette carte routière est le fruit de la collaboration du CNRC, de Développement économique Canada pour les régions du Québec, d'Industrie Canada et du Réseau Trans-AI inc.
- La Carte routière technologique sur les bois de sciage et les produits à valeur ajoutée précise les compétences et les technologies clés dont auront besoin les entreprises canadiennes pour répondre à la demande du marché au cours des 10 prochaines années et elle les aide à devenir de plus en plus concurrentielles. Forintek Canada Corp. a élaboré cette carte routière en collaboration avec l'industrie du bois d'œuvre et ses principaux partenaires. Industrie Canada et les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick en ont assuré le financement.
- On trouvera de plus amples renseignements dans la brochure intitulée *Les cartes routières technologiques : la voie de la réussite* (<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/intrm-crt.nsf/fr/rm00064f.html>).

microéconomiques importantes comme l'innovation et la productivité. Le Ministère est maintenant largement reconnu en tant qu'organisme de recherche d'avant-garde et centre d'analyse microéconomique au Canada.

Il reste toutefois des défis à relever. Deux des plus importants consistent à améliorer sensiblement la situation du Canada par rapport aux grandes économies mondiales, également désireuses de progresser, et à combler le fossé entre la science et l'industrie en matière de commercialisation.

Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

Pour améliorer la productivité du Canada, le Ministère s'efforce de mieux faire comprendre en quoi consiste l'innovation et de favoriser l'adoption d'une culture de l'innovation fondée sur l'excellence et les possibilités pour tous les Canadiens. Un plus grand nombre d'organismes canadiens doivent reconnaître que, dans l'économie du savoir, le développement de produits et de procédés novateurs est essentiel au succès sur le marché mondial.

À cet égard, Industrie Canada mène des activités qui appuient les organismes et les encouragent à participer au plan d'action en matière d'innovation. Par exemple, en 2000-2001, le Ministère a produit et publié des rapports et d'autres documents sur la productivité et l'innovation et mis au point des outils Internet et des cartes routières technologiques afin d'aider les entreprises à devenir plus novatrices. On trouvera des renseignements plus détaillés à l'annexe A-1.

Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités

L'investissement dans la R-D favorise l'avancement et le partage des connaissances et encourage la formation de personnel hautement qualifié qui applique ensuite le

savoir au profit des secteurs public et privé. Malgré le taux de croissance élevé de la R-D commerciale dans les années 90, le Canada demeure à l'avant-dernier rang parmi les pays du G-7 au chapitre du volume de R-D financée et exécutée par les entreprises. En outre, en dépit de montants importants consacrés à l'enseignement public, les données de l'OCDE indiquent que la population active canadienne compte relativement peu de chercheurs, en particulier de scientifiques et d'ingénieurs. Pour remédier à la situation, le Ministère investit dans l'infrastructure canadienne du savoir,

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

En 2000-2001, Partenariat technologique Canada (PTC) a investi près de 0,5 milliard de dollars dans 28 projets, qui auront un effet de levier de plus de 2,7 milliards et devraient permettre de créer ou de maintenir plus de 9 300 emplois. PTC a notamment investi 213 millions de dollars dans 10 projets se rapportant au développement durable, dont l'effet de levier a atteint 927 millions.

Au 31 mars 2001, le portefeuille cumulatif de PTC comprenait des projets totalisant un investissement de près de 9 milliards de dollars dans la R-D (dont 1,6 milliard provenant de l'organisme). On s'attend à ce que ces projets assurent la création ou le maintien de plus de 30 000 emplois. À ce jour, le portefeuille de PTC comprend six projets faisant appel à l'investissement étranger direct. L'investissement total dans ces projets dépasse 1,3 milliard de dollars, toutes sources confondues.

PTC investit dans les petites et moyennes entreprises (PME) directement et par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC. Au 31 mars 2001, le PARI avait investi plus de 71,5 millions de dollars dans 189 projets avec des PME, qui entraîneront des investissements supplémentaires de 152 millions. Par ailleurs, le portefeuille actif de PTC comprend 486 millions de dollars dans 79 projets menés avec des PME.

<http://ptc.ic.gc.ca>

afin de renforcer la capacité de recherche tout en encourageant l'avancement des connaissances au pays. Mentionnons à titre d'exemple Partenariat technologique Canada, qui offre une aide financière à l'appui de la recherche, du développement et de l'innovation dans les technologies environnementales, les technologies habilitantes et le secteur de l'aérospatiale et de la défense. On trouvera à l'annexe A-1 de plus amples renseignements sur les efforts déployés par Industrie Canada en ce sens.

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

Pour profiter au maximum des investissements dans le savoir, il faut mettre en pratique les nouvelles idées et les nouveaux procédés et en tirer parti. Toutefois, le Canada tarde davantage que ses concurrents à commercialiser les résultats de la recherche et à adopter des technologies et des procédés nouveaux. Le Ministère s'efforce d'accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens de tous les secteurs de l'économie. En 2000-2001, il a notamment aidé à transférer des droits de propriété intellectuelle à des entreprises canadiennes, prêté assistance à de jeunes entreprises canadiennes et collaboré avec le secteur de la technologie en vue de répondre aux besoins futurs en ce qui a trait à la formation de travailleurs hautement qualifiés. On trouvera des renseignements plus détaillés à l'annexe A-1.

Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada

Industrie Canada a ajouté ce nouveau résultat clé sous l'objectif d'innovation pour faire progresser sa deuxième Stratégie de développement durable. Cet engagement stimulera le développement et l'application de pratiques et de technologies environnementales visant une écoefficacité accrue

GÉNOME CANADA

Dans le budget de 2000, le gouvernement fédéral prévoyait une subvention de 160 millions de dollars pour Génome Canada. Par ailleurs, le ministre Tobin a annoncé en février 2001 que l'organisme recevrait une subvention supplémentaire unique de 140 millions. Il a également déclaré : « La génomique promet d'améliorer considérablement la qualité de vie de la population canadienne, notamment sur le plan de la santé, et elle sera un des principaux moteurs économiques au XXI^e siècle. »

L'initiative a pour objet de faire du Canada un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche en génomique. Génome Canada est une société à but non lucratif, qui se consacre à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de recherche en génomique au profit des Canadiens.

Parmi les étapes importantes franchies jusqu'à présent, mentionnons la sélection reposant sur une évaluation par les pairs ainsi que l'approbation, par le conseil d'administration, de 22 grands projets de R-D et plates-formes de technologie dans cinq nouveaux centres de génomique (en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique) pour tenir compte des préoccupations du public et sensibiliser davantage la population à la recherche en génomique dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la foresterie et des pêches.

<http://www.genomecanada.ca>

au Canada. L'écoefficacité consiste à faire davantage avec moins. Elle incite les entreprises à dégager plus de valeur à partir d'une quantité moindre de matières et d'énergie, tout en réduisant les émissions toxiques. L'écoefficacité se relève être un élément clé de l'innovation, qui peut également améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises ainsi que leur performance environnementale.

Les technologies environnementales constituent un secteur dynamique à forte croissance au sein de l'économie mondiale. Elles réduisent les risques environnementaux, accroissent la rentabilité, améliorent l'efficacité des procédés et créent des produits et des services qui améliorent la performance environnementale. Toutefois, de façon générale, les organismes canadiens accusent un retard par rapport à leurs concurrents étrangers en ce qui a trait à l'adoption de pratiques et de technologies environnementales visant une écoefficacité accrue, de même qu'au chapitre de la R-D et de la sensibilisation de la population dans ce domaine. Le Canada fait face à un défi de taille en ce qui concerne la mobilisation d'une masse critique d'entreprises prêtes à satisfaire la demande mondiale croissante et en mesure de le faire. Industrie Canada s'efforce, avec ses partenaires, d'encourager le développement et la diffusion de ces technologies dans l'industrie canadienne.

Parmi les efforts déployés par le Ministère en 2000-2001, mentionnons l'organisation d'ateliers nationaux, l'élaboration d'outils en ligne et la tenue de consultations avec des organismes publics, universitaires et industriels. On trouvera à l'annexe A-1 des renseignements précis sur les activités d'Industrie Canada à ce chapitre.

CONNECTIVITÉ — Faire du Canada le pays le plus branché du monde

L'importance de la connectivité

La connectivité est à la base de l'économie et de la société du savoir. L'accès de tous les Canadiens, par l'intermédiaire des réseaux, au savoir, à l'information et aux débouchés propres à favoriser une économie florissante et une société prospère est au cœur du programme de connectivité. Les Canadiens et les entreprises canadiennes vivent et livrent concurrence dans une économie

mondiale où leur réussite dépend de l'avancement, de l'acquisition, de l'utilisation et, d'abord et avant tout, du partage des connaissances grâce aux réseaux.

Les citoyens branchés ont davantage accès aux connaissances qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de se tenir au fait des nouvelles percées technologiques et de se familiariser avec des idées nouvelles. Ils peuvent ainsi participer de façon novatrice et efficace à la vie économique et sociale.

Les entreprises en réseau sont bien placées pour tirer parti d'occasions et d'innovations locales et mondiales qui accroissent la productivité et la prospérité. Les pays qui jouissent de cet avantage concurrentiel fondé sur le savoir sont en mesure d'offrir des produits et des services uniques sur le marché et d'attirer les investisseurs.

Le défi de la connectivité

Le monde évolue à un rythme phénoménal et le Canada a compris très tôt que la connectivité est à la base même d'une économie et d'une société fortes et dynamiques. Le Canada relève le défi de l'aménagement de l'infrastructure et incite les entreprises et la population à l'utiliser pour leur bénéfice. Toutefois, il doit intensifier ses efforts face à la concurrence d'autres pays qui assurent leur présence en ligne et progressent avec audace pour le devancer. Pour que le Canada relève avec succès le défi final et bénéficie des avantages de la connectivité plus rapidement que ses concurrents étrangers, les secteurs public et privé doivent s'engager et conjuguer leurs efforts. Les citoyens et les entreprises du Canada pourront ainsi tirer parti de la connectivité pour acquérir des connaissances et des compétences et être mieux placés pour exploiter de nouveaux débouchés économiques et commerciaux dans la nouvelle économie.

Le pays qui a l'avantage d'être doté d'une infrastructure d'infrastructure de pointe conservera ses investissements, en attirera de nouveaux et deviendra un lieu de prédilection pour le commerce électronique, permettant ainsi aux entreprises de saisir les occasions d'affaires sur les marchés étrangers. Il faut aussi encourager les entreprises canadiennes à adopter les applications du commerce électronique et à stimuler le développement d'applications canadiennes, en particulier lorsque ces applications doivent leur procurer un avantage concurrentiel.

Les mesures prises par Industrie Canada

Le Ministère a accompli des progrès extraordinaires dans la poursuite de son objectif qui consiste à faire du Canada le pays le plus branché du monde. L'établissement de réseaux, le partage du savoir et l'innovation sont essentiels au succès dans la nouvelle économie. Le Conference Board du Canada a mis au point un indice de connectivité pour le Canada et neuf autres pays, soit les pays du G-7, l'Australie, la Finlande et la Suède. Le Canada occupe toujours la deuxième place, derrière les États-Unis (*voir la figure 1 à la page 13*).

Industrie Canada réalise des progrès dans la poursuite des objectifs relatifs à la connectivité en mettant l'accent sur les

GRUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LES SERVICES À LARGE BANDE

Le Groupe de travail national sur les services à large bande a été créé en janvier 2001 par le ministre de l'Industrie. Son principal mandat consiste à élaborer une stratégie pour que les entreprises et les habitants de toutes les collectivités canadiennes aient accès d'ici 2004 aux services à large bande, conformément à l'objectif que s'est fixé le gouvernement du Canada. En outre, le Groupe de travail est chargé de conseiller le gouvernement sur les questions touchant à l'élaboration et au déploiement des réseaux et des services à large bande au Canada.

<http://largebande.gc.ca>

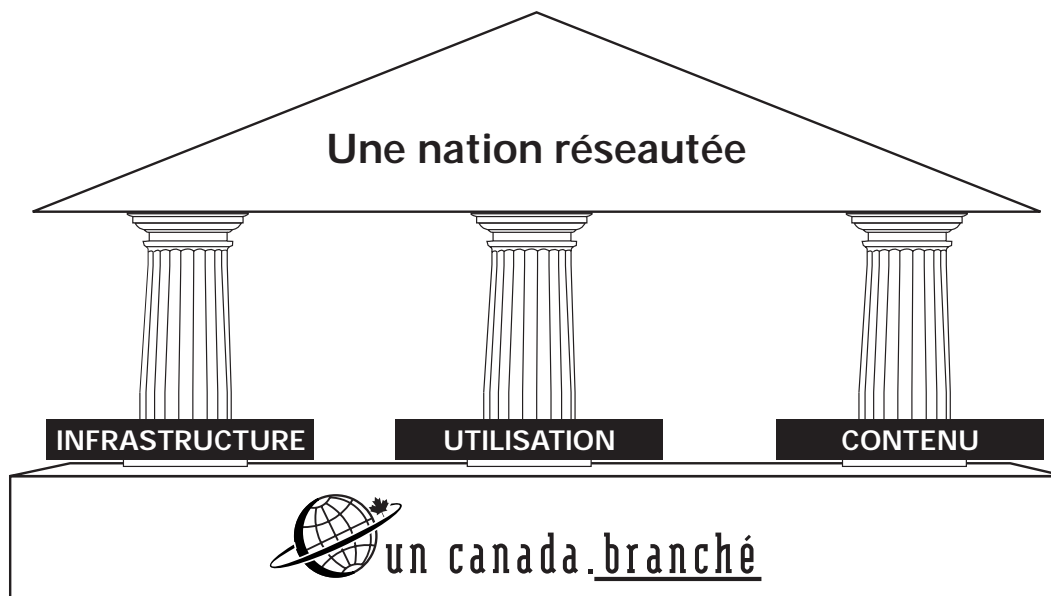
FIGURE 1
RÉSUMÉ DES CLASSEMENTS SELON L'INDICE DE CONNECTIVITÉ POUR 2000

	Classement global	Accessibilité	Prix	Couverture	Utilisation
Nombre d'indicateurs	33	10	7	9	7
Facteur de pondération	100 %	20 %	5 %	25 %	50 %
Pays	Rang Indice	Rang Indice	Rang Indice	Rang Indice	Rang Indice
États-Unis	1 130	1 204	2 106	2 106,8	1 114
Canada	2 126	2 186	3 105	3 106,6	2 113
Suède	3 121	3 181	6 99	1 109	3 105
Finlande	4 117	5 174	1 107	4 104	4 102
Royaume-Uni	5 115	4 180	10 89	7 97	5 100
Australie	6 113	6 168	4 103	6 98	6 99
Allemagne	7 108	7 161	7 98	9 94	7 95
Japon	8 104	9 144	9 95	5 100	8 92
France	9 104	8 156	5 100	10 92	10 89
Italie	10 99	10 130	8 98	8 94	9 90

Source : Le Conference Board du Canada, janvier 2001.

activités, les programmes et les politiques qui se rapportent aux six volets de l'initiative Un Canada branché. Bien que les activités se rattachant à ces volets demeurent pertinentes et continuent à rapprocher le Canada de la réalisation de ses objectifs en matière de connectivité, le programme doit évoluer au-delà d'une telle connectivité pour maintenir et intensifier plus rapidement la présence canadienne dans l'économie mondiale.

Tandis que le Canada progresse au-delà de la connectivité, les efforts d'Industrie Canada convergent vers trois grands domaines : l'infrastructure, l'utilisation et le contenu. En effet, pour que le pays puisse bénéficier des avantages de l'économie du savoir, il faut mener une action simultanée dans ces trois grands domaines étroitement liés. Les efforts doivent être axés sur chacun d'eux pour que le Canada conserve son assise et garde une longueur d'avance. Il faut renforcer l'infrastructure canadienne au moyen de



technologies diverses — à large bande et à haute vitesse, Internet mobile et autres — et continuer d'améliorer les politiques cadres. On doit également s'efforcer de combler le fossé numérique, qu'il soit attribuable à des obstacles géographiques, financiers ou technologiques, et veiller à ce que tous les Canadiens puissent participer à la société du savoir. En raison du rythme rapide du changement technologique, le Canada doit davantage développer, soutenir et accroître son bassin de main-d'œuvre qualifiée; aider les entreprises canadiennes à tirer parti du commerce électronique, d'Internet et des autres technologies; et accroître le développement d'applications et de contenu canadiens.

INFRASTRUCTURE

Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

Dans le cadre des structures de marché établies et maintenues par le Ministère pour favoriser la concurrence, le secteur privé — par l'intermédiaire de l'industrie des technologies de l'information et des communications (TIC) — accroît la capacité et la vitesse de l'infrastructure des communications, en particulier en ce qui a trait à Internet. C'est ainsi que le Canada s'est doté de l'une des meilleures infrastructures de communications qui soient et qu'il est devenu un chef de file en matière de câblodistribution et de télécommunications sur le plan des services, de la qualité, du développement des marchés et des prix. Toutefois, les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès universel à prix abordable aux services de télécommunications, à Internet ou aux nouveaux systèmes et services de pointe, ce qui réduit les possibilités économiques et sociales et contribue à élargir le fossé numérique. Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient éprouver des difficultés à surmonter les obstacles financiers et

technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral. Les Canadiens qui ne maîtrisent pas suffisamment l'informatique risquent de ne pas profiter pleinement de l'économie du savoir. En 2000-2001, Industrie Canada a branché avec succès les jeunes, les collectivités, les écoles et les organismes bénévoles et a suscité leur participation, par le biais de diverses initiatives portant sur l'accès aux TIC. Mentionnons, notamment, l'extension de la connectivité aux collectivités rurales, la promotion des positions préconisées par le Canada dans les tribunes internationales et la surveillance du transfert de l'administration des noms de domaine .ca à l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI) (voir l'annexe A-2 pour obtenir plus de détails).

DOTER LES CANADIENS D'UNE INFRASTRUCTURE D'ACCÈS

- Rescol a atteint le double de son objectif en branchant à Internet 500 000 ordinateurs dans les écoles et les bibliothèques de toutes les régions du Canada (<http://www.rescol.ca>).
- Au 31 mars 2001, le **Programme des ordinateurs pour les écoles** a dépassé de 14 000 appareils son objectif visant à faire don de 250 000 ordinateurs aux écoles de toutes les régions du pays (<http://www.rescol.ca/cfs-ope>).
- Le **Programme d'accès communautaire (PAC)** a mis sur pied un réseau de 8 800 sites d'accès public à Internet répartis dans toutes les régions du Canada (<http://pac.ic.gc.ca>).
- Au 31 mars 2001, le programme **Premières nations sur Rescol** avait branché à Internet 108 des 156 collectivités des Premières nations admissibles (<http://www.rescol.ca/autochtone>).
- Au 31 mars 2001, le **Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet)** avait branché 7 491 organismes bénévoles, par l'intermédiaire de 38 organismes d'exécution, et choisi 9 274 organismes bénévoles participants (<http://www.volnet.org>).

BRANCHER LES JEUNES DU CANADA

Industrie Canada permet aux jeunes Canadiens de participer à des programmes axés sur les technologies de demain. Dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral, le Ministère permet à de jeunes Canadiens d'acquérir une première expérience de travail fort précieuse ainsi que les compétences dont ils auront besoin à l'avenir. Les principales réalisations depuis le début de chaque programme s'établissent comme suit.

- Le programme **Étudiants bien branchés** a embauché plus de 3 800 étudiants de niveau postsecondaire pour assurer une formation portant sur Internet à plus de 90 000 entreprises et aînés, pour les sensibiliser au commerce électronique et pour leur prêter assistance (<http://scp-ebb.com>).
- L'**Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire** a engagé plus de 5 600 jeunes, qui travaillent dans les sites d'accès public à Internet pour renseigner les membres de la collectivité sur les possibilités qu'offre Internet et leur assurer une formation portant sur Internet et les technologies connexes (<http://cap.ic.gc.ca/francais/7000.shtml>).
- Le **Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles** a embauché plus de 1 600 jeunes pour leur permettre d'acquérir des compétences et une expérience de travail dans la réparation et la remise à neuf d'ordinateurs (<http://www.rescol.ca/cfs-ope>).
- Les **Projets d'emploi pour la jeunesse de Rescol** ont engagé plus de 1 900 jeunes pour travailler dans des domaines se rapportant aux technologies de l'information et des communications dans les écoles et les bibliothèques. Ils offrent aux enseignants, aux élèves et aux usagers des bibliothèques publiques un soutien technique et une formation relatifs à l'utilisation d'Internet (<http://www.rescol.ca/pej>).
- Le programme **Collections numérisées du Canada** a embauché plus de 2 500 jeunes pour concevoir et créer plus de 400 sites Web de contenu canadien diffusé dans sa base de données (<http://collections.ic.gc.ca>).
- **Cyberjeunes Canada International** a embauché plus de 500 jeunes pour faire des stages dans plus de 60 pays (<http://www.netcorps-cyberjeunes.org>).
- Au 31 mars 2001, **Compétence.ca**, réseau de sites Web d'information sur les carrières et les emplois qui connaît l'essor le plus rapide au Canada, avait jumelé plus de 300 000 chercheurs d'emploi avec plus de 60 000 employeurs (<http://skillnet.ca/index.htm>).

UTILISATION

Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

Le commerce électronique est devenu une activité économique et sociale qui transforme la façon dont les Canadiens vivent et mènent leurs affaires. Il améliore l'accès à de nouveaux marchés et revenus mondiaux car : l'infotechnologie réduit le coût des transactions et de la distribution, élargit le choix offert aux consommateurs, améliore l'information sur les produits et les services techniques, favorise la croissance dans certains créneaux et la personnalisation des produits, réduit les délais de réponse et permet de nouvelles relations entre les entreprises et les consommateurs.

Le cadre stratégique du Canada pour le commerce électronique est de calibre mondial. Il crée un climat favorable à la croissance soutenue du commerce électronique et illustre l'engagement continu du gouvernement à travailler en partenariat avec le secteur privé et les ONG. Le Canada se situe actuellement au quatrième rang pour ce qui est du degré de préparation au commerce électronique (c'est-à-dire la mesure dans laquelle le contexte commercial canadien est propice aux débouchés commerciaux sur Internet) (*voir la figure 2 à la page 16*). Toutefois, dans l'élaboration de politiques et la mise au point de procédés, il faut se maintenir à l'avant-garde pour relever en temps opportun les défis de l'évolution d'Internet et de l'économie du savoir.

FIGURE 2
CLASSEMENT DE PAYS CHOISIS,
SELON LE DEGRÉ DE PRÉPARATION
AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Pays	2000	2001
États-Unis	1	1
Australie	16	2
Royaume-Uni	6	3
Canada	7	4
Norvège	4	5
Suède	2	6
Allemagne	13	12
France	14	15
Japon	21	18
Italie	19	22

Source : Economic Intelligence Unit, Pyramid Research, 2000 et 2001.

Les entreprises et les consommateurs doutent encore de la sécurité et de la confidentialité des transactions commerciales électroniques. En outre, il faut continuer de viser à l'harmonisation internationale des lois, des politiques et des pratiques qui favorisent la sécurité des transactions et la protection des renseignements personnels. Les entreprises ne sont pas pleinement conscientes des avantages du commerce électronique et les consommateurs tardent à l'adopter pour effectuer leurs transactions. Il y a trop peu de fournisseurs canadiens de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique dans Internet pour répondre aux besoins du marché.

En relevant ces défis en 2000-2001, Industrie Canada a favorisé les échanges de connaissances sur les pratiques commerciales électroniques qui portent fruit et préconisé l'adoption du commerce électronique au Canada et à l'étranger (*voir l'annexe A-2 pour obtenir plus de détails*).

SOURCECAN

SourceCAN, marché électronique national s'adressant aux secteurs public et privé, continue d'évoluer sur le plan des partenariats et des services. Il offre aux entreprises le plus vaste contexte commercial du genre au Canada. Directement accessible sur Internet, ce marché électronique d'envergure mondiale procure différents avantages aux PME canadiennes :

- services de jumelage des besoins repérés au Canada et ailleurs dans le monde avec les entreprises canadiennes;
- occasions d'affaires au pays et à l'étranger et affichage des demandes de service;
- communication instantanée des occasions d'affaires par courriel;
- foires commerciales et stands d'exposition virtuels;
- ventes aux enchères en ligne et autres mécanismes de marketing dynamiques;
- sites Web offrant des fonctions de commerce électronique et de catalogues en ligne.

<http://www.sourcecan.com>

CONTENU

Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Il faut accroître la quantité d'applications, de collections, d'information et de services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens, et en améliorer la qualité. L'un des principaux défis consiste à offrir davantage de contenu communautaire, de contenu en français et de possibilités d'apprentissage en ligne. À l'heure actuelle, la production de contenu en ligne au Canada ne répond pas aux besoins. Les entreprises de services Internet au pays risquent fort d'accuser un retard par rapport à la concurrence étrangère. Il y a de nouvelles occasions à saisir pour favoriser davantage le perfectionnement des compétences et la réalisation d'expériences multimédias dans toutes les régions et toutes les collectivités canadiennes. L'annexe A-2 présente en

SITES ET PORTAUX RÉALISÉS EN PARTENARIAT AVEC INDUSTRIE CANADA

Dans le cadre de projets de partenariat, Industrie Canada assume la direction ou participe à la réalisation de plusieurs sites ou portails qui regroupent l'information de différentes administrations publiques en fonction des besoins des clients.

Portaildesaffaires.ca (<http://portaildesaffaires.ca>), l'un de trois points d'accès qui forment le **site du Canada** (<http://Canada.gc.ca>), propose un guichet unique centré sur le client et donne accès à tous les services gouvernementaux.

Le portail **Innovation au Canada** offre un inventaire complet des meilleurs liens vers les universités, les laboratoires publics, les organismes municipaux et les entreprises de tout le Canada (<http://innovation.gc.ca>).

Le site Web **Sources de financement** aide les Canadiens à repérer des sources de financement des secteurs public et privé pour les petites entreprises (<http://strategis.gc.ca/sources>).

La **Passerelle d'information pour le consommateur canadien** propose aux Canadiens des outils facilement accessibles pour les aider à prendre des décisions éclairées concernant les produits et services sur le marché (<http://InfoConsommation.ca>).

ExportSource communique des renseignements aux entreprises canadiennes désireuses de se tailler une place sur le marché international (<http://exportsource.gc.ca>).

SourceCAN aide les entreprises à avoir accès aux appels d'offres au pays et à l'étranger (<http://www.sourcecan.com>).

Le site Web des **Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)** aide les PME en leur proposant des outils de planification interactifs ainsi que des renseignements sur les programmes, les services et les règlements fédéraux, provinciaux et territoriaux (<http://rcsec.org>).

Le **Système d'aide au démarrage d'une entreprise** est un nouvel outil en ligne qui offre les renseignements et les services nécessaires pour démarrer une entreprise au Canada (<http://sade.rcsec.org>).

Strategis propose plus de 30 000 documents d'intérêt pour les milieux d'affaires et donne accès à plus de un million de rapports stockés dans les bases de données ministérielles. En moyenne, quelque 200 000 clients ont consulté un million de documents chaque semaine (<http://strategis.gc.ca>).

La **Stratégie canadienne pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet**, présentée dans le site Web de l'initiative Un Canada branché, donne accès à un éventail de ressources, d'outils et de conseils pour faire échec au contenu illégal et offensant diffusé dans Internet. Elle aide par ailleurs à renseigner les enfants et à leur assurer une formation pour en faire des internautes prudents et responsables (<http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti>).

détail les principales réalisations illustrant les efforts déployés par Industrie Canada en 2000-2001 pour permettre à des groupes cibles particuliers d'acquérir des compétences en informatique et pour générer des investissements.

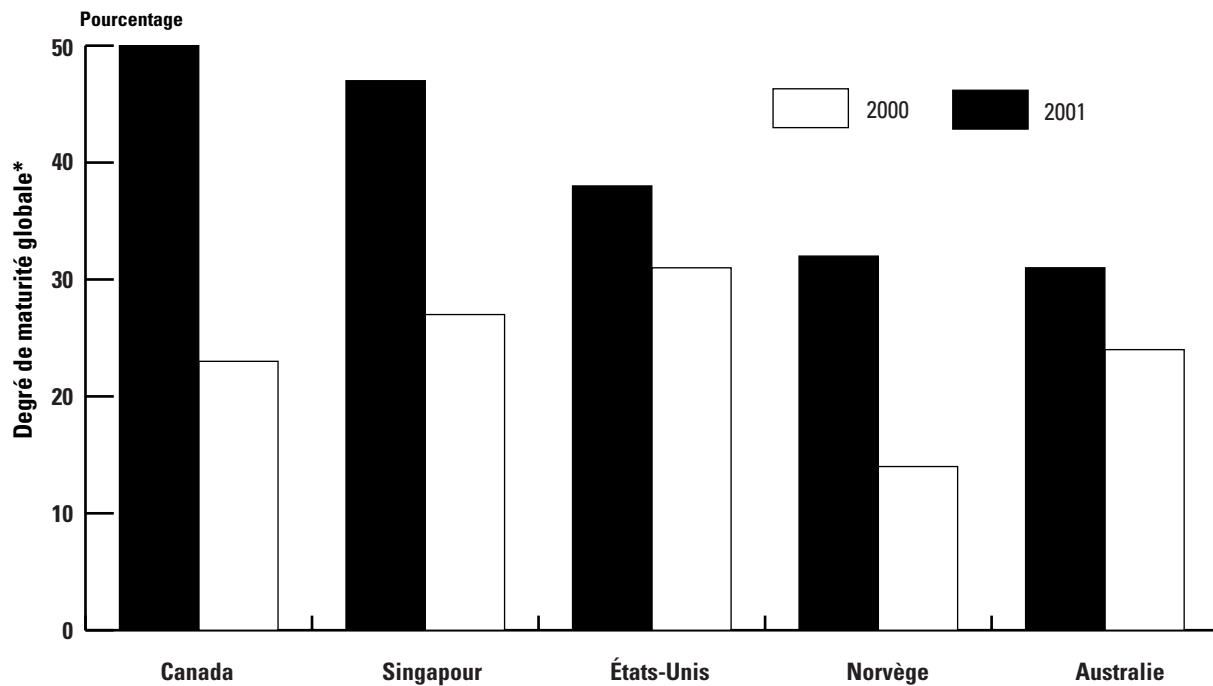
Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs

Le gouvernement est déterminé à utiliser les technologies de l'information pour améliorer les services offerts aux Canadiens. Dans le discours du Trône de 2001, il a renforcé l'objectif qui consiste à devenir d'ici 2004 le gouvernement le plus branché à ses citoyens. Industrie Canada continue de travailler avec

L'arrivée de nouveaux marchés, débouchés et concurrents a révolutionné le monde des affaires. *Strategis* et son mode de navigation simplifié vous donnent accès au marché mondial à partir de votre ordinateur.

Industrie Canada en ligne		Services et règlements
Carte du commerce canadien http://commercecan.ic.gc.ca	FedNor http://strategis.gc.ca/fednor	Bureau de la concurrence http://concurrence.ic.gc.ca
Cartes routières technologiques http://strategis.gc.ca/crt	Guides de l'industrie canadienne http://strategis.gc.ca/gic	Bureau du conseiller en éthique http://strategis.gc.ca/ethique
Le commerce électronique au Canada http://strategis.gc.ca/com-e	Investissement http://investiraucanada.gc.ca	Bureau du surintendant des faillites http://osb-bsf.ic.gc.ca
Contact! http://strategis.gc.ca/contact-f	Partenariat technologique Canada http://ptc.ic.gc.ca	Direction générale des corporations http://strategis.gc.ca/corporations
DÉBUT-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants http://strategis.gc.ca/debut-e.ca	Recherche, technologie et innovation http://strategis.gc.ca/innovationf	Enregistrement des lobbyistes http://strategis.gc.ca/lobbyiste
Données sur le commerce en direct http://strategis.gc.ca/dcd	Renseignements pour les consommateurs http://strategis.gc.ca/consommateur	Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications http://strategis.gc.ca/spectre
Employeurs en ligne http://employeurs.gc.ca	Réseau des entreprises canadiennes http://strategis.gc.ca/rec	Mesures Canada http://mc.ic.gc.ca
Entreprise autochtone Canada http://strategis.gc.ca/eac	Sources de financement http://strategis.gc.ca/sources	Office de la propriété intellectuelle du Canada http://opic.gc.ca
Étapes vers le capital de croissance http://strategis.gc.ca/croissance	Statistiques relatives à l'industrie canadienne http://strategis.gc.ca/sic	
Étapes vers la compétitivité http://strategis.gc.ca/etapes		

FIGURE 3
PRESTATION DE SERVICES PUBLICS EN LIGNE



*Le degré de maturité de la prestation de services est une mesure du perfectionnement des services en ligne. Il permet de savoir dans quelle mesure les gouvernements intègrent des techniques telles que la gestion des relations avec la clientèle, la conception fondée sur les intentions et des modèles de portails à leurs services en ligne.

Source : Accenture, avril 2001.

les intervenants pour fournir des renseignements et des services en ligne axés sur les clients, intégrés et interactifs.

Accenture a mené pendant deux ans des recherches sur l'étendue et la portée des services gouvernementaux offerts en ligne

dans 22 pays, afin d'évaluer le degré de maturité de leur cybergouvernement. Selon le classement des cybergouvernements pour 2001, le Canada se classe au premier rang et devance maintenant les États-Unis et Singapour (voir la figure 3) (<http://www.accenture.com>).

COLLECTIONS NUMÉRISÉES DU CANADA

Le programme Collections numérisées du Canada a remporté le prix Stockholm Challenge 2000, qui est décerné à l'issue d'un concours international mettant l'accent sur les avantages des technologies de l'information et l'incidence positive qu'elles ont sur les collectivités, plutôt que sur le degré de raffinement des technologies proprement dites. Jusqu'à présent, le programme Collections numérisées du Canada, qui est mis en œuvre par le Ministère, a appuyé quelque 600 projets de numérisation.

<http://collections.ic.gc.ca>

MARCHÉ — Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

L'importance du marché

L'existence d'un marché équitable, efficace et concurrentiel est un préalable à une économie prospère où l'innovation et l'efficacité trouvent leur récompense. Ces éléments sont également importants pour attirer l'investissement, stimuler les échanges et favoriser la croissance économique. Un tel marché réunit les conditions propices à la productivité, à la création d'emplois et au développement durable. Afin que le Canada

devienne un lieu de prédilection pour l'investissement, que l'innovation et la productivité soient ses principaux atouts et qu'il continue de prospérer en tant que nation commerçante, il lui faut des lois et des services axés sur le marché qui favorisent l'excellence et la créativité de même que des décisions éclairées. Ces lois et ces services doivent également se comparer favorablement avec ceux d'autres pays, car les entreprises de l'économie mondiale du savoir disposent d'une latitude considérable pour choisir l'endroit où elles mèneront leurs activités.

Le défi du marché

Les lois qui régissent le marché doivent soutenir le rythme de la mondialisation des marchés et celui des changements technologiques, qui sont d'une ampleur sans précédent. La modernisation des règles applicables aux transactions commerciales au Canada et sur le marché mondial revêt une importance particulière dans l'économie nord-américaine actuelle, de plus en plus intégrée. Dans le contexte actuel, où les obstacles au commerce continuent de tomber partout dans le monde, le Canada doit constamment moderniser ses lois régissant le marché pour encourager ses entreprises à exploiter les nouveaux débouchés sur les marchés mondiaux et pour attirer l'investissement étranger.

En raison de l'intégration des marchés, il est capital que le Canada dispose des outils nécessaires et qu'il travaille en collaboration avec ses partenaires commerciaux pour assurer l'application transfrontalière de ses lois. L'intégration des marchés signifie également que les politiques cadres, notamment en matière de commerce et de concurrence, doivent maintenant être complémentaires et concourir à la réalisation d'objectifs communs à l'avantage des consommateurs et des entreprises du monde entier.

Les percées technologiques, en particulier dans le secteur des télécommunications et de l'information, continuent de modifier radicalement la structure des marchés. Les Canadiens deviennent des consommateurs mondiaux, mieux informés et plus exigeants. Les entreprises qui cherchent à bénéficier d'avantages stratégiques et concurrentiels regardent au-delà des frontières nationales pour donner leur pleine mesure. En plus des méthodes traditionnelles servant à déceler, à prévenir et à décourager les comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs, on doit disposer d'outils électroniques de pointe qui suivent le rythme des progrès technologiques. Il faut trouver une solution aux nouveaux problèmes touchant le commerce électronique, la biotechnologie, la concurrence, la régie d'entreprise, les droits de propriété intellectuelle et les normes internationales pour que les Canadiens tirent pleinement parti de leur capacité d'innover.

Les mesures prises par Industrie Canada

Le Ministère s'est engagé à créer un climat commercial propre à attirer et à retenir au pays les meilleures entreprises du monde. Les organismes de services axés sur le marché modernisent de façon proactive les règles du marché, les services offerts aux clients ainsi que leurs outils opérationnels. Un marché équitable, efficace et concurrentiel stimule l'innovation en établissant des droits de propriété intellectuelle clairs et incontestables. Cet environnement où l'information et la concurrence jouent un rôle primordial est à l'écoute des consommateurs avertis qui exigent un choix de biens et de services de qualité supérieure. Les lois sur la concurrence favorisent l'efficacité de l'économie et offrent une protection contre les pratiques déloyales et l'abus de la puissance commerciale, qui nuisent à d'autres entreprises et réduisent le choix des consommateurs.

ORGANISMES DE SERVICES AXÉS SUR LE MARCHÉ

Les organismes de services axés sur le marché doivent veiller à ce que la législation et la réglementation ne défavorisent pas les entreprises, les consommateurs et les investisseurs. L'examen et l'analyse comparative systématiques des structures, des services et des produits permettent de veiller à ce que ceux-ci demeurent à l'avant-garde et contribuent à la vitalité de l'économie canadienne. Les huit organismes suivants sont des organismes de services axés sur le marché.

- Bureau de la concurrence
- Bureau de la consommation
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Direction générale des corporations
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Régie d'entreprise
- Spectre, technologies de l'information et télécommunications

Une régie d'entreprise saine inspire confiance aux investisseurs. La législation sur la faillite et son administration permettent de réaffecter les ressources à des fins productives de façon rapide et équitable. Enfin, l'existence de normes canadiennes uniformes et fiables sur l'étiquetage et l'évaluation des produits et des services suscite la confiance des consommateurs dans le marché, tant au pays qu'à l'étranger.

Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs

Pour que le marché réponde aux besoins, stimule l'innovation et le commerce, attire l'investissement et encourage des dépenses de consommation judicieuses, ses structures doivent favoriser la concurrence sur le plan des prix, le choix de produits, la diffusion de renseignements exacts et opportuns ainsi

que la confiance des intervenants du marché. Les organismes de services axés sur le marché sont responsables de quantité de lois et de règlements dans des domaines tels que les faillites, la propriété intellectuelle, la concurrence et les entraves au commerce, les poids et mesures, la constitution en personne morale, la régie d'entreprise, l'emballage et le rendement des produits de consommation non alimentaires ainsi que la gestion des radiofréquences du spectre. Il faut que les consommateurs, les entreprises et les investisseurs considèrent ces structures comme étant non seulement de tout premier ordre, mais aussi adaptées à l'évolution de l'économie mondiale. L'annexe A-3 résume les efforts déployés par Industrie Canada en 2000-2001.

S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

Il ne suffit pas d'établir des règles régissant le marché. Les nouvelles pratiques adoptées, qui découlent des changements technologiques, des innovations en affaires et de l'évolution du contexte juridique, obligent à modifier de façon novatrice le fonctionnement de la structure du marché. Industrie Canada travaille en étroite collaboration avec sa clientèle pour assurer la conformité à ces règles en menant tout un éventail d'activités, depuis l'application directe des lois jusqu'à la sensibilisation du public, la diffusion d'information et un appui actif à la conformité volontaire. Le Ministère encourage les partenariats et les alliances stratégiques avec les administrations publiques, les entreprises et les consommateurs afin de favoriser la collaboration et de faire en sorte que la surveillance, l'inspection et l'application contribuent à l'adoption de pratiques responsables sur le marché. C'est grâce à l'application énergique des règles régissant le marché que les Canadiens peuvent bénéficier de prix concurrentiels, d'un choix de produits et d'avantages commerciaux, tant au pays

RÉFORME LÉGISLATIVE

- Le projet de loi S-11, *Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions, la Loi canadienne sur les coopératives ainsi que d'autres lois*, a été présenté au Sénat en février 2001 et a reçu la sanction royale en juin de la même année. Ce projet de loi aidera à consolider la situation du Canada en tant que lieu de prédilection pour l'investissement et il facilitera le commerce électronique entre les sociétés par actions et les actionnaires. Les modifications apportées favorisent une plus grande participation des actionnaires, prévoient une plus forte représentation d'administrateurs étrangers au sein du conseil d'administration des sociétés par actions sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, précisent les responsabilités en abordant les obligations des administrateurs, des dirigeants, des actionnaires ou d'autres parties, notamment en ce qui concerne la communication d'information financière, éliminent les chevauchements et réduisent les coûts en harmonisant la Loi avec les lois provinciales. Le projet de loi S-11 aide le gouvernement à encourager l'entrepreneuriat, le commerce et la compétitivité à l'échelle mondiale comme il s'y est engagé, en remaniant et en modernisant des lois importantes qui régissent les structures du marché. On trouvera de plus amples renseignements dans *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>).
- Le projet de loi S-17, *Loi modifiant la Loi sur les brevets*, qui a également été présenté au Sénat en février 2001, est entré en vigueur le 12 juillet 2001. Ce texte législatif donne suite à la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la durée de protection des brevets canadiens et il rend la *Loi sur les brevets* conforme aux obligations internationales qui incombent au Canada sous le régime de l'OMC. Dans le cadre de sa défense devant l'OMC, le Canada a réussi à faire valider un élément fondamental de son régime de brevets (l'exception relative à la « fabrication anticipée »), qui encourage la mise en marché, en temps opportun, des médicaments génériques à un prix inférieur. Le Canada a par ailleurs convenu de modifier la durée de la protection conférée par certains brevets datant d'avant 1989, de manière à respecter la norme imposée par l'OMC, qui est de 20 ans à partir de la date du dépôt du brevet. Cette modification ne porte pas atteinte à l'équilibre du régime canadien de brevets sur les médicaments. Conformément à l'engagement pris dans le discours du Trône, le projet de loi S-17 permet de veiller à ce que les lois canadiennes régissant la propriété intellectuelle continuent de figurer parmi les plus modernes et les plus avant-gardistes du monde. On trouvera de plus amples renseignements dans *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>).
- L'adoption du Règlement sur les agissements anti-concurrentiels des exploitants de service intérieur, en août 2000, et les consultations sur le projet de *Lignes directrices pour l'application de la Loi — Abus de position dominante dans l'industrie du transport aérien*, à la suite de l'adoption du projet de loi C-26, garantiront que le cadre juridique régissant la concurrence reflétera les réalités de l'industrie canadienne du transport aérien.
- L'abrogation de la *BCTel Act* a éliminé des obstacles à la concurrence.

qu'à l'étranger. On trouvera à l'annexe A-3 des exemples précis de l'éventail d'activités menées en 2000-2001.

Renforcer la confiance dans le marché

La confiance dans le marché est essentielle pour attirer l'investissement, favoriser l'innovation et instaurer un climat propice à l'information des consommateurs. En raison de la rapidité des changements technologiques, les entreprises, les investisseurs et les consommateurs doivent être informés et avoir accès à des outils

conviviaux et de pointe pour prospérer dans l'économie du savoir.

La recherche, la diffusion d'information, les avis de spécialistes et les initiatives de sensibilisation du public améliorent l'efficacité des politiques axées sur les structures du marché en informant adéquatement les entreprises et les consommateurs. L'information permet aux entreprises de saisir les occasions sur le marché tout en exerçant leurs activités dans le respect des règlements. Les entreprises et

APPLICATION DES RÈGLES RÉGISSANT LE MARCHÉ

- Le commissaire à la concurrence a conclu que le projet de fusion des deux plus importantes entreprises de gestion des déchets au Canada risquait fort de réduire et d'empêcher considérablement la concurrence. Les parties ont donc modifié la transaction, ce qui a permis d'éliminer tous les problèmes, sauf un — l'acquisition du site d'enfouissement Ridge, dans le sud de l'Ontario, à laquelle le commissaire s'est opposé. Le Tribunal de la concurrence a jugé que cette acquisition empêcherait le maintien de prix concurrentiels sur le marché de l'élimination des déchets. Selon le Bureau de la concurrence, grâce à la décision du Tribunal et à la modification de la transaction prévue à l'origine en raison des préoccupations qu'il a soulevées, les clients réaliseront des économies annuelles se chiffrant à plusieurs millions de dollars. L'utilisation de moyens électroniques pour la tenue des audiences, qui constituait une première, a également permis de réduire nettement le temps consacré à l'instruction de l'affaire et les dépenses connexes.
- En avril 2000, un fabricant et détaillant de bardeaux de fente en pin établi à Calgary a plaidé coupable à une accusation de truquage des offres relativement à l'achat de permis de coupe de bois commercial à l'occasion d'une vente aux enchères tenue par l'Alberta Land and Forest Service en 1996. La preuve recueillie a démontré qu'avant la vente aux enchères en question, certains participants présélectionnés avaient convenu de déposer des soumissions uniquement pour certains permis et de s'abstenir de soumissionner en régime de concurrence les uns contre les autres. Ainsi, les soumissionnaires ont non seulement pu obtenir des permis pour le prix minimum acceptable, mais aussi éliminer le libre jeu de la concurrence, ce qui a sans doute entraîné une augmentation des coûts pour le gouvernement de l'Alberta.
- Le Canada pourchasse énergiquement les cartels internationaux qui nuisent à l'économie canadienne, se révélant ainsi un chef de file dans le domaine. En juillet 2000, une grande société a reconnu avoir participé à une conspiration internationale de fixation des prix et de répartition des marchés d'électrodes de graphite. L'entreprise s'est vu imposer une amende de 12,5 millions de dollars, soit la plus forte amende jamais imposée en vertu de l'article 46 de la *Loi sur la concurrence*. Cette condamnation faisait suite à celle d'une autre entreprise (amende de 11 millions) reconnue coupable d'avoir participé à la même conspiration. Selon les estimations, le prix des électrodes de graphite au Canada a augmenté de plus de 90 p. 100 au cours des cinq années pendant lesquelles a duré cette conspiration. Depuis le démantèlement de ce cartel, les prix sont dictés par les forces habituelles du marché.
- En 1999-2000, le Bureau de la concurrence a élaboré une stratégie en matière de conformité pour l'industrie de la bijouterie de détail, en réaction aux préoccupations exprimées par des consommateurs, des concurrents et des associations de l'industrie. Dans le cadre du premier volet de la stratégie, le Bureau a fait parvenir des lettres personnalisées à plus de 3 000 détaillants de bijoux au Canada pour les inviter à se pencher sur les obligations qui leur incombent en vertu de la *Loi sur la concurrence* et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Il a également mis en garde les consommateurs contre les pratiques douteuses de bijoutiers et les a invités à signaler tout cas possible d'activités trompeuses. Le deuxième volet prévoyait la surveillance des pratiques de marketing adoptées par les bijoutiers et leur offrait la possibilité de prendre volontairement des mesures correctives. On a alors observé une augmentation considérable du nombre de détaillants de bijoux se conformant à la *Loi sur la concurrence*. À la fin de 2000-2001, 78 p. 100 des sociétés susceptibles de se livrer à des pratiques de marketing trompeur avaient modifié leur comportement. Plus précisément, 73 sociétés ont pris des mesures correctives, 54 se sont engagées à corriger leurs pratiques de marketing et 36 ont continué d'être soumises à un examen. En vertu du troisième volet de la stratégie, qui sera mis en œuvre au cours de l'exercice 2001-2002, les mesures d'application de la loi seront prises à l'encontre des détaillants récalcitrants.

les consommateurs ont ainsi l'assurance que tant les entreprises concurrentes que celles avec lesquelles ils font affaire respectent les mêmes règles, et que celles-ci sont appliquées de façon efficace et équitable. Les activités du Ministère au cours de l'exercice ont contribué à donner aux Canadiens l'assurance que l'information sur le marché est fiable et que les transactions qu'ils y effectuent sont équitables. En 2000-2001, Industrie Canada a lancé la Passerelle d'information pour le consommateur canadien, élaboré et mis à jour des normes et des règlements régissant les services radio et les télécommunications, et créé le Groupe de travail sur l'insolvabilité personnelle. On trouvera à l'annexe A-3 d'autres exemples d'activités menées par le Ministère.

PROGRAMME D'IMMUNITÉ

Le Bureau de la concurrence a publié le 21 septembre 2000 un bulletin d'information intitulé *Programme d'immunité prévu par la Loi sur la concurrence*. Ce document a pour objet de préciser l'approche du Bureau à l'égard des demandes d'immunité et de rendre le processus plus transparent. Il explique la politique et les procédures à respecter lorsqu'il s'agit d'accorder l'immunité à l'égard d'une poursuite judiciaire relativement à une infraction pénale au sens de la *Loi sur la concurrence*. La nouvelle politique a été conçue de manière à détecter et à éliminer les cartels et autres formes de comportement anticoncurrentiel.

Depuis la mise en place du Programme d'immunité, le Bureau a enregistré une augmentation du nombre des demandes d'immunité, qui sont également plus complexes. Il a bon espoir que ce programme continuera de contribuer au démantèlement des cartels et de favoriser les poursuites judiciaires contre leurs membres.

INVESTISSEMENT — Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

L'importance de l'investissement

L'investissement et la formation de capital sont essentiels pour stimuler la croissance économique, l'innovation et le développement durable au pays. De plus, en raison de son économie ouverte, de la faible disponibilité d'épargne intérieure et de la croissance de l'investissement canadien à l'étranger, le Canada, à l'instar d'autres pays industrialisés, dépend de l'investissement étranger direct (IED) pour stimuler l'essor des entreprises et la création d'emplois qui en découle. En plus de favoriser directement la création d'emplois, l'IED peut contribuer à accroître la productivité canadienne et stimuler l'innovation grâce au transfert de nouvelles connaissances et technologies, au perfectionnement des compétences en gestion et en marketing, à la promotion du développement durable et à un plus grand accès aux marchés. Comme c'est le cas dans d'autres pays, les emplois, le PIB et le niveau de vie au Canada sont directement tributaires de l'IED.

En outre, l'investissement intérieur, en particulier dans le secteur canadien des affaires, y compris l'investissement autochtone, contribue grandement à la création d'emplois. Des études réalisées par Statistique Canada indiquent que, ces dernières années, entre 70 et 80 p. 100 de la création nette d'emplois au pays est attribuable aux PME.

Le défi de l'investissement

Dans l'économie du savoir, les investisseurs étrangers prennent des décisions d'investissement en fonction de facteurs tels que la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, la qualité des infrastructures ainsi que la capacité d'innovation et le dynamisme de

l'économie. À ce chapitre, le Canada occupe déjà un rang enviable à plus d'un titre, mais il doit redoubler d'efforts. En particulier, il doit mieux expliquer les avantages qu'il y a à investir au Canada plutôt qu'aux États-Unis, son principal concurrent. Il faut également tirer parti de la prise de conscience des investisseurs étrangers potentiels qui s'ensuivra pour réaliser de nouvelles possibilités d'investissement qui profiteront à la fois à l'investisseur et au Canada.

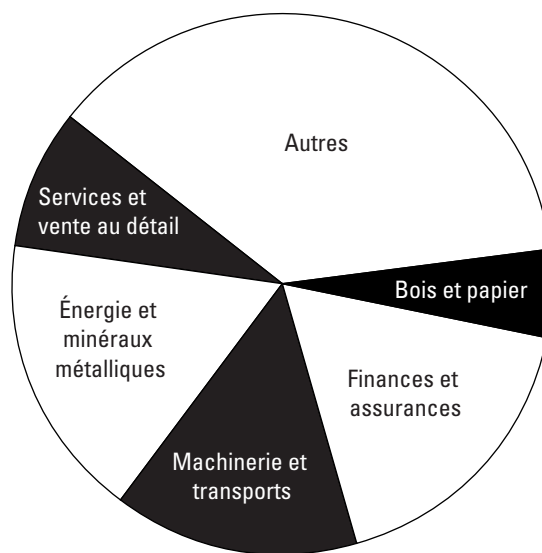
PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Le gouvernement fédéral a annoncé dans son budget de 2000 et dans l'Énoncé d'octobre plusieurs initiatives visant à injecter près de sept milliards de dollars dans l'économie canadienne et à prendre des mesures fiscales totalisant 17 milliards. Mentionnons, notamment, la réduction de l'impôt sur les gains en capital, l'augmentation du montant de l'investissement transférable libre d'impôt, une réduction d'un point de pourcentage des taux d'impôt des sociétés et d'autres réductions de deux points prévues au cours de chacune des trois prochaines années. Ainsi, les taux de l'impôt des sociétés seront plus bas au Canada qu'aux États-Unis. Puisque ces baisses de l'impôt sur les sociétés seront entièrement inscrites dans la loi, les entreprises devraient en tenir compte dès maintenant dans leurs plans d'investissement.

En 2000, la valeur de l'IED au Canada, toutes provenances confondues, a atteint 292 milliards de dollars (voir la figure 4), soit une augmentation de plus de 20 p. 100 par rapport au total de 240 milliards enregistré l'année précédente. Toutefois, il reste à accroître la part canadienne de l'IED dans les pays signataires de l'ALENA, qui a diminué d'environ 9 p. 100 au cours des 10 dernières années, passant de 21 p. 100 en 1989 à 13 p. 100 en 1999. Les obstacles réglementaires réels ou perçus ainsi que la peur des risques exagérée de certains investisseurs étrangers mettent un frein à l'investissement

des multinationales et au réinvestissement des entreprises au Canada. Sur la scène internationale, il faut continuellement vanter le Canada en tant que marché concurrentiel pour attirer les investissements étrangers. À l'échelon national, les petites entreprises canadiennes sont à l'origine de la majeure partie des emplois créés au Canada, mais un investissement accru de leur part, y compris des entreprises autochtones, aurait un effet bénéfique supplémentaire sur l'économie.

FIGURE 4
RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT
ÉTRANGER DIRECT, PAR INDUSTRIE



Total de l'investissement étranger direct = 292 milliards de dollars

Source : Statistique Canada, 2000.

Les investissements des entreprises canadiennes destinés à consolider leurs activités contribuent par ailleurs grandement à l'amélioration de la productivité et à la croissance économique. Or, comparé aux autres pays, le Canada affiche un taux d'investissement intérieur minime par rapport à son PIB, en particulier dans les biens d'équipement, ce qui explique en partie sa performance relativement faible sur le plan de la productivité. D'après une estimation d'Industrie Canada fondée sur des données

de Statistique Canada et de l'OCDE, l'investissement canadien dans les biens d'équipement par rapport au PIB a été inférieur de 20 p. 100 à la moyenne des pays de l'OCDE entre 1980 et 1997. Bien que l'investissement canadien dans les biens d'équipement ait progressé de 9,7 p. 100 en 2000, il faut continuer d'accroître l'investissement afin de combler le retard du Canada par rapport à d'autres pays.

Les mesures prises par Industrie Canada

Il incombe à la fois aux secteurs public et privé de relever le défi de l'investissement au Canada. Chaque palier de gouvernement au pays a donc un rôle important à jouer. Pour relever ce défi, Industrie Canada s'inspire de la stratégie d'investissement fédérale de 1996, qui propose un cadre général pour toutes les activités fédérales de promotion de l'investissement (y compris le maintien de l'IED au pays). Cette stratégie a pris de

SECTEURS D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRES

Un aspect important de l'augmentation de l'IED consiste à déterminer les secteurs industriels dans lesquels le Canada est un endroit concurrentiel où investir et qui offrent les meilleures possibilités d'avantages économiques. Dans ces secteurs, on choisit alors les entreprises qui semblent les plus prometteuses et on leur accorde une attention particulière. Les secteurs d'investissement prioritaires retenus par Industrie Canada sont :

- les technologies de l'information et des communications;
- les sciences de la vie (biotechnologie, instruments médicaux et produits pharmaceutiques);
- l'aérospatiale et la défense;
- l'industrie automobile;
- les technologies de l'énergie;
- les produits chimiques et pétrochimiques.

Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires sectoriels clés.

l'ampleur avec la création de Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), plaque tournante des activités fédérales en la matière. Cette initiative conjointe d'Industrie Canada et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a pour objet d'organiser et de coordonner certaines campagnes ciblées sur les multinationales des secteurs prioritaires et les principaux marchés étrangers pour stimuler les investissements. Par ailleurs, Industrie Canada et PIC visent à faire connaître et à positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement et interviennent dans les dossiers stratégiques et réglementaires ayant trait aux entraves à l'investissement perçues par certains investisseurs potentiels.

Les principaux facteurs qui attirent l'investissement sont caractéristiques d'une économie productive et dynamique : une structure de marché saine, l'esprit d'innovation, une main-d'œuvre hautement qualifiée, des secteurs ayant un potentiel de croissance élevé et des relations harmonieuses avec les partenaires commerciaux. À cet égard, les autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada sont des éléments cruciaux, mais indirects, de la stratégie d'investissement.

Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger

Il faut éliminer les obstacles réglementaires, réels ou perçus, à l'investissement étranger et intérieur, sans porter atteinte à l'intégrité de l'intention de la réglementation. Il faut également mieux connaître et mieux comprendre les principaux obstacles à l'investissement, et établir des partenariats stratégiques plus solides et plus nombreux pour améliorer le climat d'investissement.

En collaboration avec ses partenaires et ses clients, Industrie Canada s'est efforcé d'améliorer le climat d'investissement au pays et à l'étranger en faisant adopter des

ACCÉLÉRATION DE LA RÉDUCTION ET DE L'ÉLIMINATION DES TOXIQUES

Lancé en 1994, le programme Accélération de la réduction/élimination des toxiques (ARET) était un programme multipartite et volontaire visant la prévention et la réduction de la pollution. Il a contribué à promouvoir l'approche de régie canadienne en ce qui a trait à la réglementation de l'industrie au moyen d'initiatives volontaires qui ont amélioré la performance environnementale. Les participants ont présenté en 2000 leur dernier rapport concernant le programme, qui a notamment permis d'obtenir les résultats suivants :

- les émissions ont été réduites de 26 360 tonnes, ou 67 p. 100, par rapport à l'année de référence, grâce aux plans d'action présentés et mis en œuvre dans le cadre du programme par 169 entreprises et organismes gouvernementaux;
- pour toutes les catégories de substances visées, 136 établissements sur 316 ont dépassé les objectifs du programme pour 2000.

lois et des règlements favorisant un marché équitable, efficace et concurrentiel, tant pour les entreprises que pour les consommateurs. Pour ce faire, le Ministère a renforcé le droit de la concurrence et adopté des politiques sur les obstacles à l'investissement relatifs à la propriété intellectuelle, à la protection par brevet et à la gestion du risque. Il a également procédé à une harmonisation avec d'autres administrations publiques, fait la promotion des normes canadiennes et participé aux traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur le commerce et l'investissement. L'annexe A-4 fait état de réalisations particulières qui ont contribué à ce résultat.

Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement

Selon les recherches, le Canada n'est pas automatiquement présent dans l'esprit de nombreux investisseurs. Peu sensibilisées, les entreprises ne l'envisagent pas suffisamment comme lieu favorable aux investissements. Les messages fondamentaux ne font pas l'objet d'une promotion soutenue et on manque de données comparatives utiles sur les possibilités d'investissement au pays.

RÉSULTATS DE L'INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

Au Canada, l'industrie de l'automobile est un secteur prioritaire qui génère 14 p. 100 du PIB de l'ensemble du secteur manufacturier. Le pays doit conserver, voire accroître, sa capacité en matière d'assemblage et de pièces, attirer de nouvelles entreprises de pièces et améliorer sa capacité en R-D.

Des résultats concrets ont été obtenus grâce au travail d'équipe et à diverses activités.

Ainsi, des entreprises américaines, japonaises et allemandes ont fait 11 nouveaux investissements dans l'assemblage, la fabrication de pièces et la R-D. Ces nouveaux investissements, qui totalisent 2,9 milliards de dollars, ont créé 1 240 emplois dans la fabrication et 560 dans la R-D, tout en préservant 2 800 postes existants. Par exemple, la société UBE fabriquera à Sarnia, en Ontario, des roues en aluminium coulé. Elle investit 350 millions et crée ainsi 400 emplois.

Industrie Canada prend des mesures afin de positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement. Une approche efficace consiste à sensibiliser les investisseurs potentiels. Il faut leur faire prendre conscience des possibilités d'exploitation d'entreprises à valeur ajoutée au Canada, en particulier dans les secteurs prioritaires. C'est en améliorant l'image de marque du Canada que l'on comblera l'écart entre la perception des investisseurs et la réalité. Les efforts déployés par le Ministère et ses partenaires ne sont pas vains, car les investisseurs étrangers manifestent un intérêt

accru pour le Canada. Selon le cabinet d'experts-conseils en gestion A.T. Kearney de Chicago, qui publie un indice de confiance bien connu concernant l'IED, le Canada s'est classé au 12^e rang en 2001 parmi les pays les plus prisés, comparé au 17^e rang en 1998.

Afin de tirer parti de cet intérêt accru pour le Canada, des ministres fédéraux et leurs homologues des provinces et des territoires ainsi que des chefs d'entreprises canadiennes ont été invités à des rencontres internationales pour faire valoir les avantages d'investir et de prendre de l'expansion au Canada. Le Ministère a multiplié ses efforts et augmenté les ressources affectées aux missions à l'étranger, notamment dans les régions clés comme les États-Unis et l'Europe de l'Ouest, afin de pouvoir mieux encourager l'investissement étranger au pays. Un service téléphonique sans frais a été mis à la disposition des investisseurs étrangers potentiels dans les principaux marchés. L'annexe A-4 fait état de réalisations particulières qui ont contribué à ce résultat.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels

Industrie Canada s'est efforcé, par des campagnes coordonnées et ciblées, d'attirer de nouveaux investissements des multinationales tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels. En collaboration avec les ambassades à l'étranger, le Ministère a mis en place un point d'accès unique répondant aux besoins d'investissement de multinationales ciblées et il a appuyé le Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires, afin de cerner les possibilités et de faire valoir le Canada, compte tenu de la nécessité de stimuler l'investissement et le réinvestissement des multinationales visées. En outre, Industrie Canada s'est efforcé de constituer une capacité

systématique et bien coordonnée permettant de recueillir des renseignements commerciaux stratégiques et cohérents pour d'éventuels investisseurs sérieux, et de coordonner les possibilités d'investissement entre les parties intéressées.

INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE DE L'AÉROSPATIALE

L'industrie canadienne de la fabrication aérospatiale, qui constitue un secteur prioritaire pour l'investissement, génère 3 p. 100 du PIB de l'ensemble du secteur manufacturier. Elle exerce ses activités sur un marché mondial extrêmement concurrentiel. Bombardier, qui se classe au troisième rang mondial parmi les constructeurs d'aéronefs, réussit à attirer au Canada des fournisseurs étrangers. En raison de la restructuration majeure des multinationales, le Canada se trouve particulièrement bien placé pour attirer de nouveaux investissements et dépasser le nombre de 500 établissements qu'il compte actuellement.

- De 1999 à 2000, on prévoyait dans le secteur un investissement total de 2,4 milliards de dollars et la création de 7 800 emplois.
- L'investissement de 200 millions de dollars de Bombardier dans le nouvel avion à réaction régional CRJ900 s'est traduit par la construction d'une nouvelle usine et 4 000 emplois seront créés au cours des trois prochaines années.
- Rolls-Royce plc a investi 160 millions de dollars dans un projet de recherche portant sur la technologie des turbines à gaz industrielles.

Les efforts du Ministère portent surtout sur les possibilités d'investissement dans les secteurs prioritaires et sur les marchés ciblés d'Asie (Corée du Sud et Japon), d'Europe (Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Allemagne et Suède) et des États-Unis. L'annexe A-4 fait état de réalisations particulières qui ont contribué à ce résultat.

Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

Industrie Canada cherche à encourager l'investissement des PME et des groupes ciblés qui jouent un rôle de premier plan dans la croissance et la création d'emplois dans l'économie canadienne. Il faut améliorer la capacité des collectivités à stimuler l'investissement des PME et des groupes ciblés, en particulier dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario et chez les Autochtones. Entre autres questions à régler, mentionnons la capacité insuffisante des entreprises en matière de marketing et de

promotion, l'accès inadéquat au capital et le peu de capital de risque disponible.

Les travaux d'infrastructure dans les collectivités urbaines et rurales de toutes les régions du pays font partie des moyens que prend le gouvernement pour appuyer les PME et les entreprises autochtones. Dans son budget de 2000, le gouvernement a annoncé un financement de 2,65 milliards de dollars pour améliorer l'infrastructure provinciale et municipale ainsi que les autoroutes. L'annexe A-4 fait état de réalisations particulières qui ont contribué à ce résultat.

AMÉLIORATION DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE

Entreprise autochtone Canada (EAC), une direction générale d'Industrie Canada, stimule la croissance des entreprises autochtones en assurant un soutien et des services aux entrepreneurs ainsi qu'aux organismes du domaine des finances et des milieux d'affaires. L'organisme consulte régulièrement le Conseil national de développement économique des Autochtones, organisme regroupant des chefs d'entreprise chevronnés, autochtones ou non, ayant des liens avec les économies autochtone et non autochtone.

EAC s'efforce d'améliorer constamment son programme. On tient compte des résultats des études sur la satisfaction de la clientèle pour améliorer la prestation du programme et les méthodes administratives. Un projet de recherche en trois étapes a été mené au cours des 10 dernières années pour évaluer l'incidence qu'ont eu sur les clients les investissements effectués dans le cadre du programme. Plus récemment, les recherches ont été élargies de manière à étudier l'évolution des besoins des clients autochtones actuels et potentiels.

L'étude intitulée *Assessment of the Industry Canada Aboriginal Business Canada (ABC) program 1996-2000: Impact of Financial Assistance and Client Profile* constitue la première de plusieurs études qui aideront EAC à évaluer son rendement et à envisager des améliorations possibles.

- Les entreprises clientes d'EAC — aussi bien des entreprises à propriétaire-exploitant unique que des sociétés comptant plus de 100 employés — exercent leurs activités dans divers secteurs (70 p. 100 offrent des services et 30 p. 100, des produits). Elles sont établies dans toutes les régions du pays (54,3 p. 100 dans les centres urbains, 30,5 p. 100 dans les centres ruraux et 15,2 p. 100 dans les centres éloignés).
- La très grande majorité des répondants à l'enquête ont répondu qu'ils auraient dû modifier leur projet, n'eût été de l'aide d'EAC. Quantité de projets n'auraient pas vu le jour (41,4 p. 100), d'autres auraient été retardés (30,7 p. 100) et certains auraient eu moins d'ampleur (26,2 p. 100). Les quelques répondants restants auraient trouvé d'autres façons de réaliser leur projet, par exemple en obtenant un financement auprès d'autres sources.
- EAC a aidé à accroître le taux de création d'entreprises. Sur 964 clients visés par l'étude, EAC a aidé 450 entreprises dans leurs activités de démarrage. Plus de la moitié (54 p. 100) ont indiqué qu'elles ne seraient pas en affaires sans l'aide d'EAC, tandis que 17 p. 100 n'en étaient pas certaines.
- EAC a contribué à accroître le taux de survie des entreprises. Le taux de survie global des clients du programme était de 69,8 p. 100, dépassant ainsi le taux de 65,2 p. 100 prévu à la lumière des taux de survie et de risque enregistrés parmi les entreprises en général. En outre, un cinquième (20,2 p. 100) des entreprises en activité estimaient qu'elles ne seraient pas en affaires sans l'aide d'EAC; 9,9 p. 100 étaient incertaines à cet égard.

(page suivante)

AMÉLIORATION DE L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE (SUITE)

- L'aide apportée par EAC a contribué à la croissance des entreprises. En effet, la majorité des clients (83,1 p. 100) estiment que leurs ventes ont augmenté depuis qu'EAC leur est venu en aide. En outre, environ la moitié (50,6 p. 100) des entreprises ont pris de l'expansion au cours de la dernière année et 39,1 p. 100 sont demeurées au même point. Enfin, la plupart des clients (66,8 p. 100) ont bon espoir de prendre de l'expansion au cours de l'année à venir et 32,5 p. 100 prévoient que leur entreprise se maintiendra au même point.
- Les contributions financières d'EAC ont permis d'améliorer la situation dans les collectivités où sont établies les entreprises clientes. Après avoir reçu l'aide d'EAC, les entreprises clientes ont créé des emplois totalisant 2 677 équivalents temps plein, dont bon nombre ont été comblés par des personnes auparavant en chômage. En outre, les retombées économiques, notamment l'augmentation des dépenses de consommation, auraient eu des effets bénéfiques sur la prospérité dans les régions visées, mais on n'a pas mesuré ces effets.

<http://strategis.gc.ca/eac>

COMMERCE — Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

L'importance du commerce

Le Canada est un pays largement axé sur le commerce. Plus de 43 p. 100 de son PIB découle des exportations (voir la figure 5). En 2000, les exportations canadiennes ont atteint 473,9 milliards de dollars, soit une progression de 15 p. 100 par rapport à 1999. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 1995. La croissance des exportations canadiennes aide à créer des emplois et joue un rôle majeur en favorisant l'émergence d'emplois très rémunérateurs à forte concentration de savoir — les emplois de l'avenir.

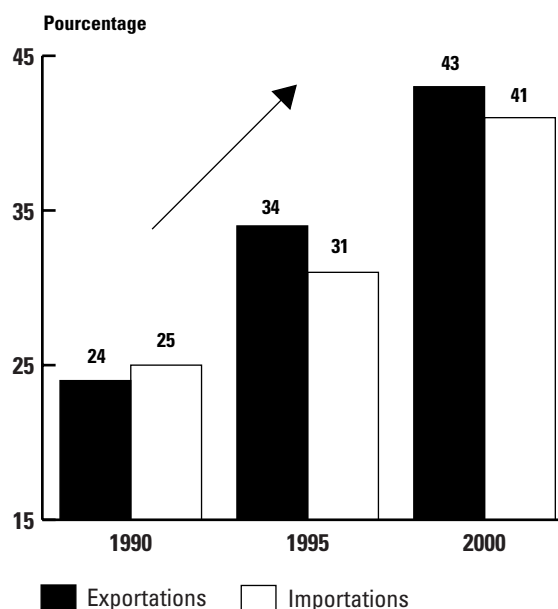
La croissance est attribuable dans une large mesure à la prospérité de l'économie américaine, à laquelle sont destinées quelque 87 p. 100 des exportations canadiennes. La croissance sur les marchés d'Asie et d'Europe a également progressé de plus de 14 p. 100 par rapport à 1999. Tandis que le Canada s'efforce de consolider sa position aux États-Unis, il est tout aussi important de diversifier la gamme de produits et de services offerts afin que les entreprises canadiennes puissent saisir les possibilités qui se présentent sur les marchés mondiaux.

En plus d'appuyer le développement des marchés étrangers, il est important de favoriser le mouvement interprovincial des produits pour permettre aux entreprises canadiennes d'être plus compétitives sur le marché national.

Le défi du commerce

Les entreprises qui exportent avec succès contribuent grandement au dynamisme de

FIGURE 5
RATIO DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS RÉELLES AU PIB



Source : Chiffres fondés sur les données de Statistique Canada, 2001.

l'économie. D'après les études réalisées, les entreprises exportatrices sont plus rentables et créent davantage d'emplois que les autres et elles offrent à leurs employés une rémunération plus élevée. Cependant, les exportateurs canadiens se heurtent à plusieurs difficultés. Des études ont montré que près de 50 p. 100 des entreprises présentes sur les marchés internationaux exportent dans les deux ans suivant leur création. Elles en sont alors à leurs premières armes non seulement dans le monde des affaires, mais aussi sur les marchés d'exportation. Ces entreprises disposent souvent de ressources humaines et financières fort limitées. La première année d'exportation semble déterminante pour le maintien de leur succès. Comme les renseignements sur le marché et les compétences en marketing sont des facteurs de réussite importants sur les marchés d'exportation, les nouveaux exportateurs doivent être bien préparés. Les exportateurs actuels sont à la recherche de programmes gouvernementaux mieux adaptés, qui puissent les aider à être mieux outillés pour continuer de déployer leurs efforts axés sur l'exportation. Les nouveaux exportateurs doivent apprendre les rudiments de l'exportation afin de prendre des décisions éclairées quant aux débouchés extérieurs et aux marchés potentiels pour leurs produits et leurs services.

La Stratégie de promotion du commerce international adoptée par le gouvernement fédéral a pour objet d'aider les entreprises canadiennes à tirer parti des occasions d'affaires internationales tout en atténuant les risques dans une économie mondiale en pleine évolution. Le but ultime consiste à offrir aux Canadiens un niveau d'emploi élevé, des salaires intéressants et un meilleur niveau de vie. À cette fin, les objectifs du gouvernement fédéral consistent à faire du Canada le chef de file mondial du commerce en améliorant sa compétitivité internationale et à lui faire jouer un rôle de premier plan dans la libéralisation du commerce mondial.

Les mesures prises par Industrie Canada

Comme le Ministère est présent dans toutes les régions du pays, il est particulièrement bien placé pour travailler de concert avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux. Dans son rôle par rapport au commerce, le Ministère peut soutenir les entreprises canadiennes en favorisant l'innovation et en attirant d'autres investissements, et il les aide par le fait même à devenir plus productives et concurrentielles dans l'économie du savoir. Les secteurs concurrentiels de la nouvelle économie sont ainsi en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés national et étrangers.

En plus d'ouvrir la voie aux entreprises canadiennes pour stimuler le commerce intérieur et extérieur grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés, Industrie Canada et ses partenaires ne cessent d'améliorer les programmes, les produits et les services actuels et d'en élaborer de nouveaux pour répondre aux besoins particuliers des clients.

Le Ministère travaille en collaboration avec un vaste réseau, qui comprend Équipe Canada inc (<http://exportsource.gc.ca>), d'autres ministères et organismes fédéraux, les administrations provinciales, territoriales et locales ainsi que le secteur privé, pour assurer la prestation intégrée de programmes et de services à l'intention des entreprises canadiennes, notamment celles qui exportent. Industrie Canada s'efforce d'améliorer continuellement sa base de données analytiques, afin de communiquer aux entreprises canadiennes la meilleure information et les meilleurs renseignements stratégiques qui soient.

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer aux entreprises canadiennes un meilleur accès aux marchés et à leur en ouvrir de nouveaux, au pays et à l'étranger,

pour les aider à prendre de l'expansion et à rivaliser à armes égales avec leurs concurrents. Dans leurs efforts visant à soutenir la concurrence internationale, les entreprises recherchent un environnement commercial prévisible et ouvert. Industrie Canada a un rôle important à jouer, par les activités multilatérales et bilatérales qu'il mène en collaboration avec le MAECI et ses partenaires étrangers, pour éliminer les obstacles éventuels et harmoniser les normes, les politiques et les règlements. Le Ministère collabore également avec ses partenaires au pays afin d'éliminer les restrictions intérieures qui empêchent les entreprises d'atteindre la masse critique nécessaire pour conquérir les marchés internationaux et défavorisent les entreprises canadiennes sur leur propre marché par rapport à leurs concurrents. L'Accord sur le commerce intérieur est le mécanisme officiel qui vise à réduire les obstacles au commerce intérieur. Le Ministère a traité ces problèmes en 2000-2001 et l'annexe A-5 fait état de plusieurs réalisations à cet égard.

CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA

En moyenne, les Centres de services aux entreprises du Canada ont répondu chaque mois à 1 426 appels concernant le commerce, soit une légère diminution attribuable à la promotion limitée des Services d'information sur l'exportation d'Équipe Canada inc (1 888 811-1119). Au total, 34 p. 100 des appels provenaient d'entreprises exportatrices; 47 p. 100, d'entreprises qui exportent pour la première fois; et 19 p. 100, d'entreprises prêtes à exporter. Comme au cours des exercices antérieurs, les demandes de renseignements présentées à Équipe Canada inc portaient principalement sur la réglementation, les tarifs et la logistique de l'exportation.

Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs

Peu d'entreprises canadiennes exportent. Bien que les PME aient la possibilité d'accroître leurs exportations, peu d'entre elles le font de façon soutenue. Les exportateurs potentiels ne sont pas toujours conscients des possibilités qui s'offrent à eux pour diversifier leurs marchés au-delà du

ÉQUIPES SECTORIELLES COMMERCIALES CANADA

Les Équipes sectorielles commerciales Canada sont des réseaux nationaux, regroupant des partenaires des secteurs public et privé, qui planifient et mettent en œuvre des programmes de promotion du commerce dans les principaux secteurs industriels. Elles organisent notamment des salons et des missions commerciales à l'étranger, accueillent des missions étrangères et organisent des séminaires et des activités de jumelage. Une analyse préliminaire indique que la clientèle est fort satisfaite des foires commerciales et des missions.

- BIO : 80 p. 100 des participants ont été extrêmement satisfaits de l'événement; entre autres résultats, 78 p. 100 s'attendaient à des ventes et 53 p. 100 prévoyaient la formation de partenariats ou d'alliances stratégiques.
- Medica : quatre contrats ont été signés sur place et 25 autres sont en cours de négociation; les ventes pour la première année sont estimées à 3,8 millions de dollars et les ventes prévues sur cinq ans avoisinent 31 millions.
- Farnborough International : les PME ont mentionné plus de 40 possibilités de coentreprises et d'alliances stratégiques et 92 p. 100 d'entre elles ont fait état d'indices de vente remplissant les conditions requises.
- Mission environnementale au Texas et au Mexique : 92 p. 100 des répondants ont qualifié la mission de très bonne ou d'excellente; 40 occasions d'affaires sûres ont été signalées et on s'attend à un chiffre d'affaires net à l'exportation de 5,5 millions de dollars.

Canada ou encore ils ne connaissent pas toujours les pratiques et les mécanismes en matière d'exportation. Les plus petites entreprises, notamment dans les nouvelles industries à forte concentration de savoir, ont du mal à trouver de l'aide lorsqu'elles tentent de prendre de l'expansion sur les marchés internationaux.

Grâce à ses 10 Centres de commerce international (CCI) situés dans différentes régions du pays, Industrie Canada est particulièrement bien placé pour travailler en étroite collaboration avec les exportateurs

canadiens, notamment les PME, afin de les aider à se préparer à exporter et à améliorer leur capacité d'assurer une présence soutenue sur les marchés étrangers. Les CCI disposent d'excellents réseaux dans les régions et ils continueront de collaborer avec les Réseaux commerciaux régionaux (qui regroupent les pouvoirs publics provinciaux, régionaux et locaux, d'autres ministères et organismes fédéraux, les chambres de commerce, les ONG et le secteur privé) pour répondre aux besoins particuliers des entreprises dans chaque région. Néanmoins, selon une série de groupes de discussion qui se sont tenus

LE SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Le commerce canadien des TIC connaît un essor remarquable. En 1999, les exportations étaient évaluées à 30,3 milliards de dollars, soit plus du double de leur valeur en 1993. Ce montant représente 8 p. 100 de la valeur totale des exportations. Les importations ont atteint 53,8 milliards de dollars, soit plus du double de leur valeur en 1993, et représentent 15,4 p. 100 de la totalité des importations canadiennes. Entre 1993 et 1998, les exportations canadiennes totales ont connu une croissance incomparable, progressant au rythme annuel de 11,2 p. 100, et les exportations du secteur des TIC ont progressé encore davantage, au rythme annuel moyen de 12,8 p. 100.

Une des équipes sectorielles commerciales Canada du Ministère a pour mission d'aider le milieu des TIC. Au cours de l'exercice écoulé, elle a atteint les objectifs suivants :

- Elle a fait valoir le Canada en tant que chef de file de la haute technologie en préparant des dépliants publicitaires sur le commerce et l'investissement dans le secteur des TIC (logiciels, multimédia, communications sans fil et ensemble des TIC), publiés en plusieurs langues et en format cédérom.
- Elle a dirigé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de technologies de l'information, incluant une base de données sur les activités internationales, afin de faciliter l'inscription aux événements internationaux et l'échange d'information sur les marchés et de renseignements commerciaux avec les exportateurs canadiens. On prévoit également adapter la base de données à l'usage d'autres Équipes sectorielles commerciales Canada.
- Elle a participé à la mission commerciale d'Équipe Canada en Chine et à Hong Kong sous l'égide du Premier ministre, laquelle a permis aux entreprises du secteur des TIC de signer 21 contrats d'une valeur totale supérieure à 1,096 milliard de dollars, neuf protocoles d'entente évalués à plus de 7,5 millions, une lettre d'intention d'une valeur de 2 millions et cinq autres types d'entente d'une valeur supérieure à 51 millions.
- Elle a organisé la participation canadienne aux salons professionnels CommunicAsia 2001 et BroadcastAsia 2001, qui se sont tenus à Singapour. Comme le mentionnent les 27 entreprises qui ont rempli un questionnaire détaillé, les ventes sur place se situent entre 600 000 \$ et 2,2 millions de dollars; les ventes prévues au cours des six prochains mois devaient être de l'ordre de 3,1 à 6 millions; 12 ententes de distribution ont été signées; six coentreprises ont été créées et six ententes de production conjointe ont été conclues.
- Elle a mené à bien une série de projets qui ont facilité l'accès au marché, notamment des projets de formation à l'Institut des cadres supérieurs en gestion des télécommunications du Canada, l'India Telecom Framework Project et le Public Policy Options Project for E-Commerce (Chine).

Source : Statistique Canada, *Au-delà de l'autoroute de l'information : Un Canada réseauté, 2001*.

en 1999 dans toutes les régions du pays, les clients n'étaient pas conscients de l'éventail de services qu'ils pouvaient recevoir des CCI.

En 2000-2001, Industrie Canada est intervenu en élaborant un programme d'image de marque et en contribuant à des événements internationaux et à des infrastructures financières, ce qui a permis d'inciter de nouvelles entreprises canadiennes à exporter. On trouvera plus de détails à l'annexe A-5.

Développer les marchés étrangers

Grâce, notamment, à des industries comme celles des télécommunications, de la biotechnologie, de la fabrication de pointe, de la robotique et des nouvelles technologies environnementales, le Canada est maintenant bien établi dans l'économie du savoir. Compte tenu de l'accroissement de la demande mondiale de produits à forte valeur ajoutée dans ces secteurs, Industrie Canada joue un rôle important dans leur promotion. Il dote ainsi le Canada d'une assise qui contribue à faire valoir le pays comme fournisseur de produits et de services spécialisés et comme pays novateur, offrant des occasions intéressantes aux entreprises et aux investisseurs.

Afin d'atteindre cet objectif, Industrie Canada a étendu la portée de l'Initiative sur les villes durables (dont la valeur estimative atteint actuellement deux milliards de dollars). Il a accru les possibilités d'exportation à l'étranger et publié des indicateurs pour rendre compte des progrès accomplis. On trouvera à l'annexe A-5 de plus amples renseignements sur les activités mises en œuvre pour atteindre ce résultat.

ATTEINDRE LES COLLECTIVITÉS

En Colombie-Britannique, les CCI, en collaboration avec plusieurs partenaires du Réseau commercial régional, ont créé le Pacific Export Club. Cet organisme vise à combler un vide et à aider les petits exportateurs novices à découvrir et à obtenir l'éventail de ressources susceptibles de les aider à exporter. Le club offre des possibilités de réseautage qui permettent aux exportateurs de rencontrer des transitaires, des courtiers en douane, des banquiers, des investisseurs, des financiers, des avocats et des partenaires du Réseau commercial régional afin de discuter des difficultés et des solutions pour assurer la mise en marché des biens. Il existe également des réseaux commerciaux locaux à plusieurs endroits dans la région du Pacifique, lesquels regroupent les fournisseurs de services à l'exportation et ceux qui s'intéressent à l'exportation dans la vallée de l'Okanagan, dans l'île de Vancouver et au Yukon.

À Terre-Neuve et au Labrador, le Réseau commercial régional aide les réseaux commerciaux communautaires à faire valoir davantage auprès des entreprises en région rurale l'intérêt de l'exportation en tant que solution de croissance et à leur donner un meilleur accès aux outils et à l'information sur les exigences et les possibilités en matière d'exportation.

Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international

Industrie Canada travaille en collaboration avec le vaste réseau de membres d'Équipe Canada inc pour assurer la coordination et l'intégration des programmes et des services offerts aux exportateurs canadiens. Les réseaux commerciaux régionaux, que co-président le délégué commercial principal de chacun des CCI et un représentant de haut niveau du gouvernement provincial, jouent un rôle essentiel en offrant directement les outils de développement du commerce international aux entreprises qui en ont besoin. On trouvera à l'annexe A-5 la liste des principales améliorations apportées au cours de la période.

2.5 APPORT D'INDUSTRIE CANADA À L'INITIATIVE DES RÉSULTATS POUR LES CANADIENS ET LES CANADIENNES

Prestation de services axée sur les citoyens

En vertu de l'initiative Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes, la conception, la diffusion et l'évaluation des rapports relatifs aux activités du gouvernement du Canada doivent être centrées sur les citoyens. En s'inspirant des éléments de l'Initiative sur l'amélioration du service, Industrie Canada s'est efforcé d'assurer un meilleur service aux citoyens canadiens par divers moyens.

Tout au long de l'exercice 2000-2001, Industrie Canada a mené une série d'évaluations internes afin d'établir des points de référence concernant ses points forts et de mettre en évidence les domaines où de nouvelles approches amélioreraient nettement le service à la population canadienne. Il a utilisé les critères d'excellence des prix nationaux de la qualité, reconnus à l'échelle internationale, pour évaluer 17 organismes différents au sein du Ministère. Chacune des études a cerné les atouts et les domaines nécessitant des améliorations. La plupart de ces organismes sont maintenant dotés de plans d'amélioration actuellement mis en œuvre.

D'autres initiatives particulières et ciblées ont été menées à bien. Par exemple, Mesures Canada a obtenu son homologation ISO 9002 : 1994 pour le système de gestion de la qualité de son Programme d'accréditation à l'Administration centrale et dans la région de l'Ontario, et il s'efforcera d'obtenir son homologation pour les autres régions au cours de 2001-2002. De même, le Bureau de la concurrence a mené à bien une évaluation des performances relatives à son processus d'examen des fusions (voir l'encadré

intitulé *Analyse comparative du service axé sur la clientèle*, à la page suivante). Par ailleurs, Entreprise autochtone Canada permet maintenant aux intéressés de s'acquitter en ligne des formalités de demande dans deux régions pilotes — Alberta/Territoires du Nord-Ouest et Québec/Nunavut — en préparation du lancement de ce service à l'échelle du pays à l'automne 2001.

Au cours de l'exercice, cinq projets du Ministère ont été menés dans le cadre du projet pilote Service Canada. Leur but est de faciliter l'accès des Canadiens à une large gamme de services gouvernementaux en un lieu donné ou grâce à des applications Internet novatrices et d'offrir, par conséquent, une sorte de guichet unique et un accès intégré.

- Réseau communautaire du comté d'Oxford;
- Services Nouveau-Brunswick;
- Passerelle d'information pour le consommateur canadien (<http://InfoConsommation.ca>);
- Consultez-nous!, service intégré par Internet et par téléphone (http://www.rcsec.org/vweb/talktous_na_f.cfm);
- Entreprise Toronto (<http://www.enterprisetoronto.com>), en anglais seulement.

Les quatre premiers projets ont remporté un tel succès qu'ils se poursuivront au-delà de la période expérimentale. La responsabilité du cinquième projet a été confiée à un autre ministère. Le site Web de Service Canada (<http://www.servicecanada.gc.ca>) donne de plus amples informations sur ces projets.

Pour faciliter l'accès des petites entreprises de toutes les régions du Canada à des services intégrés s'adressant spécialement à elles, le réseau des Centres de services

ANALYSE COMPARATIVE DU SERVICE AXÉ SUR LA CLIENTÈLE

Aux prises avec un nombre croissant de dossiers de fusionnement et une augmentation des cas complexes faisant appel à plusieurs secteurs de compétence, le Bureau de la concurrence a introduit, en 1997, des normes de service et il facture maintenant des frais pour l'examen des fusionnements. Par la suite, il a entrepris une analyse comparative afin d'étudier et de perfectionner son processus d'examen des fusionnements.

- La Direction des fusionnements parvient à respecter les normes de service qu'elle s'est fixées dans une proportion de 92 p. 100 dans les cas complexes, ce qui indique bien que les normes sont probablement adéquates. Les normes sont loin d'être laxistes, puisque la Direction ne parvient pas à les respecter à 100 p. 100, mais elles ne sont plus irréalistes au point de décourager le personnel.
- En 2000-2001, la Direction des fusionnements a effectué 349 examens de fusionnements; 63 personnes ont renvoyé les fiches de rétroaction, soit un taux de 18 p. 100. Aucune de ces fiches ne faisait état d'un service passable ou médiocre. En comparaison, de novembre 1997 au 31 mars 2000, 10 p. 100 des répondants avaient qualifié le service de passable ou médiocre. Des commentaires indiquant que l'examen a été conduit de façon professionnelle et en temps opportun, et l'emploi de qualificatifs comme bon et excellent, indiquent une rétroaction extrêmement positive de la part des intervenants.
- Comme l'indique le *Rapport de l'analyse comparative de l'examen des fusionnements* publié par le Bureau de la concurrence (<http://strategis.gc.ca/SSGF/ct02224f.html>), l'étude inclut une présentation des procédures d'examen des fusionnements; des entrevues avec le personnel de la Direction des fusionnements et d'autres intervenants, comme le ministère de la Justice du Canada; des entrevues approfondies avec des avocats traitant régulièrement avec la Direction; et des entrevues avec d'autres organismes responsables de la concurrence aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, ainsi que des avocats de ces pays, afin de recueillir leur point de vue sur leur système et leur opinion sur ce qu'ils considèrent comme des pratiques exemplaires en ce qui concerne l'examen des fusionnements.

Les changements introduits au cours et à la suite de l'analyse comparative de l'examen des fusionnements, notamment la création d'un service spécialisé traitant de la notification des fusionnements, la formation et une interaction constante avec les clients, ont apporté d'importantes améliorations aux procédures. Par suite de l'analyse comparative, on s'attend à ce que le Canada dispose d'un système efficace, efficient et adapté, faisant la synthèse des pratiques exemplaires au pays et des leçons tirées des pratiques exemplaires à l'étranger.

aux entreprises du Canada a poursuivi ses activités et son essor (http://www.rcsec.org/rapport_annuel). En partenariat avec le gouvernement du Nunavut, Industrie Canada a inauguré deux sites d'accès supplémentaires (Rankin Inlet et Lugluktuk). Le Centre de services aux entreprises Canada-Yukon et Service Canada ont uni leurs efforts pour créer un guichet unique donnant aux particuliers et aux entreprises des renseignements sur les programmes et les services gouvernementaux à partir d'un nouveau site conjoint situé à Watson Lake. Enfin, l'expansion du réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario vise à assurer un service universel à toutes les régions rurales de la province.

Plusieurs organismes du Ministère produisent maintenant des rapports trimestriels ou semestriels sur le rendement. Par exemple, le rapport trimestriel de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) est régulièrement examiné par l'équipe de la haute direction avant la prise de décisions liées à l'amélioration du service à la clientèle. L'Office suit de près, et examine régulièrement, la satisfaction de la clientèle et le rendement par rapport aux normes de service publiées. Grâce à ces efforts, le Ministère est mieux en mesure de répondre aux attentes toujours plus élevées des citoyens canadiens.

Gouvernement en direct

L'un des principaux objectifs de l'initiative Gouvernement en direct consiste à promouvoir la prestation intégrée de services aux Canadiens, structurée selon les besoins de la clientèle et transcendant les frontières entre les ministères. Dans le cadre de projets de partenariat, Industrie Canada assume la direction ou participe à la réalisation de plusieurs sites ou portails qui regroupent l'information émanant de différentes administrations publiques (*voir l'encadré à la page 17*).

Au sein du Ministère, les intéressés peuvent obtenir des renseignements en ligne sur les principaux programmes, politiques et services d'Industrie Canada de même que sur les principaux forums destinés à la clientèle en consultant plusieurs sites Web (*voir à la page 18 et se reporter à l'annexe B*). Par ailleurs, les volets de la plupart des principaux services externes d'Industrie Canada sont également accessibles par voie électronique, et il s'en ajoute constamment. Par exemple, les Centres de services aux entreprises du Canada ont mené à bien quatre projets pilotes portant sur le perfectionnement d'un service novateur intitulé Consultez-nous! Ce service utilise le téléphone et le Web pour aider les entreprises clientes à trouver de l'information (<http://vweb.cbcs.org/francais/forms/na/talktous.jsp>). Environ 500 clients ont eu recours à ce service pendant la phase pilote et ils se sont déclarés fort satisfaits de la qualité des interactions. Le service vidéo multimédia en ligne de la Direction générale des corporations, qui aide les entreprises à se constituer en personne morale et à déposer les documents en ligne, est un autre exemple digne de mention. Cette direction a également introduit un service interactif à l'intention des entreprises; en leur donnant accès à un texte préapprouvé à annexer à leur demande, ce service leur permet de se constituer en personne morale en ligne en quelques heures. La satisfaction de la clientèle à l'égard des services en ligne de la Direction générale des corporations est extrêmement élevée.

FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS DE STRATEGIS

- *Strategis* a dépassé son objectif de 7,2 millions de visites. À la fin de l'exercice, il en avait reçu 8,4 millions. La fréquentation du site a progressé de 50 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.
- Selon le sondage annuel réalisé auprès de la clientèle, la majorité des utilisateurs de *Strategis* sont des diplômés d'établissements postsecondaires, employés comme cadres supérieurs au sein de PME comptant moins de 100 employés.
- Comme le sondage et d'autres commentaires spontanés ont indiqué qu'il pourrait être utile de restructurer le site, on a procédé à un remaniement pour répondre aux besoins des utilisateurs. Ainsi, on a abrégé l'URL en vue de faciliter l'accès des utilisateurs, et on a repensé l'interface et ajouté des modes de navigation pour renforcer la fonctionnalité du site.
- Des produits ont été ajoutés à *Strategis* ou ont été sensiblement améliorés, notamment :
 - Guide de télésanté/santé_e;
 - Stratégie de développement durable;
 - Données sur le commerce en direct;
 - Plan d'investissement communautaire du Canada;
 - Spectre en direct;
 - Passerelle de la biotechnologie.
- En 2000-2001, le service de dépannage de *Strategis* a reçu environ 30 000 demandes de renseignements, ce qui représente une augmentation de 28 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, grâce à une stratégie visant à optimiser l'autonomie des clients, on a réussi à réduire de 25 p. 100 les demandes d'aide, lesquelles sont passées de 4 à 3 pour 1 000 visites.

<http://strategis.gc.ca>

En 2000-2001, Industrie Canada a respecté l'ensemble des exigences du volet 1 de l'initiative Gouvernement en direct. Au 31 décembre 2000, les clients avaient accès par voie électronique aux renseignements sur tous les programmes et services du Ministère de même qu'aux principaux formulaires.

Modernisation de la fonction de contrôleur

La modernisation de la fonction de contrôleur constitue l'une des grandes priorités du gouvernement. Il s'agit d'une approche pangouvernementale axée sur une saine gestion des ressources publiques et l'efficacité de la prise de décisions. L'objet est de fournir aux gestionnaires une information intégrée sur le rendement financier et non financier, une saine approche de la gestion du risque, des systèmes de contrôle pertinents et un fonds commun de valeurs et de principes éthiques (http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.asp).

Industrie Canada figure parmi les 15 ministères et organismes ayant participé à l'étape pilote de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur. Les réalisations énoncées ci-après ont contribué à la modernisation de cette fonction au sein du Ministère :

- mise en œuvre satisfaisante de la Stratégie d'information financière au 1^{er} avril 2001 et cours de formation en gestion financière offerts aux gestionnaires, au personnel administratif et aux spécialistes fonctionnels;
- réalisation d'une évaluation de la modernisation des pratiques de gestion en vue d'établir des données de référence, à partir d'entrevues auprès de 40 gestionnaires et spécialistes d'Industrie Canada en poste à l'Administration centrale ou dans les secteurs et régions;
- examen de la politique et des procédures de passation des marchés, et introduction subséquente d'une procédure d'examen dans le cas des contrats de plus de 25 000 \$.

Amélioration des rapports au Parlement

L'amélioration des rapports au Parlement a pour objet de communiquer aux députés et aux sénateurs, ainsi qu'aux citoyens canadiens, une information de première qualité sur les plans et les réalisations du gouvernement du Canada. Elle vise non

seulement à améliorer les documents relatifs à la gestion des dépenses présentés au Parlement, notamment les rapports sur les plans et les priorités ou les rapports ministériels sur le rendement, mais aussi à mettre davantage l'accent sur les résultats et l'information sur le rendement. En outre, l'amélioration des rapports au Parlement aide les Canadiens à mieux comprendre et à façonner la politique publique.

Industrie Canada a adopté une approche de gestion axée sur les résultats pour que ses clients, les intervenants, les bénéficiaires, les députés, les sénateurs et le grand public comprennent bien en quoi le Ministère constitue pour les Canadiens un partenaire indispensable. Cette approche permet également de s'assurer que les décisions de gestion reposent le plus souvent sur des renseignements relatifs au rendement qui mettent en évidence les atouts et les faiblesses des programmes et donnent des indications sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Cette approche favorise par ricochet une culture de l'apprentissage et de l'amélioration continue.

Le présent rapport est fondé sur un cadre de rendement ministériel qui montre comment les programmes et activités d'Industrie Canada contribuent à la réalisation de ses objectifs stratégiques et, en bout de ligne, au programme d'action du gouvernement. Ce cadre est validé chaque année par les hauts fonctionnaires du Ministère pour en assurer la pertinence. Des modifications mineures y sont parfois introduites pour tenir compte de l'évolution continue des responsabilités du Ministère en fonction des changements rapides dans l'environnement où il exerce ses activités. En 2000-2001, par exemple, Industrie Canada a ajouté un quatrième résultat clé à son objectif stratégique d'innovation afin de rendre compte de l'engagement du Ministère à rattacher ses objectifs de productivité et d'innovation à la performance environnementale.

Au cours de l'exercice écoulé, le Ministère a également progressé dans l'élaboration d'une stratégie de mesure du rendement à l'échelle de l'organisme, en précisant les problèmes qu'il s'efforce de résoudre pour obtenir les principaux résultats qu'il s'est engagé à atteindre. Cette stratégie lui permettra de préciser des indicateurs de rendement qui l'aideront à déterminer si ses programmes, ses activités et ses services ont eu l'incidence souhaitée sur ces problèmes. Industrie Canada examine à l'heure actuelle une série de projets témoins qui lui permettront de déployer une stratégie de mesure du rendement à l'échelle du Ministère.

En fin de compte, le Ministère mettra en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour produire une information fiable et pertinente sur le rendement afin d'aider les gestionnaires ministériels dans la prise de décisions quotidiennes et de permettre aux députés et aux sénateurs, de même qu'aux clients et aux intervenants, d'évaluer la contribution du Ministère au bien-être des Canadiens.

Milieu de travail exemplaire

Le succès d'Industrie Canada dans la réalisation de ses cinq objectifs stratégiques repose sur les talents, les compétences et la motivation de ses employés. Le Ministère

ne ménage pas ses efforts pour privilégier une culture organisationnelle et un climat de travail fondés sur les principes et les valeurs qui sont au cœur de la fonction publique et qui sont en harmonie avec le profil et les caractéristiques propres à des organismes axés sur le savoir.

Le Ministère continue de s'inspirer considérablement du Plan de gestion des personnes, qui met l'accent sur le recrutement, la représentativité, le maintien en poste et l'apprentissage. Les 20 projets approuvés en 2000-2001 ont aidé le Ministère à maintenir ses acquis et à progresser dans la voie d'un organisme du savoir ainsi qu'à offrir un milieu de travail de choix, comme il s'était engagé à le faire. Les initiatives ont porté sur l'emploi des Autochtones; l'orientation et l'encadrement professionnels; les aménagements pour les personnes ayant une déficience; la série de conférences sur le leadership et la formation connexe; les primes pour longs services; les plans d'apprentissage personnalisés; le parrainage des Jeux du commerce; la réalisation d'études sur les pratiques et les programmes avant-gardistes d'hygiène en milieu de travail dans les entreprises canadiennes; le recrutement ciblé des ingénieurs; un cadre de mesure du rendement; et le bien-être en milieu de travail et l'équilibre entre les obligations professionnelles et personnelles.

PRINCIPALES INITIATIVES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Élaboration d'une stratégie intégrée de recrutement, de maintien en poste et de représentativité.
- Élaboration d'une stratégie ciblant les établissements d'enseignement, axée sur l'image de marque du Ministère.
- Programme de développement d'une gestion intégrée, pour faire face aux graves pénuries prévues à tous les niveaux du groupe EX au cours des cinq prochaines années.
- Réalisation d'une étude sur la dynamique du système concernant le recrutement et le maintien en poste des ingénieurs.
- Élaboration d'un plan pour donner suite aux problèmes soulevés dans le Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux, notamment le harcèlement et la discrimination.
- Parrainage de l'étude sur le bien-être en milieu de travail réalisée par le Centre syndical et patronal du Canada et participation au sondage de Santé Canada mené par Linda Duxbury sur l'équilibre entre les obligations professionnelles et personnelles.
- Élaboration d'une stratégie ministérielle pour donner suite au rapport Perinbam et établissement d'un plan d'action pour donner suite aux résultats de la Vérification de l'équité en matière d'emploi.

SECTION 3 : PRÉSENTATION D'INFORMATION CONSOLIDÉE

3.1 PAIEMENTS DE TRANSFERT

La présente section fait état des résultats des programmes de subventions et de contributions qui étaient en cours à Industrie Canada au 31 mars 2001 (programmes en vertu desquels de nouvelles contributions peuvent être approuvées, soit directement par le Ministère ou par un intermédiaire).

Aide financière aux groupes de défense des consommateurs et à d'autres organismes bénévoles travaillant dans l'intérêt des consommateurs

Dix-huit organismes ont présenté 91 demandes de financement. Le montant demandé correspondait à environ quatre fois le budget disponible de un million de dollars. Dix organismes ont obtenu un financement pour 27 projets portant sur divers aspects de la consommation : vente au détail d'automobiles, biotechnologie, crédit à la consommation, autonomie des organismes de défense des consommateurs, commerce électronique, déréglementation du secteur de l'énergie, services financiers, protection des renseignements personnels, normes, consommation durable et télécommunications. Les projets, qui s'étendaient sur des périodes allant de plusieurs semaines à plusieurs mois, ont été menés à bien entre avril 2000 et mars 2001.

<http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca>

CANARIE — Phase III

- En 2000-2001, le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) a achevé l'aménagement de CA*net 3 et veillé à la mise en œuvre satisfaisante des liens ethernet à Terre-Neuve (août 2000) et à l'Île-du-Prince-Édouard (janvier 2001).
- Tous les réseaux optiques provinciaux sont maintenant connectés à CA*net 3, qui relie plus de 200 organismes et 2 000 écoles et établissements d'enseignement à 56 réseaux internationaux de recherche et d'éducation.
- CANARIE a également organisé plusieurs événements réussis liés à l'industrie, notamment la Conférence NET 2000, des ateliers sur l'apprentissage électronique, la sixième édition des Prix nationaux IWAY et un sixième atelier sur le réseautage de pointe.
- Le trafic de CA*net 3 a augmenté, si bien que le trafic de sortie dépasse le trafic d'entrée — autrement dit, les chercheurs canadiens fournissent plus d'information qu'ils n'en cherchent sur les réseaux étrangers et ils sont maintenant des fournisseurs nets de données. Plus de 1 000 scientifiques et 5 000 éducateurs utilisent quotidiennement le réseau.

On trouvera d'autres résultats concernant ce programme aux pages 70 et 73.

<http://www.canarie.ca>

Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)

Accès des petites entreprises au capital

FedNor a dépensé plus de 10,3 millions de dollars dans le cadre de 26 projets d'investissement.

Accès des petites entreprises à l'information

FedNor a versé plus de 1,4 million de dollars à 14 projets d'innovation et plus de 3,2 millions à 37 projets de connectivité.

Accès des petites entreprises aux marchés

FedNor a consacré plus de 1,5 million de dollars à 14 projets liés au commerce.

Promotion de collectivités autonomes et viables

FedNor a versé plus de 14,7 millions de dollars à 509 projets de partenariat communautaire.

Programme de développement des collectivités

- Dans le cadre du Programme de développement des collectivités de l'Ontario, FedNor a versé plus de 15,05 millions de dollars sous forme de contributions.
- Dans le cadre du Programme FedNor, des capitaux supplémentaires de plus de 8,3 millions de dollars ont été octroyés au fonds d'investissement des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et plus de 177 000 \$ ont été attribués pour la réalisation de huit nouveaux projets de mise à niveau informatique des SADC.
- On a amorcé l'expansion du réseau des SADC en Ontario, afin d'assurer une couverture universelle aux régions rurales de la province.

On trouvera de plus amples renseignements sur FedNor aux pages 71, 73 et 83.

<http://strategis.gc.ca/fednor>

Institut canadien de recherches avancées

- L'Institut canadien de recherches avancées a mis sur pied des équipes de recherche pluridisciplinaires pour explorer des domaines d'intérêt scientifique comme la biologie évolutive, la nanoélectronique, la superconductivité, la croissance économique et la politique, la cosmologie et la gravité, l'évolution des systèmes terrestres, la santé de la population et le développement humain.
- L'Institut a suscité des investissements des gouvernements provinciaux et du secteur privé supérieurs aux 3,5 millions de dollars versés par le gouvernement fédéral.

<http://www.ciar.ca> (en anglais seulement)

Partenariat technologique Canada

On trouvera les résultats de ce programme à la page 10.

<http://ptc.ic.gc.ca>

PRECARN

L'investissement de PRECARN dans la recherche pour l'exercice a totalisé 11 millions de dollars, qui ont généré 18 millions d'engagements de la part du secteur privé, soit une somme totale de 29 millions consacrés à la R-D.

On trouvera les résultats de ce programme aux pages 70 et 72.

<http://www.precarn.ca>

Programmes d'Entreprise autochtone Canada

Initiative de développement des entreprises autochtones

Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones

On trouvera des résultats supplémentaires concernant Entreprise autochtone Canada aux pages 29, 71 et 83.

<http://carteautochtone.ic.gc.ca>

Programmes de l'inforoute

Programme d'accès communautaire

On trouvera les résultats de ce programme à la page 14.

<http://pac.ic.gc.ca>

Programme des ordinateurs pour les écoles

On trouvera les résultats de ce programme à la page 14.

<http://www.rescol.ca/cfs-ope>

Francommunautés virtuelles

On trouvera les résultats de ce programme à la page 75.

<http://francommunautes.ic.gc.ca>

Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship

- Ces camps offrent à des jeunes une expérience professionnelle pertinente de courte durée, qui leur confère un atout pour obtenir par la suite un emploi dans leur domaine.
- En 2000-2001, 108 jeunes ont été engagés comme animateurs dans des camps de diverses régions du Canada. Le but de ces camps est de stimuler l'intérêt des enfants pour Internet et de leur permettre d'acquérir des compétences et de s'initier à d'autres technologies de l'information, aux sciences et à l'entrepreneurship — domaines d'importance croissante pour leur avenir.

<http://www.rescol.ca/ise>

Cyberjeunes Canada International

On trouvera les résultats de ce programme à la page 15.

<http://www.netcorps-cyberjeunes.org>

Rescol

On trouvera les résultats de ce programme à la page 14.

<http://www.rescol.ca>

Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol

On trouvera les résultats de ce programme à la page 75.

<http://www.rescol.ca/fonds>

Collectivités ingénieuses

On trouvera les résultats de ce programme à la page 73.

<http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca>

Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet)

On trouvera les résultats de ce programme à la page 14.

<http://www.volnet.org>

3.2 DÉVELOPPEMENT DURABLE

La présente section fait état des réalisations d'Industrie Canada au chapitre du développement durable. Elle rend compte notamment de la dernière phase de la première Stratégie de développement durable du Ministère de 1997 à 2000 (SDD-I), de même que des progrès réalisés depuis la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, qui va de 2000 à 2003 (SDD-II).

En vertu de la SDD-I, le Ministère s'est engagé à promouvoir le développement durable tout en s'acquittant de son mandat global, qui est de doter le pays d'une économie plus concurrentielle fondée sur le savoir. Le Ministère avait mené à bien la mise en œuvre de la SDD-I au cours de la dernière période de rapport, et les travaux amorcés dans le cadre d'initiatives relevant de cette stratégie se sont poursuivis au cours de la période de transition ayant mené à la SDD-II. Le tableau 1 présente certains progrès notables accomplis au cours de la période régie par la SDD-I.

Alors que la SDD-I était en grande partie axée sur l'apprentissage et la découverte, la nouvelle stratégie ministérielle, SDD-II, met l'accent sur le leadership et les partenariats propres à favoriser le développement durable selon les trois grands axes suivants :

- la productivité par l'écoefficacité;
- les technologies environnementales;
- l'intégration du développement durable dans la prise de décisions.

Le tableau 2 présente certaines réalisations du Ministère depuis l'adoption de la SDD-II en février 2001. On trouvera dans le site Web d'Industrie Canada consacré au développement durable de plus amples renseignements sur les deux stratégies (<http://strategis.gc.ca/dd>).

Tableau 1 : Certaines réalisations de la Stratégie de développement durable 1997-2000 — phase finale (SDD-I)

Objectifs stratégiques ministériels	Réalisations en 2000-2001
<p>1. Marché Créer un climat de marché qui favorise le développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a participé à un forum sur la gérance de la biodiversité dans les industries primaires afin de voir comment le secteur privé pourrait volontairement atténuer les répercussions de la mise en valeur des ressources sur la faune. • Il a été l'hôte d'une série d'ateliers organisés par le comité interministériel sur la gérance organisationnelle dans le but de mettre en évidence les initiatives industrielles de promotion du développement durable. • Il a financé l'étude intitulée <i>Surveiller l'information disponible au public en matière de durabilité</i>, menée par l'Association des consommateurs du Canada.
<p>2. Innovation Améliorer la capacité des entreprises canadiennes à mettre au point et à utiliser des technologies et des outils novateurs qui contribuent au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada, le Ministère a investi 9,9 millions de dollars dans la technologie liée au développement durable, suscitant ainsi des investissements supplémentaires d'environ 20 millions provenant d'autres sources. • Il a créé la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable, en partenariat avec Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. • Il a mené à bien l'analyse de la Table de concertation de l'industrie relative aux réductions des gaz à effet de serre et aux coûts associés aux différentes mesures stratégiques.

Objectifs stratégiques ministériels	Réalisations en 2000-2001
<p>3. Commerce et investissement Encourager les échanges commerciaux et les investissements qui contribuent au développement durable au Canada et à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a participé aux comités de l'OMC et de l'OCDE sur le commerce et l'environnement. Il a participé au programme de l'OCDE sur la responsabilité élargie des producteurs. Il a participé au programme de travail permanent pour la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination.
<p>4. Intendance et gestion Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada à gérer et à mettre en œuvre les politiques, programmes et activités qui contribuent au développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a donné à 134 participants un cours de formation sur le développement durable et un module de formation sur l'évaluation environnementale. Il a lancé un programme pilote panministériel pour mettre à l'essai une ligne directrice et un questionnaire relatifs à une évaluation environnementale stratégique perfectionnée. Il a élargi les installations de recyclage pour inclure le téléphone cellulaire et les piles alcalines.

Tableau 2 : Certaines réalisations en vertu de la Stratégie de développement durable 2000-2003 (SDD-II)

Objectifs de développement durable	Réalisations en 2000-2001
<p>1. Écoefficacité Renforcer la capacité des industries et des entreprises canadiennes à élaborer et à utiliser des pratiques, des outils, des technologies et des produits qui contribuent à accroître la productivité et la performance environnementales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a élaboré un outil en ligne pour évaluer les connaissances des utilisateurs en matière d'écoefficacité et de productivité. Il a réalisé un projet d'outil d'autoévaluation de l'écoefficacité destiné aux PME. Il a lancé de nouveaux Réseaux de centres d'excellence (RCE), dont l'Automobile du XXI^e siècle. Il a publié un rapport intérimaire intitulé <i>Canadian Corporate Sustainability Reporting Benchmark Survey</i>.
<p>2. Technologies environnementales Faciliter le développement et la diffusion de technologies environnementales et de technologies habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Par le biais de PTC, le Ministère a investi 203 millions de dollars dans neuf projets liés au développement durable qui généreront, par effet de levier, 907 millions supplémentaires provenant d'autres sources. Il a lancé trois projets liés au développement durable en mettant l'accent sur la prévention de la pollution, qui seront réalisés par PRECARN. Par l'intermédiaire de la Fondation canadienne pour l'innovation, il a financé 12 projets de recherche universitaire dans des domaines comme le génie environnemental, la science du sol et l'hydrologie.
<p>3. Prise de décisions Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable à la prise de décisions, notamment à l'étape de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a entrepris l'élaboration d'un manuel sur le développement durable et le système de gestion environnementale qui présente les procédures sur l'établissement, la documentation et l'administration des processus liés à sa Stratégie de développement durable.

3.3 INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES

Rendement des initiatives réglementaires importantes

Objet de l'initiative réglementaire	Résultats escomptés	Résultats obtenus
<p>Règlement sur la radiocommunication — Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion — droits (révision).</p> <p>En raison des changements imposés par la nouvelle technologie, le Ministère doit adopter un nouveau barème de droits de licence pour l'utilisation du spectre à des fins autres que la radiodiffusion.</p>	<p>Adoption d'un nouveau barème de droits de licence pour l'utilisation du spectre à des fins autres que la radiodiffusion. Ce barème sera à la fois simple, souple et équitable pour tous les demandeurs.</p>	<p>En raison de problèmes de ressources et de difficultés imprévues concernant le traitement informatique des données requises pour élaborer convenablement le barème, la consultation a été reportée en 2001-2002.</p>

3.4 INITIATIVES COLLECTIVES

Les tableaux qui suivent présentent certaines initiatives collectives clés dans le cadre desquelles Industrie Canada joue un rôle important ou de premier plan.

Les initiatives collectives sont des stratégies, des activités ou des programmes entrepris et menés à bien grâce à des politiques publiques faisant intervenir plusieurs secteurs de compétence, ministères ou partenaires qui s'emploient à atteindre des objectifs communs en vue de s'acquitter d'un mandat précis.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
<p>Accès au capital (volet de l'Initiative de développement des entreprises autochtones)</p>	<p>Renforcer la capacité institutionnelle des établissements de crédit contribuant au développement des Autochtones et faciliter l'accès au capital pour l'octroi de prêts de développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) • Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) • Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) • Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) 	<p>Voir page 83.</p> <p>http://strategis.gc.ca/eac</p> <p>http://www.nacca.net/aboutus.htm (en anglais seulement)</p>

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Accès légal	Veiller à ce que les entreprises canadiennes demeurent concurrentielles sur les marchés internationaux, en menant des études et des analyses et en les consultant sur les approches en matière d'accès légal aux communications.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Ministère de la Justice du Canada • Solliciteur général du Canada 	<p>Une vaste analyse de l'industrie a été réalisée. Elle porte sur la transmission par ligne métallique, les communications sans fil, la cryptographie et Internet.</p> <p>On a effectué des analyses de l'approche canadienne relative à l'industrie des communications sans fil et des différentes approches adoptées dans d'autres pays concernant l'accès légitime.</p> <p>http://com-e.ic.gc.ca/francais/crypto/631d15.html</p>
Canshare	Améliorer la coopération et la coordination entre les organismes d'application de la loi de toutes les régions du Canada en regroupant l'information découlant des plaintes liées à la protection des consommateurs ou à l'équité du marché.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Police provinciale de l'Ontario (projet PhoneBusters) • Gouvernements des provinces et des territoires 	Plus de 90 mises en garde ont été transmises aux membres de Canshare concernant des entreprises et des particuliers, en rapport entre autres avec le télémarketing trompeur, la fraude dans Internet ainsi que les sociétés de bienfaisance non autorisées.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Comité inter-ministériel Un Canada branché	Arrêter un plan d'action propre à assurer le bien-être futur des citoyens grâce à un programme horizontal.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) • APECA • Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) • Garde côtière canadienne • DEC • Agence canadienne de développement international (ACDI) • Citoyenneté et Immigration Canada • Patrimoine canadien • Ministère des Finances du Canada • Ministère de la Justice du Canada • Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) • Environnement Canada • Santé Canada • Développement des ressources humaines Canada (DRHC) • AINC • Ressources naturelles Canada (RNCan) • Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) • Solliciteur général du Canada • Statistique Canada • Conseil du Trésor du Canada • DEO 	<p>Le gouvernement fédéral a honoré l'engagement qu'il avait pris de protéger les renseignements personnels. La <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i> a reçu la sanction royale.</p> <p>Des consultations ont été menées avec le secteur privé, les provinces et les ONG sur l'avenir de l'authentification et de la certification.</p>

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Compétence.ca	Offrir des services de recrutement aux chercheurs d'emploi et aux employeurs dans les domaines où les industries sont mal servies par les services commerciaux en ligne relatifs aux carrières.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Association canadienne des spécialistes en emploi et des employeurs • Conseil canadien de l'entretien des aéronefs • Association des infirmières et infirmiers du Canada • Conseil canadien des ressources humaines en tourisme • Conseil des ressources humaines du secteur culturel • Centre d'éducation et de formation (Conseil scolaire du district de Peel) • Bénévoles Canada 	Voir page 15. http://competence.ca
Équipe Canada inc	Stimuler la création d'emplois et la prospérité économique en aidant les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés internationaux et en favorisant la circulation des capitaux d'investissement et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • AAC • APECA • Banque de développement du Canada • ADRC • DEC • Patrimoine canadien • Société canadienne d'hypothèques et de logement • Corporation commerciale canadienne • Pêches et Océans Canada • ACDI • MAECI • Environnement Canada • Société pour l'expansion des exportations • DRHC • AINC • Conseil national des produits agricoles • Conseil national de recherches Canada (CNRC) • RNCan • TPSGC • Statistique Canada • Transports Canada • DEO 	http://exportsource.gc.ca

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Forum de prévention du télé-marketing trompeur	Sensibiliser les consommateurs et les renseigner au sujet des pratiques de télémarketing trompeur en mettant en œuvre une stratégie d'éducation du public.	Divers organismes gouvernementaux à but non lucratif et entreprises privées, notamment Bell Canada, Postes Canada, la Gendarmerie royale du Canada et Industrie Canada (ce dernier assure la présidence du forum).	Grâce à la sensibilisation des consommateurs et à l'application de la loi, on est parvenu à réduire de 95 p. 100 le nombre de plaintes de Canadiens déposées auprès de PhoneBusters par rapport à 1995. http://www.phonebusters.com
Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique	Cerner les mesures qui aideront à combler le fossé numérique entre les pays en participant aux discussions de haut niveau organisées par le G-8.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • MAECI • ACDI • Centre de recherches pour le développement international • Entreprises privées • Représentants de la société civile 	Un rapport du Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique et un plan d'action ont été élaborés et présentés aux dirigeants du G-8 en juillet 2001. Un cadre de mise en œuvre a également été élaboré sous l'égide du Canada. Industrie Canada a coordonné la définition des prises de position du Canada avec le MAECI, l'ACDI, le ministère des Finances du Canada et des représentants du secteur privé et le public. http://www.dotforce.org (en anglais seulement)

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Groupe de travail national sur les services à large bande	Conseiller le gouvernement du Canada sur la meilleure façon de rendre les services Internet à large bande et à haute vitesse accessibles à toutes les collectivités canadiennes d'ici 2004.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • DRHC • Patrimoine canadien • Gouvernement en direct • Santé Canada • AINC • Secrétariat rural • CANARIE • Centre de recherches sur les communications • Intervenants de l'industrie (producteurs de contenu numérique, collectivités rurales, groupes autochtones, usagers du secteur de l'éducation, des bibliothèques et des milieux de la santé) • Secteur privé 	http://largebande.gc.ca
Partenaires des consommateurs contre la téléfraude	Renseigner et sensibiliser la population, notamment les personnes âgées qui en sont les principales cibles, sur les pratiques de télémarketing trompeur.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Senior Citizens Secretariat • Bureau d'éthique commerciale du Canada • Ministère des services aux entreprises et aux consommateurs de la Nouvelle-Écosse • Gendarmerie royale du Canada (GRC) 	Les membres de Partenaires des consommateurs contre la téléfraude ont présenté 10 exposés devant des groupes de personnes âgées en Nouvelle-Écosse et tenu un stand d'information à l'exposition de Halifax qui s'adressait aux personnes de 50 ans ou plus.
Projet Emptor	Cibler les pratiques transnationales de télémarketing trompeur et de sollicitation postale trompeuse grâce à une initiative d'application de la loi menée en concertation par les organismes canadiens et américains compétents.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • GRC • Vérificateur général de la Colombie-Britannique • Federal Trade Commission des États-Unis • Federal Bureau of Investigation des États-Unis 	On a fait échec à neuf activités illégales de télémarketing, 16 personnes ont fait l'objet de poursuites criminelles ou civiles et plus de 19 millions de dollars d'actif ont été saisis.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Rescol à la source	<p>Favoriser l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'apprentissage et l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire.</p> <p>Contribuer à l'acquisition de compétences par les jeunes Canadiens et stimuler leur esprit d'innovation en favorisant l'utilisation d'Internet et des TIC en classe.</p>	Pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux, collèges et universités, associations des milieux de l'éducation, organismes à but non lucratif et secteur privé.	<p>Voir page 75.</p> <p>http://www.rescol.ca/alasource</p>
Réseau international de contrôle de la commercialisation	Élaborer des stratégies pour prévenir et corriger les pratiques commerciales trompeuses ayant une dimension internationale.	Des délégués de divers pays — Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse — ont créé le Réseau en 1992, avec la participation des représentants de l'OCDE et de l'Union européenne. La Corée, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Mexique, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie se sont récemment joints au Réseau.	<p>Industrie Canada a participé à des journées internationales de balayage dans Internet afin de repérer les arnaques. Il a aidé à identifier 50 sites nationaux et internationaux posant problème et envoyé des courriels d'avertissement aux sites soupçonnés de pratiques frauduleuses.</p> <p>http://www.imsnricc.org/ricc</p>
Stratégie visant la sécurité dans Internet	Faire connaître les risques auxquels sont exposés les enfants qui utilisent Internet et renforcer la confiance des consommateurs dans ce média.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Patrimoine canadien • DRHC • Ministère de la Justice du Canada • ADRC • Service canadien de renseignements criminels • GRC • Santé Canada 	<p>Voir page 17.</p> <p>http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti</p>

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS
Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	Aider les jeunes Canadiens à avoir accès à des renseignements sur les carrières, à des possibilités d'apprentissage et à une expérience de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Patrimoine canadien • DRHC • Environnement Canada • RNCan • AAC • Programme Étudiants bien branchés (http://www.scp-ebb.com) • Projets d'emploi pour la jeunesse de Rescol (http://www.rescol.ca/pej) • Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles (http://www.rescol.ca/cfs-ope) • Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire (http://pac.ic.gc.ca/french/7000.shtm) • Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship (http://ise.ic.gc.ca/pub/index.html?iin.lang=fr) • Collections numérisées du Canada (http://collections.ic.gc.ca) • Cyberjeunes Canada international (http://www.netcorps-cyberjeunes.org) 	Voir pg 15. http://youth.gc.ca/yoaux.jsp?&lang=fr&flash=1&ta=1&auxpageid=706
Toronto Strategic Partnership	Élaborer un cadre de coopération et de coordination pour l'application des lois visant les pratiques de marketing trompeur.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario • Service de police de Toronto • Federal Trade Commission des États-Unis • Postal Inspection Service des États-Unis 	L'organisme a reçu le prix d'excellence 2001 de la National Association of Consumer Agency Administrators pour la qualité de ses activités, qui comprennent un remboursement de plus de 800 000 \$ aux consommateurs.

SECTION 4 : RENDEMENT FINANCIER

L'information présentée dans les tableaux financiers qui suivent est conforme au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) approuvé du Ministère et correspond à ses trois secteurs d'activités : Politique microéconomique, Développement sectoriel de l'industrie, Règlements et services axés sur le marché. Le Ministère révisé actuellement ce cadre afin de l'adapter à ses cinq objectifs stratégiques, qui illustrent plus adéquatement comment il se révèle être un partenaire indispensable pour les Canadiens. Les lecteurs qui désirent comprendre comment l'information financière correspondant aux secteurs d'activités du Ministère s'harmonise à ses cinq objectifs stratégiques trouveront les renseignements voulus dans le site Web d'Industrie Canada (<http://www.ic.gc.ca/concordance>).

4.1 APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dépenses prévues	1 168 887 000 \$
Autorisations totales	1 388 034 334 \$
Dépenses réelles en 2000-2001	1 236 922 020 \$

Industrie Canada reçoit ses crédits budgétaires en vertu du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses, approuvés par le Parlement. En 2000-2001, des crédits totalisant 1 168,9 millions de dollars ont été approuvés dans le Budget principal des dépenses du Ministère. S'y ajoute un montant de 219,1 millions, octroyé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses et d'autres autorisations. Les autorisations totales s'élèvent à 1 388,0 millions de dollars.

4.2 TABLEAUX FINANCIERS RÉCAPITULATIFS

Tableau 1	Sommaire des crédits approuvés
Tableau 2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau 4	Recettes (disponibles et non disponibles)
Tableau 5	Paiements législatifs
Tableau 6	Paiements de transfert
Tableau 7	Prêts, investissements et avances
Tableau 8	Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable
Tableau 9	Passif éventuel

TABLEAU FINANCIER 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation

(en millions de dollars)

Crédit	Dépenses prévues 2000-2001	Autorisations totales 2000-2001*	Dépenses réelles 2000-2001
Programme d'Industrie Canada			
1	493,9	568,9	549,0
5	549,1	634,0	563,8
(L)			
(L)	0,0	0,0	0,0
(L)			
	10,0	0,0	0,0
(L)			
	(5,0)	40,5	(17,6)
(L)			
	69,0	75,7	75,7
(L)			
	2,0	8,8	8,8
(L)			
	49,1	55,1	55,1
(L)			
	0,0	0,6	0,5
(L)			
	0,0	0,0	0,0
(L)			
	0,0	1,6	1,6
L10			
	0,3	0,3	0,0
L15			
	0,5	0,5	0,0
L97b			
	0,0	2,0	0,0
Total pour le Ministère	1 168,9	1 388,0	1 236,9

* Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

TABLEAU FINANCIER 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Dépenses prévues contre dépenses réelles, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subven- tions et contribu- tions	Total partiel/ Dépenses brutes	Prêts, investis- sements et avances non budgétaires	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles*	Total Dépenses nettes
Politique microéconomique	314,0	29,1	—	25,4	54,5	—	54,5	—	54,5
(autorisations totales)	<i>314,0</i>	<i>42,6</i>	—	<i>12,8</i>	<i>55,4</i>	—	<i>55,4</i>	—	<i>55,4</i>
(réelles)	340,0	41,1	—	12,7	53,8	—	53,8	—	53,8
Règlements et services axés sur le marché	2 333,0	193,8	—	1,0	194,8	—	194,8	(77,7)	117,1
(autorisations totales)	<i>2 333,0</i>	<i>273,8</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>275,7</i>	—	<i>275,7</i>	<i>(84,8)</i>	<i>190,9</i>
(réelles)	2 341,0	228,9	0,1	1,0	230,0	—	230,0	(104,4)	125,6
Développement sectoriel de l'industrie	1 700,0	245,4	—	636,6**	882,0	0,8	882,8	(9,7)	873,1
(autorisations totales)	<i>1 700,0</i>	<i>254,0</i>	—	<i>704,7**</i>	<i>958,7</i>	<i>2,8</i>	<i>961,5</i>	<i>(6,5)</i>	<i>955,0</i>
(réelles)	1 581,0	250,6	—	634,6**	885,2	0,0	885,2	(6,5)	878,7
Tourisme	147,0	69,2	—	—	69,2	—	69,2	—	69,2
(autorisations totales)	<i>147,0</i>	<i>83,1</i>	—	—	<i>83,1</i>	—	<i>83,1</i>	—	<i>83,1</i>
(réelles)	84,0	83,1	—	—	83,1	—	83,1	—	83,1
Services de gestion et services généraux	919,0	95,0	—	—	95,0	—	95,0	—	95,0
(autorisations totales)	<i>919,0</i>	<i>103,6</i>	—	—	<i>103,6</i>	—	<i>103,6</i>	—	<i>103,6</i>
(réelles)	917,0	95,7	—	—	95,7	—	95,7	—	95,7
Total	5 413,0	632,5	0,0	663,0	1 295,5	0,8	1 296,3	(87,4)	1 208,9
(autorisations totales)	<i>5 413,0</i>	<i>757,1</i>	<i>0,9</i>	<i>718,5</i>	<i>1 476,5</i>	<i>2,8</i>	<i>1 479,3</i>	<i>(91,3)</i>	<i>1 388,0</i>
(réelles)	5 263,0	699,4	0,1	648,3	1 347,8	0,0	1 347,8	(110,9)	1 236,9
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles***	—	—	—	—	—	—	—	—	(235,7)
(autorisations totales)	—	—	—	—	—	—	—	—	<i>(235,7)</i>
(réelles)	—	—	—	—	—	—	—	—	(277,6)
Coût des services offerts par d'autres ministères	—	—	—	—	—	—	—	—	54,4
(autorisations totales)	—	—	—	—	—	—	—	—	<i>54,4</i>
(réelles)	—	—	—	—	—	—	—	—	56,8
Coût net du programme	—	—	—	—	—	—	—	—	1 027,6
(autorisations totales)	—	—	—	—	—	—	—	—	<i>1 206,7</i>
(réelles)	—	—	—	—	—	—	—	—	1 016,1

Nota : Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 2000-2001 (*Budget principal des dépenses et Budget supplémentaire des dépenses* et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses ou aux recettes réelles en 2000-2001.

* Auparavant « Recettes à valoir sur le crédit ».

** Incluent les subventions et contributions prévues par la loi.

*** Auparavant « Recettes à valoir sur le Trésor ».

TABLEAU FINANCIER 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1998-1999*	Réelles 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Autorisations totales 2000-2001**	Réelles 2000-2001
Politique microéconomique	256,2	51,4	54,5	55,4	53,8
Règlements et services axés sur le marché	130,9	118,5	117,1	190,9	125,6
Développement sectoriel de l'industrie***	725,0	1 744,9	873,1	955,0	878,7
Tourisme	67,1	68,9	69,2	83,1	83,1
Services de gestion et services généraux	76,9	84,7	95,0	103,6	95,7
Total des dépenses prévues contre les dépenses réelles	1 256,1	2 068,4	1 208,9	1 388,0	1 236,9

* Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide du Cadre courant de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR).

** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

*** Les autorisations totales et réelles de 1999-2000 incluent une subvention de 900 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de moderniser son infrastructure de recherche et une subvention de 160 millions de dollars à Génome Canada.

TABLEAU FINANCIER 4 : Recettes (disponibles et non disponibles)

Recettes par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Recettes disponibles*		2000-2001		
	Réelles 1998-1999***	Réelles 1999-2000***	Recettes prévues	Autorisations totales****	Réelles
Politique microéconomique	—	—	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché	91,3	98,8	77,7	84,8	104,4
Développement sectoriel de l'industrie	7,3	7,2	9,7	6,5	6,5
Tourisme	—	—	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des recettes disponibles	98,6	106,0	87,4	91,3	110,9

Secteur d'activité	Recettes non disponibles**		2000-2001		
	Réelles 1998-1999***	Réelles 1999-2000***	Recettes prévues	Autorisations totales****	Réelles
Politique microéconomique	—	—	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché	357,6	487,2	207,9	207,9	155,2
Développement sectoriel de l'industrie	127,4	129,0	27,8	27,8	122,4
Tourisme	—	—	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des recettes non disponibles	485,0	616,2	235,7	235,7	277,6

* Auparavant « Recettes à valoir sur le crédit ».

** Auparavant « Recettes à valoir sur le Trésor ».

*** Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide du Cadre courant de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR).

**** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

TABLEAU FINANCIER 5 : Paiements législatifs

Paiements législatifs par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1998-1999*	Réelles 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Autorisations totales 2000-2001	Réelles 2000-2001
Politique microéconomique	4,0	4,2	3,5	3,6	3,6
Règlements et services axés sur le marché	16,8	2,0	12,1	65,2	7,1
Développement sectoriel de l'industrie	111,9	113,1	100,3	103,8	103,7
Tourisme	0,8	2,3	1,9	1,9	1,9
Services de gestion et services généraux	8,8	8,4	7,4	7,8	7,8
Total des paiements législatifs	142,3	130,0	125,2***	182,3**	124,1

Nota : Tous les chiffres incluent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et à d'autres régimes.

* Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide du Cadre courant de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR).

** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

*** N'incluent pas les prêts, les investissements et les avances non budgétaires.

TABLEAU FINANCIER 6 : Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1998-1999*	Réelles 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Autorisations totales 2000-2001**	Réelles 2000-2001
SUBVENTIONS					
Politique microéconomique	200,0	—	—	1,0	1,0
Règlements et services axés sur le marché	—	—	—	—	—
Développement sectoriel de l'industrie	0,3	1 080,0	—	140,0	140,0
Tourisme	—	—	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des subventions	200,3	1 080,0	0,0	141,0	141,0
CONTRIBUTIONS					
Politique microéconomique	13,0	11,8	25,4	11,8	11,7
Règlements et services axés sur le marché	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Développement sectoriel de l'industrie***	490,4	424,3	636,6	564,7	494,6
Tourisme	—	0,3	—	—	—
Services de gestion et services généraux	—	—	—	—	—
Total des contributions	504,4	437,4	663,0	577,5	507,3
Total des paiements de transfert	704,7	1 517,4	663,0	718,5	648,3

* Aux fins de la comparaison, les montants ont été établis à l'aide du Cadre courant de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR).

** Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

*** Les autorisations totales et réelles de 1999-2000 incluent une subvention de 900 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de moderniser son infrastructure de recherche et une subvention de 160 millions de dollars à Génome Canada.

TABLEAU FINANCIER 7 : Prêts, investissements et avances

Prêts, investissements et avances par secteur d'activité

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Autorisations totales 2000-2001*	Réelles 2000-2001
Développement sectoriel de l'industrie	—	—	0,8	2,8	—
Total	—	—	0,8	2,8	—

* Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

TABLEAU FINANCIER 8 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

(en millions de dollars)

	Réelles 1998-1999	Réelles 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Autorisations totales 2000-2001*	Réelles 2000-2001
Recettes	64,3	70,9	72,8	72,8	72,5
Dépenses	67,1	61,3	66,4	66,4	64,3
Profit (perte)	(2,8)	9,6	6,4	6,4	8,2
Éléments n'exigeant pas l'utilisation du fonds renouvelable :					
Ajout : amortissement	13,3	14,4	14,9	14,9	14,7
Moins : amortissement d'assistance d'immobilisation reportée	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)
Modification du capital de fonctionnement	(8,1)	(0,8)	(0,1)	2,1	3,5
Activités d'investissement :					
Acquisition de biens amortissables	(6,2)	(1,9)	(4,0)	(4,6)	(3,7)
Autres	11,2	3,1	0,0	(6,3)	1,4
Excédent de trésorerie (besoins)	1,0	18,0	10,8	6,1	17,7
Pouvoir : excédent cumulatif (prélèvement)	7,4	25,4	36,2	31,5	43,1

Nota : Une « ligne de crédit » de 15 millions de dollars a été approuvée comme maximum pouvant être prélevé du Trésor en tout temps.

* Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au *Budget principal des dépenses* et au *Budget supplémentaire des dépenses* et des autres autorisations.

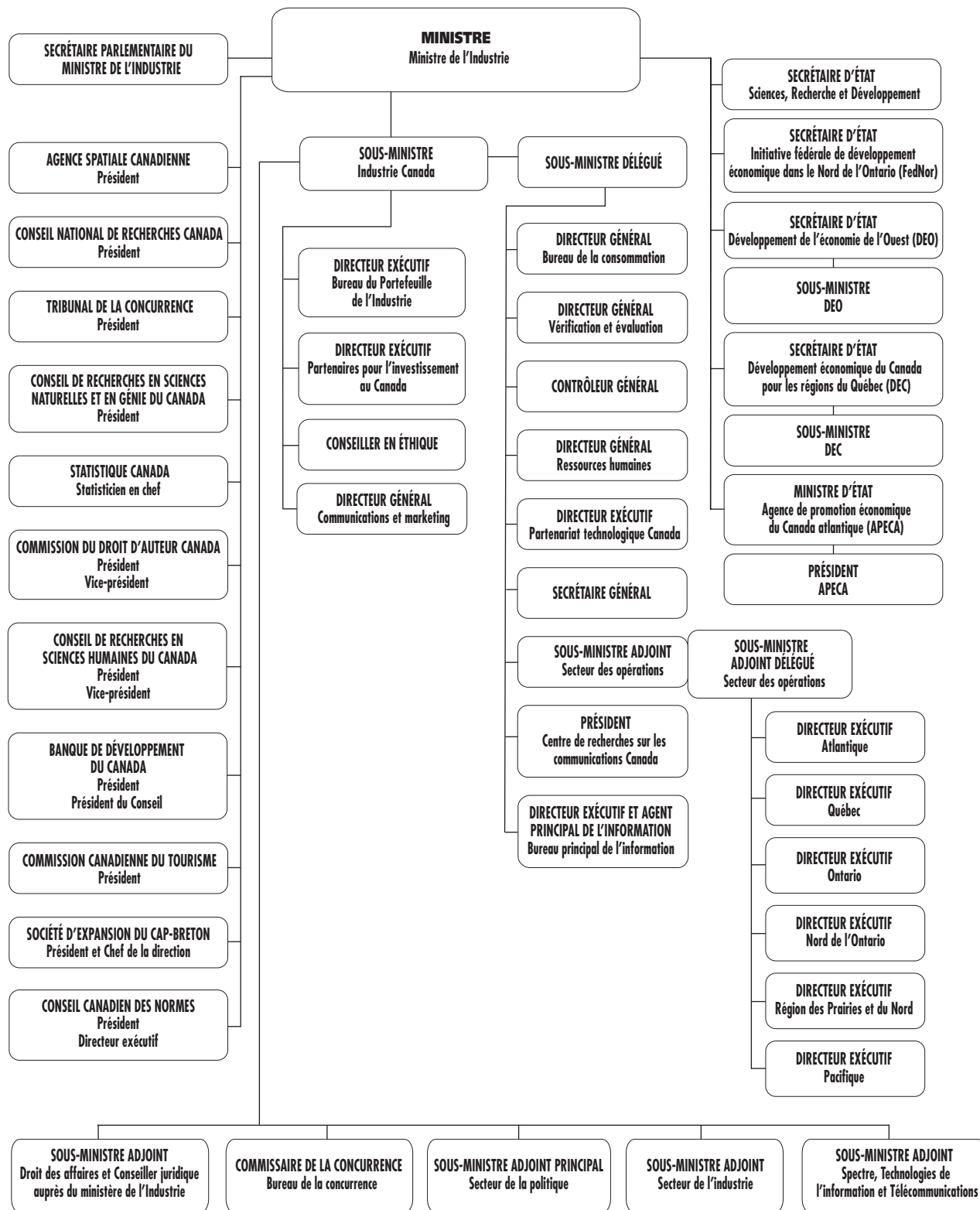
TABLEAU FINANCIER 9 : Passif éventuel

(en millions de dollars)

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel		
	au 31 mars 1999	au 31 mars 2000	Courant au 31 mars 2001
Assurances et garanties de prêts :			
- Programme d'expansion des entreprises	5,9	5,9	5,9
- <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1 161,9	959,5	830,9
- <i>Loi sur le financement des petites entreprises</i>	—	296,8	451,3
- Programme cargos aériens de garanties de prêts (DHC-7 et 8)	365,9	324,4	310,7
- Programme supplémentaire de garanties (DHC-8)	1,8	1,0	0,8
- Canadian Airlines Corporation	—	—	—
- Programme économique des Autochtones	4,6	5,1	4,6
- First Union Commercial Corporation	61,3	—	—
- <i>Loi sur les subventions au développement régional</i>	—	58,8	64,0
Total partiel	1 601,4	1 651,5	1 668,2
Revendications et causes en instance ou imminentes	251,0	251,0	252,7
Total	1 852,4	1 902,5	1 920,9

SECTION 5 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

5.1 ORGANIGRAMME DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE



RAPPORT SUR LE RENDEMENT 2000-2001

5.2 COMMENT JOINDRE INDUSTRIE CANADA

La dernière liste est disponible sur le Web
<http://www.ic.gc.ca/personnes-ressources>

Ministre de l'Industrie
Brian Tobin
Tél. : (613) 995-9001
Télé. : (613) 992-0302
tobin.brian@ic.gc.ca

Secrétaire parlementaire
du ministre de l'Industrie
Claude Drouin, député
Tél. : (613) 992-6823
Télé. : (613) 943-1045
drouic@parl.gc.ca

Secrétaire d'État
Sciences, Recherche
et Développement
Gilbert Normand
Tél. : (613) 995-1333
Télé. : (613) 990-4056
normand.gilbert@ic.gc.ca

Secrétaire d'État
Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada
Ronald Duhamel
Tél. : (613) 860-1420
Télé. : (613) 225-6927
ronald.duhamel@wd.gc.ca

Secrétaire d'État
Initiative fédérale du
développement économique
dans le Nord de l'Ontario
Andrew Mitchell
Tél. : (613) 947-5850
Télé. : (613) 954-3106
mitchell.andrew@ic.gc.ca

Secrétaire d'État
Développement économique
Canada pour les régions
du Québec
Martin Cauchon
Tél. : (613) 995-7691
Télé. : (613) 995-0114
cauchm@parl.gc.ca

Ministre d'État
Agence de promotion
économique du
Canada atlantique
Robert Thibault
Tél. : (613) 941-7241
Télé. : (613) 941-7844
thibar@parl.gc.ca

Sous-ministre
V. Peter Harder
Tél. : (613) 992-4292
Télé. : (613) 954-3272
harder.peter@ic.gc.ca

Sous-ministre délégué
Pierre Reid
Tél. : (613) 943-7165
Télé. : (613) 954-3272
reid.pierre@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Bureau du Portefeuille
de l'Industrie
Bill Cleevely
Tél. : (613) 954-8911
Télé. : (613) 957-1990
cleevely.bill@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Partenaires pour
l'investissement au Canada
Rocco Delvecchio
Tél. : (613) 941-2983
Télé. : (613) 941-3817
delvecchio.rocco@ic.gc.ca

Conseiller en éthique
Howard Wilson
Tél. : (613) 995-6852
Télé. : (613) 995-7308
wilson.howie@ic.gc.ca

Secrétaire générale
Lisanne Lacroix
Tél. : (613) 943-7049
Télé. : (613) 954-4270
lacroix.lisanne@ic.gc.ca

Directeur général
Bureau de la consommation
Michael Jenkin
Tél. : (613) 954-3277
Télé. : (613) 952-6927
jenkin.michael@ic.gc.ca

Directeur général
Direction générale de
la vérification et de
l'évaluation

Owen Taylor
Tél. : (613) 954-5084
Télé. : (613) 954-5070
taylor.owen@ic.gc.ca

Contrôleur général
Jennifer Benimadhu
Tél. : (613) 957-9288
Télé. : (613) 998-6950
benimadhu.jennifer@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur des opérations
Jean-Claude Bouchard
Tél. : (613) 954-3405
Télé. : (613) 954-4883
bouchard.jean-claude@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
délégué
Secteur des opérations
John McBride
Tél. : (613) 957-4392
Télé. : (613) 954-4883
mcbride.john@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région de l'Atlantique
George Richard
Tél. : (902) 426-3458
Télé. : (902) 426-2615
richard.george@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région du Québec
Réjean Frenette
Tél. : (514) 283-1885
Télé. : (514) 496-7003
frenette.rejean@ic.gc.ca

Directrice exécutive
Région de l'Ontario
Brigitte Hohn
Tél. : (416) 973-5001
Télé. : (416) 954-6646
hohn.brigitte@ic.gc.ca

Directrice générale
Initiative fédérale de
développement
économique dans
le Nord de l'Ontario
Louise Paquette
Tél. : (705) 671-0723
Télé. : (705) 670-6103
paquette.louise@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région des Prairies
et du Nord
Glenn Fields
Tél. : (780) 495-2951
Télé. : (780) 495-4582
fields.glenn@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région du Pacifique
Bruce Drake
Tél. : (604) 666-1400
Télé. : (604) 666-8330
drake.bruce@ic.gc.ca

Directrice générale
Direction générale des
ressources humaines
Cathy Downes
Tél. : (613) 954-5474
Télé. : (613) 952-0239
downes.cathy@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Partenariat technologique
Canada
Jeffrey Parker
Tél. : (613) 941-6747
Télé. : (613) 954-9117
parker.jeffrey@ic.gc.ca

Directeur général
Direction générale des
communications
et du marketing
Nick Heseltine
Tél. : (613) 947-2597
Télé. : (613) 947-3390
heseltine.nick@ic.gc.ca

Président
Centre de recherches sur les
communications Canada
Gerry Turcotte
Tél. : (613) 990-3929
Télé. : (613) 990-7983
gerry.turcotte@crc.ca

Agent principal de
l'information
Bureau principal de
l'information
Diane Fulford
Tél. : (613) 954-3574
Télé. : (613) 941-1938
fulford.diane@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Droit des affaires et
conseiller juridique
auprès du ministère
de l'Industrie
J. Edward Thompson
Tél. : (613) 954-3946
Télé. : (613) 952-9668
thompson.je@ic.gc.ca

Commissaire à la
concurrence
Bureau de la concurrence
Konrad von Finckenstein
Tél. : (819) 997-3301
Télé. : (819) 953-5013
vonfinckenstein.konrad@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint principal
Secteur de la politique
Andrei Sulzenko
Tél. : (613) 995-9605
Télé. : (613) 995-2233
sulzenko.andrei@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur de l'industrie
John Banigan
Tél. : (613) 954-3798
Télé. : (613) 941-1134
banigan.john@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur du spectre, des
technologies de l'information
et des télécommunications
Michael Binder
Tél. : (613) 998-0368
Télé. : (613) 952-1203
binder.michael@ic.gc.ca

5.3 BUREAUX RÉGIONAUX D'INDUSTRIE CANADA

ADMINISTRATION CENTRALE

Industrie Canada
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : (613) 954-2788
Télééc. : (613) 954-1894

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Industrie Canada
10th Floor
John Cabot Building
10 Barter's Hill
P.O. Box 8950
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4866
Télééc. : (709) 772-5093

Industrie Canada
2nd Floor
100 Sydney Street
P.O. Box 40
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K2
Tél. : (902) 566-7382
Télééc. : (902) 566-7450

Industrie Canada
Suite 1605
1505 Barrington Street
Maritime Centre
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3K5
Tél. : (902) 426-3458
Télééc. : (902) 426-2624

Adresse postale :
P.O. Box 940, Station M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9

Industrie Canada
4^e étage, bureau 103
1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6517
Télééc. : (506) 851-6502

RÉGION DU QUÉBEC

Industrie Canada
5, Place Ville-Marie, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G2
Tél. : (514) 496-1797
Télééc. : (514) 283-2247

RÉGION DE L'ONTARIO

Industrie Canada
151, rue Yonge, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5C 2W7
Tél. : (416) 973-5000
Télééc. : (416) 973-8714

RÉGION DU NORD DE L'ONTARIO

FedNor
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Tél. : (705) 671-0711
Sans frais : 1 877 333-6673
Télééc. : (705) 671-0717

FedNor
Bureau 600
Place Roberta-Bondar
70, promenade Foster
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 6V4
Tél. : (705) 941-2014
Sans frais : 1 877 333-6673
Télééc. : (705) 941-2085

FedNor
244, rue Lincoln
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5L2
Tél. : (807) 766-1800
Sans frais : 1 877 333-6673
Télééc. : (807) 346-8474

RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD

Industrie Canada
400, avenue St. Mary, 4^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél. : (204) 983-5851
Télééc. : (204) 983-3182

Industrie Canada
7th Floor
123 Second Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 7E6
Tél. : (306) 975-4400
Télééc. : (306) 975-6727

Industrie Canada
Suite 1020
2002 Victoria Avenue
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7
Tél. : (306) 780-5010
Télééc. : (306) 780-6506

Industrie Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Tél. : (403) 495-4782
Télééc. : (403) 495-4507

Industrie Canada
Suite 400
639-5th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0M9
Tél. : (403) 292-4575
Télééc. : (403) 292-4295

Industrie Canada
Suite 1006
4920-52nd Street
Yellowknife (Territoires
du Nord-Ouest) X1A 3T1
Tél. : (867) 920-6604
Télééc. : (867) 920-6601

Industrie Canada*
969 Édifice Oimugjuk
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Tél. : (867) 975-4669
Télééc. : (867) 975-4670
* Date d'entrée en vigueur —
Printemps 2002.

RÉGION DU PACIFIQUE (COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON)

Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-
Britannique) V6B 6E1
Tél. : (604) 666-5000
Télééc. : (604) 666-8330

Industrie Canada
Suite 205
300 Main Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-5102
Télééc. : (867) 393-6711

ANNEXE A : RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES ACTIVITÉS

ANNEXE A-1 : INNOVATION

Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Nombre d'organismes canadiens n'ont pas encore compris que, dans l'économie du savoir, le développement de produits et de procédés novateurs est la clé du succès sur le marché mondial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a produit et publié plusieurs rapports et études sur la productivité et l'innovation (http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html). • Il a participé aux travaux de recherche et financé la publication d'une nouvelle revue semestrielle sur la productivité — <i>l'Observateur international de la productivité</i> — par le Centre d'étude des niveaux de vie. • Il a renforcé le rôle du gouvernement fédéral au sein du système d'innovation canadien par la coopération fédérale-provinciale en sciences et en technologie (S-T), la coordination de la politique interministérielle en S-T et le recours à des avis externes sur les questions horizontales en la matière, notamment en faisant appel à des scientifiques pour la prise de décisions gouvernementales. Il a amélioré le rôle et la capacité des activités fédérales en S-T et en a assuré l'excellence (http://strategis.ic.gc.ca/infoS-T). • Il a publié le rapport annuel et une brochure de données sur les S-T en vue de rendre compte du rôle du gouvernement dans le système d'innovation national (http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/te01167f.html et http://strategis.ic.gc.ca/infoS-T). • Il a lancé Employeurs en ligne, en collaboration avec DRHC, afin d'aider les PME à gérer leurs ressources humaines et à perfectionner leurs compétences en affaires (http://employeurs.gc.ca). • Par l'intermédiaire de l'Index national de technologie (INT), le Ministère a aménagé un guichet unique donnant accès au potentiel technologique des chercheurs de la fonction publique. L'INT compte 15 000 usagers et aide les chercheurs à promouvoir leurs technologies (http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/sz00063f.html). • Grâce au portail Innovation au Canada, qui aide les entreprises à devenir plus novatrices, le Ministère offre un inventaire exhaustif des meilleurs liens vers les universités, les laboratoires publics, les organismes municipaux et les entreprises de partout au Canada (http://innovation.gc.ca). • Au moyen de la Trousse d'outils pour la gestion de l'innovation, il offre une série d'outils Internet interactifs et faciles à utiliser pour améliorer l'innovation au sein des PME. Selon l'Association de la recherche industrielle du Québec, ce site constitue une aide précieuse pour les petites entreprises sur la voie de l'innovation (http://prodt.businesscanada.gc.ca/cfdocs/firm_fr/frame.cfm).

Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne l'ampleur de la recherche effectuée, en particulier par le secteur privé, celle-ci étant concentrée dans un nombre plutôt restreint d'entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le but d'appuyer la position canadienne dans les réunions internationales, le Ministère a mené des projets de recherche sur le spectre portant sur les nouveaux services et technologies des communications sans fil d'importance cruciale, y compris la télévision numérique, la radiodiffusion numérique, le téléphone cellulaire de troisième génération, les systèmes de transport intelligents, les communications sans fil à large bande, les communications par satellite et les réseaux régionaux de radio locale à 5 GHz. • Il a mené à bien la phase III du programme CANARIE, qui appuyait 6 projets de commerce électronique, 10 projets d'apprentissage et de contenu, 9 projets de télé-santé et 10 projets visant les systèmes intelligents. • Il a favorisé la R-D préconcurrentielle grâce au programme PRECARN, qui vise le développement des technologies de réseau de pointe et les applications de systèmes intelligents. • Il a épaulé l'industrie de soutien aux personnes ayant une déficience en faisant la promotion des principes de conception inclusive et d'achat de biens et services accessibles, en fournissant des renseignements commerciaux stratégiques et en œuvrant auprès des organismes normatifs, et il a appuyé la mise en œuvre du Programme d'action fédérale pour les personnes ayant une déficience. • Il a offert des services de secrétariat à la Table de l'industrie sur les changements climatiques du gouvernement du Canada, dont les avis spécialisés ont été pris en compte dans le <i>Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique</i>, contribution fédérale à la Stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique annoncée en octobre 2000. • Il a appuyé le volet des Mesures d'action précoce en matière de technologie (TEAM), qui offre une aide à la R-D et à la démonstration de technologies prometteuses de lutte contre le changement climatique. • Il a travaillé avec Pollution Probe pour intégrer l'information sur la biotechnologie au <i>Primer on Renewable Energy</i>. • Il a collaboré avec le Conseil des ressources humaines du logiciel, d'autres ministères fédéraux et des associations industrielles pour assurer la disponibilité de travailleurs compétents dans les industries à forte concentration de savoir.

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

Défis à relever	Activités et réalisations
<p>De façon générale, le Canada tarde davantage que ses concurrents à commercialiser les résultats de la recherche et à adopter des technologies et des procédés nouveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a dirigé les travaux de révision de la Politique relative au titre de propriété intellectuelle découlant des marchés d'acquisitions de l'État. En vertu de la nouvelle politique, dans la plupart des cas, le titre de propriété intellectuelle sera accordé au secteur privé, qui est habituellement plus en mesure d'assurer l'exploitation commerciale des inventions. • Par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada, il a investi 4,3 millions de dollars dans 238 projets, ce qui a permis d'obtenir 8 millions supplémentaires en fonds propres de clients et en financement commercial en vue d'investissements dans des projets d'innovation se rapportant à l'économie autochtone. • Par l'intermédiaire de FedNor, il a aidé au démarrage d'une usine ultramoderne de moulage du plastique par injection, dans une collectivité des Premières nations du Nord de l'Ontario, qui a ainsi pu obtenir un investissement de huit millions de dollars du secteur privé. • Il a accordé 12 licences pour des technologies de pointe par modem et codec à sept entreprises canadiennes de communications par satellite; et il a accordé à des entreprises du Canada, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et des États-Unis une licence pour un progiciel de mesure des signaux audio, qui constitue le système d'évaluation de la qualité audio du Centre de recherches sur les communications (CRC). • Il a développé le Spectrum Explorer, outil logiciel de pointe qui améliorera sa capacité à gérer et à contrôler les précieuses ressources du spectre. Il a mené une évaluation de la qualité subjective audio pour une importante société de recherche sur les médias, à l'appui du développement d'un système de cryptage pour identifier les exemplaires originaux de documents audio. • Par l'intermédiaire du Centre d'innovation du CRC, il a aidé de jeunes sociétés canadiennes dans l'élaboration de produits et l'expansion de leurs activités. Plus de 1 000 emplois ont été créés depuis l'établissement du Centre d'innovation (http://www.crc.ca). • En collaboration avec les associations industrielles et les conseils sectoriels, il a cerné les besoins futurs en matière de compétences et y a donné suite en vue d'accroître le bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée. Entre autres exemples, mentionnons les travaux de suivi de l'Examen de la compétitivité de l'industrie automobile et une étude de faisabilité relative à un programme de perfectionnement pour le secteur canadien de la biotechnologie.

Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une écoefficacité accrue au Canada	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>De façon générale, les organismes canadiens accusent un retard par rapport à leurs concurrents étrangers en ce qui a trait à l'adoption de pratiques et de technologies environnementales visant une écoefficacité accrue, de même qu'au chapitre de la R-D et de la sensibilisation de la population dans ce domaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a élaboré un outil en ligne pour évaluer les connaissances des utilisateurs relativement à l'écoefficacité et à la productivité et pour les sensibiliser davantage à ces questions. Il a réalisé un projet d'outil d'autoévaluation de l'écoefficacité destiné aux PME. • Il a lancé trois projets qui seront réalisés par PRECARN — Phase III, lesquels mettent l'accent sur l'utilisation d'applications de pointe de la technologie de l'information pour élaborer de nouvelles méthodes afin de prévenir la pollution (http://www.precarn.ca). • Il a entrepris des consultations auprès des principaux organismes gouvernementaux, universitaires et industriels sur les perspectives d'une plus grande utilisation de la biomasse et de la biotechnologie à l'appui du développement économique et du développement durable. • Il a organisé un atelier national intitulé Canada's Bio-Based Future, qui a abouti à la création de BioProducts Canada, organisme privé à but non lucratif ayant pour but de promouvoir l'application économique, environnementale et éthique de la biotechnologie dans l'industrie canadienne.

ANNEXE A-2 : CONNECTIVITÉ

Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès universel à prix abordable aux services de télécommunications, à Internet ou aux nouveaux systèmes et services de pointe, ce qui réduit les possibilités économiques et sociales et contribue à élargir le fossé numérique.</p> <p>Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient avoir des difficultés à surmonter les obstacles financiers et technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral.</p> <p>Les Canadiens qui ne maîtrisent pas suffisamment l'informatique risquent de ne pas profiter pleinement de l'économie du savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a appuyé le programme CANARIE pour aider les réseaux régionaux de pointe à se mettre à niveau ou à se connecter au réseau de base national à fibres optiques, CA*net 3 (http://www.canarie.ca). • Il a réalisé avec succès des projets de démonstration des communications par satellite à large bande dans les collectivités rurales et éloignées, ouvrant ainsi la voie à de nombreux services de télésanté et de télé-éducation. • Il a assumé la direction technique du Programme de démonstration de charges utiles en vol, qui sera lancé en 2003. Évalué à plusieurs millions de dollars, ce programme assurera des communications bidirectionnelles à large bande dans toutes les régions du Canada et jouera ainsi un rôle important dans le service aux régions rurales et éloignées. À ce jour, le Programme des télécommunications par satellites de pointe a eu des retombées commerciales directes de 165 millions de dollars pour les entreprises canadiennes. • Avec l'aide de FedNor, le Collège Boréal du Nord de l'Ontario a fourni l'accès à large bande à sept collectivités du Nord-Est de l'Ontario. • Avec l'appui de FedNor, le Ministère a établi quatre réseaux de télécommunications communautaires, qui desservent maintenant plus de 100 collectivités du Nord de l'Ontario. • À l'issue d'un concours pancanadien, le Ministère a choisi 12 collectivités qui pourront mettre en œuvre leurs initiatives dans le cadre du programme Collectivités ingénieuses. Cinq d'entre elles ont officiellement lancé leur projet (http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca). • Le Ministère a surveillé le transfert de la gestion du domaine .ca à l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI).

Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Dans l'élaboration de politiques et la mise au point de procédés, il faut se maintenir à la fine pointe pour relever en temps opportun les défis propres à l'évolution d'Internet et à l'économie du savoir.</p> <p>Les entreprises et les consommateurs doutent encore de la sécurité et de la confidentialité des transactions commerciales électroniques.</p> <p>Il faut continuer de viser l'harmonisation internationale des lois, des politiques et des pratiques qui favorisent la sécurité des transactions et la protection des renseignements personnels.</p> <p>Les entreprises ne sont pas vraiment conscientes des avantages du commerce électronique et les consommateurs tardent à l'adopter pour effectuer leurs transactions.</p> <p>Il y a trop peu de fournisseurs canadiens de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique dans Internet pour répondre aux besoins du marché.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire du programme Étudiants bien branchés, le Ministère a lancé la gamme de services Le commerce électronique — Première étape, afin que les PME puissent bénéficier d'une formation pratique en commerce électronique et de consultations ciblées (http://scp-ebb.com). • En participant avec neuf autres pays au projet de l'OCDE relatif aux répercussions du commerce électronique sur les affaires, et à partir des études de cas menées par les écoles de commerce de quatre universités canadiennes, le Ministère a acquis une connaissance sectorielle des applications du commerce électronique, des obstacles à son adoption, des pratiques exemplaires et des répercussions sur les profits et la productivité, et transmis ses connaissances sur la question (http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/ee00009f.html). • Il a produit une série de rapports sur les études de cas décrivant la façon dont des PME appartenant aux secteurs de la fabrication et des services ont bénéficié de l'adoption des transactions électroniques avec leurs fournisseurs, leurs clients et leurs partenaires (http://www.strategis.gc.ca/ebizfacile). • Il a fait la promotion de l'adoption accélérée du commerce électronique dans une série de foires-info s'adressant aux PME, qui ont attiré près de 5 000 membres du public, dans 25 conférences et foires commerciales spécialisées d'importance, où il a touché plus de 20 000 clients, et dans le cadre de divers autres événements, notamment des conférences et des tables rondes sur le commerce électronique. • Il a lancé le site Web é-Quipe Canada (http://tableronde.ca). • Il a élaboré un projet de code de pratique canadien pour la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique, afin d'établir des éléments de référence pour l'adoption de saines pratiques commerciales dans le cadre des programmes de vente en ligne. • Avec la province du Manitoba et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, il a ouvert, en octobre 2000, un guichet unique pour les programmes et les services liés au commerce électronique afin de contribuer à sensibiliser le public et à accélérer l'adoption du commerce électronique (http://www.e-bsc.ca) (en anglais seulement).

Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Il faut accroître la quantité d'applications, de collections, d'information et de services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens, et en améliorer la qualité. L'un des principaux défis consiste à offrir davantage de contenu communautaire, de contenu en français et de possibilités d'apprentissage en ligne.</p> <p>À l'heure actuelle, la production de contenu en ligne au Canada ne répond pas aux besoins en ce qui a trait aux produits et aux services d'information. Les entreprises de services Internet au pays risquent fort d'accuser un retard par rapport à la concurrence étrangère.</p> <p>Il y a de nouvelles occasions à saisir pour favoriser davantage le perfectionnement des compétences et la réalisation d'expériences multimédias dans toutes les régions et toutes les collectivités canadiennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a financé la réalisation de projets d'apprentissage en ligne par l'intermédiaire du programme Rescol à la source. En menant à bien quelque 21 000 projets, il a dépassé son objectif de 20 000 projets (http://www.rescol.ca/ alasource). • Par l'intermédiaire du Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol, il a assuré le financement nécessaire au développement de nouveaux produits d'apprentissage et d'accès public à l'inforoute. Les 11 partenaires ont fourni un financement équivalant aux quelque 9,7 millions de dollars versés par le gouvernement fédéral pour le développement de didacticiels qui devraient être lancés sur le marché en 2001 (http://funds-fonds.ic.gc.ca/index.htm). • Il a financé 74 projets par l'intermédiaire des Franccommunautés virtuelles, créant un contenu, des applications et des services en français et reliant les communautés francophones et acadiennes, ce qui a contribué à l'amélioration globale des compétences en TIC en vue du développement socio-économique de ces collectivités (http://francommunautes.ic.gc.ca). • Il a relié les jeunes et les personnes âgées et accru les compétences des deux groupes en matière de TIC par l'intermédiaire de ConnectAction des générations; environ 8 400 profils ont été affichés dans le site Web (http://schoolnet.ca/grassroots/gcc/about/gcc_f.asp). • En assurant la présidence du conseil directeur international de l'initiative pour l'accessibilité au Web, du World Wide Web Consortium, le Ministère a aidé le Canada à devenir le premier pays à adopter les directives pour l'accessibilité aux contenus Web dans le cadre de sa politique de normalisation des sites Internet.

Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les renseignements et les services clés du gouvernement ne sont pas tous accessibles en ligne.</p> <p>Il faut améliorer l'accessibilité et la convivialité des services et des renseignements actuellement offerts en ligne.</p> <p>Il faut mieux coordonner et relier les services et l'information entre les divers paliers de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et municipal).</p>	<p>Veillez consulter la liste des sites et des portails à la page 17 ainsi que la liste des sites Web à l'annexe B.</p>

ANNEXE A-3 : MARCHÉ

Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs

Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les structures de marché doivent être renouvelées en fonction et en prévision de l'évolution de la technologie et des arrangements commerciaux, de la réforme de la réglementation, de la mondialisation croissante et de l'évolution de la conjoncture sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le Ministère est intervenu aux audiences de la Nova Scotia Utility and Review Board en faveur d'une concurrence loyale et fructueuse dans le marché du gaz naturel et des appareils et équipements connexes destinés aux consommateurs. Les neuf recommandations du Bureau de la concurrence ont toutes été ratifiées à l'unanimité, ce qui garantit aux consommateurs de gaz naturel de la Nouvelle-Écosse les avantages de la concurrence et offre à toutes les entreprises la possibilité de se livrer concurrence sur les marchés en question.• Il a assumé un rôle de premier plan au cours des cinq années de négociations relatives au Traité sur le droit des brevets, adopté par consensus lors d'une conférence diplomatique organisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui réunissait des représentants de quelque 150 pays. Le Traité sur le droit des brevets simplifie et harmonise les exigences administratives relatives à l'obtention et à la détention des brevets, facilitant ainsi la protection de la propriété intellectuelle au profit des inventeurs et des entreprises au Canada et à l'étranger.• En participant à l'OMPI, le Ministère a joué un rôle influent dans la réorganisation du Comité permanent sur les technologies de l'information, de façon à accélérer l'élaboration des normes visant l'échange de données sur la propriété intellectuelle et à accroître l'accessibilité de l'information sur la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.• Il a réussi à avoir accès à la base de données mise à jour sur la propriété intellectuelle du U.S. Patent and Trademark Office, ce qui améliorera sa capacité de recherche pour le compte des entreprises canadiennes.• Il a émis des spécifications provisoires pour les débitmètres et approuvé le type de compteur de gaz et les dispositifs auxiliaires, et il a énoncé des lignes directrices en vue d'aider les clients et le personnel à appliquer uniformément les normes et les exigences.• Il a adopté les normes de la Commission électrotechnique internationale comme base des nouvelles spécifications visant les compteurs d'électricité.• Il a tenu des consultations préliminaires avec le milieu de la propriété intellectuelle afin d'obtenir l'opinion des clients sur les améliorations législatives et administratives éventuelles aux lois régissant les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels. <p style="text-align: right;"><i>(page suivante)</i></p>

Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs (suite)

Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les structures de marché doivent être renouvelées en fonction et en prévision de l'évolution de la technologie et des arrangements commerciaux, de la réforme de la réglementation, de la mondialisation croissante et de l'évolution de la conjoncture sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Il a absorbé l'augmentation régulière du nombre de propositions de consommateurs, qui est passé de 1 818 en 1993 à 12 392 en 2000, ce qui représente à l'heure actuelle environ 14 p. 100 des dossiers d'insolvabilité des particuliers. Cette situation découle des modifications apportées en 1992 à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> et de l'introduction des propositions de consommateurs comme solution de rechange à la faillite.• Il a dirigé la délégation canadienne à la Conférence mondiale des radiocommunications 2000, où il a obtenu des succès importants pour l'industrie canadienne en ce qui a trait à la prochaine génération de téléphones cellulaires et aux services actuels et nouveaux de positionnement global et il a obtenu la protection des systèmes Anik et Nimiq de Telesat.• Il a négocié des ententes entre le Canada et les États-Unis pour la mise en œuvre de nouvelles technologies, y compris des systèmes de communication locale multipoint, des systèmes avancés de communication multipoint et la télévision numérique.• Il a ouvert de nouvelles radiofréquences du spectre en adoptant une procédure de mise aux enchères qui a permis à l'industrie de répondre à la demande du marché des communications sans fil, en rapide expansion au Canada, et de prendre des mesures pour l'introduction des services de communications personnelles de troisième génération, qui permettront d'avoir accès à Internet à l'aide de terminaux de poche. Grâce à cette vente aux enchères, 52 licences d'une durée de 10 ans ont été octroyées, générant des recettes de 1,48 milliard de dollars.

S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les nouveaux types de pratiques sur le marché, qui découlent des changements technologiques, des innovations en affaires et de l'évolution du contexte juridique, obligent à modifier de façon novatrice le fonctionnement de la structure du marché.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la réunion en mai 2001 des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la consommation, le Ministère a obtenu l'approbation d'une nouvelle approche visant l'harmonisation des lois de protection des consommateurs relatives au commerce électronique, afin de leur assurer les avantages d'une protection égale à l'échelle du pays. • À la suite de travaux menés en collaboration par les administrations fédérales, provinciales et territoriales, il a obtenu la ratification ministérielle d'une initiative d'harmonisation permettant à l'ensemble des provinces et des territoires d'adopter une liste commune de pratiques interdites concernant le recouvrement des créances. Cette approche cohérente sera plus claire pour les consommateurs, l'industrie et les organismes de réglementation. Les pratiques analysées avaient trait à des problèmes comme l'exercice de pressions excessives, ainsi que la divulgation et la protection des renseignements personnels. • En ayant recours à la formation, le Ministère a mis en œuvre, communiqué et appuyé une nouvelle stratégie de conformité des syndicats de faillite et la base de données connexe, dans le cadre d'activités visant à mieux utiliser les ressources spécialisées pour assurer la conformité des syndicats. • Par l'intermédiaire du Bureau virtuel de la réglementation de la biotechnologie (BRAVO), il a facilité l'accès des internautes à tous les renseignements pertinents relatifs à la réglementation des produits issus de la biotechnologie et aux fonctions applicables, tout en leur permettant de gérer plus efficacement cette information (http://www.bravo.ic.gc.ca). • En collaboration avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, il a élaboré la calculatrice de l'incidence des frais de fonds communs de placement (http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/ca01457f.html).

Renforcer la confiance dans le marché	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Il y a des lacunes à combler en matière de renseignements, de services ainsi que de mécanismes de traitement des plaintes et de recours transparents, équitables, conviviaux et accessibles, en fonction et en prévision de la diversité et des exigences des intervenants et de la complexité croissante du marché.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a mis en place la Passerelle d'information pour le consommateur canadien, qui donne accès aux renseignements et aux services fédéraux relatifs à la consommation. L'initiative, qui regroupe 38 établissements fédéraux, est l'un des premiers portails horizontaux du gouvernement (http://InfoConsommation.ca). • Il a introduit à Mesures Canada de nouvelles procédures d'enquête sur les différends. • Il a été l'hôte d'un forum national sur les télécommunications d'urgence et a accueilli plusieurs comités régionaux sur les télécommunications d'urgence pour échanger de l'information concernant les mesures à prendre pour parer à l'imprévu et dans le cadre de la préparation d'événements majeurs comme le Sommet des Amériques. • Il a élaboré nombre de normes et de règlements techniques pour les nouveaux services radiophoniques, notamment la télévision numérique, les systèmes de communications multipoint, les systèmes de communications locales multipoint, l'accès fixe sans fil, la lecture automatique des compteurs et studio-to-link. • Il a mis à jour les normes régissant le matériel de télécommunications pour les adapter à la technologie de pointe, comme les lignes d'abonnés numériques. • Il a mis sur pied le Groupe de travail sur l'insolvabilité personnelle, constitué d'un échantillon représentatif de clients et d'intervenants chargés de formuler des recommandations pour l'examen par le Parlement, en 2002, du système actuel afin de s'assurer qu'il est efficace et adapté aux besoins changeants du marché. • Il a participé à l'élaboration et fait la promotion d'initiatives environnementales volontaires de divers secteurs de l'industrie, notamment le programme de gestion environnementale du Conseil du vinyle du Canada, le programme de responsabilité élargie des producteurs de l'Association canadienne de la technologie de l'information, et le protocole d'entente de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques pour le Bureau virtuel de l'industrie environnementale.

ANNEXE A-4 : INVESTISSEMENT

Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Il faut éliminer les obstacles réglementaires réels ou perçus à l'investissement étranger et intérieur (p. ex., concernant l'environnement, le marché, l'immigration, la fiscalité et la propriété intellectuelle) sans porter atteinte à l'intégrité de l'intention de la réglementation.</p> <p>Il faut mieux connaître et mieux comprendre les principaux obstacles à l'investissement.</p> <p>Il faut établir des partenariats stratégiques plus solides et plus nombreux pour améliorer le climat d'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a accéléré les formalités d'entrée des visiteurs en voyage d'affaires et introduit un programme de permis de travail pour les conjoints des travailleurs étrangers temporaires qualifiés. • Il a participé à des consultations auprès de multiples intervenants pour clarifier les problèmes et élaborer des lignes directrices liées au Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles, qui constitue l'obstacle réglementaire le plus important aux efforts déployés pour attirer les investissements de l'industrie chimique (http://www.oecd.org/ehs/NewChem/CA-NC.HTM). • Il a mis au point l'Informateur commercial express de biotechnologie (BioIcx), afin d'aider les entreprises canadiennes du secteur de la biotechnologie à avoir accès aux dossiers sur les brevets et les marques de commerce comme source de renseignements techniques et de renseignements relatifs à la compétitivité (http://www.strategis.ic.gc.ca/SSGF/bo01331f.html). • Il a publié un guide intitulé <i>Guide to Establishing a Medical Devices Investment in Canada</i> afin d'encourager et d'aider les investisseurs potentiels à investir dans l'industrie canadienne des équipements médicaux (http://strategis.gc.ca/appmed). • Il a élaboré un ouvrage intitulé <i>Partenariats public-privé : un guide canadien</i>, afin d'aider les intervenants à mieux reconnaître et saisir les possibilités qu'offrent ces partenariats, et mené des études coparrainées par le Conseil canadien des sociétés publiques-privées sur les problèmes de transition de la main-d'œuvre et des études de cas relatives aux partenariats public-privé (http://strategis.ic.gc.ca/PPP).

Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Le Canada n'est pas automatiquement présent dans l'esprit de nombreux investisseurs; peu sensibilisés, les entreprises ne l'envisagent pas suffisamment comme lieu favorable aux investissements.</p> <p>Les partenaires et d'autres parties intéressées fournissent peu de données comparatives utiles sur les possibilités d'investissement au pays.</p> <p>Ils ne cherchent pas à promouvoir de façon soutenue les messages fondamentaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a réalisé des projets pilotes à Boston et à Dallas pour élaborer et mettre à l'essai des méthodes plus efficaces afin de faire valoir le Canada à l'échelle internationale. Les résultats des études et les méthodes éprouvées serviront de fondement pour l'élaboration ultérieure d'une image de marque extrêmement frappante et d'un contenu de marketing pour divers marchés internationaux ciblés, au-delà des régions pilotes. • Il a mis sur pied un réseau d'ambassadeurs chargés de l'image de marque du Canada, qui utilise divers événements internationaux comme plate-forme pour véhiculer des messages à l'intention des investisseurs. • Il a créé, avec 10 universités, le Réseau d'investissement des anciens pour recruter des diplômés actifs dans l'industrie comme ambassadeurs chargés de l'image de marque. • Il a publié le dépliant <i>Secrets gagnants du Canada</i> et inséré des annonces publicitaires dans des revues spécialisées à grand tirage, qui ont débouché sur 70 pistes d'investissement d'entreprises étrangères. • Il a lancé le site Web Investir au Canada, qui sert de guichet unique aux investisseurs potentiels, à ceux qui choisissent un lieu d'investissement et aux agents d'investissement. Le nombre de visites à l'échelle mondiale a plus que doublé, passant de 2 500 à plus de 5 500 (http://www.investiraucanada.gc.ca). • Il a organisé et accueilli à Montréal l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications, édition 2000, qui a attiré plus de 600 participants provenant de 86 pays. • Il a contribué à rehausser le profil du Canada en tant que marché concurrentiel en appuyant le commerce international dans des forums économiques comme le Forum économique mondial, à Davos, en Suisse, Softworld 2000 à Halifax et la mission d'Équipe Canada en Chine, en février 2001, de même que les programmes d'investissement ou de financement à Singapour, à Taïwan, à Hong Kong, ainsi qu'en Allemagne et en Inde.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Il faut que les entreprises étrangères qui dominent dans les secteurs clés investissent davantage au Canada.</p> <p>Les multinationales en activité au Canada doivent être incitées à y réinvestir.</p> <p>Il faut acquérir une capacité systématique et bien coordonnée pour recueillir des renseignements commerciaux stratégiques et cohérents à l'intention d'éventuels investisseurs sérieux.</p> <p>Il y a lieu d'établir des partenariats plus solides et de mieux coordonner les efforts relatifs à l'investissement des parties intéressées, y compris le secteur public (aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal), les ONG (p. ex., les universités et les établissements de recherche) et le secteur privé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a administré la <i>Loi sur Investissement Canada</i> afin de faire en sorte que les investissements étrangers représentent un avantage net pour le Canada. Le désir d'acquérir ou de créer une entreprise au Canada témoigne d'un haut niveau d'intérêt international à investir en territoire canadien. En 2000-2001, on fait état d'un record de 776 investissements signalés et approuvés, dont 653 se rapportaient à des acquisitions d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers et 123, à des projets de création d'entreprises présentés par des étrangers. • Le Ministère a mené 16 campagnes sous les auspices du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires, au cours desquelles plus de 110 invitations ont été lancées afin d'inciter les entreprises à venir au Canada et d'encourager les investisseurs potentiels à considérer le pays comme un lieu privilégié pour l'investissement. Il a organisé par ailleurs 45 activités et événements spéciaux pour la promotion de l'investissement. • Il a rehaussé le profil du Canada en tant que destination éventuelle de l'investissement, si bien que des entreprises comme Bayer AG, KoSa, CEPSA, Dow Chemical Company, Degussa Inc, Stepan Company et Eastman Chemical Company ont annoncé leur intention d'investir ou envisagent cette possibilité, ce qui s'est traduit par un investissement total d'environ trois milliards de dollars dans l'industrie chimique canadienne. • Le Ministère a approuvé en 2000-2001 une aide de 3,3 millions de dollars par le biais du Programme de développement des marchés d'exportation — Investissement (PDME-I), qui chapeaute plus de 170 projets dans toutes les régions du pays (http://pdme-i.gc.ca).

Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Il faut améliorer la capacité des collectivités de stimuler l'investissement des PME et des groupes cibles, en particulier dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario et parmi les Autochtones.</p> <p>La capacité des entreprises est insuffisante, notamment en matière de marketing et de promotion.</p> <p>L'accès au capital (pour les PME et les entreprises autochtones) est inadéquat.</p> <p>Il y a peu de capital de risque disponible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a lancé Portaildesaffaires.ca, un outil plus efficace à l'intention des petites entreprises qui cherchent à s'informer sur Internet (http://portaildesaffaires.ca). • Il a garanti 14 270 prêts en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (LFPEC), ce qui correspond à un investissement de 1,6 milliard de dollars dans les petites entreprises des différentes régions du Canada. • Par l'intermédiaire des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario, il a assuré des services d'investissement et de conseils commerciaux à plus de 1 800 entreprises, lesquels ont permis la création ou le maintien de 5 450 emplois et suscité des investissements d'autres sources de 51,8 millions de dollars. • Par l'intermédiaire de FedNor, il a signé une entente relative à une réserve pour pertes sur prêts avec les caisses de prêts du Nord de l'Ontario, afin d'améliorer l'accès des PME au capital. • Par l'intermédiaire du nouveau programme d'Accès au capital, il a attribué un crédit supplémentaire de 10 millions de dollars à des propriétaires de petites entreprises autochtones. • Par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada, il a fourni un financement total de 32 millions de dollars à plus de 1 000 projets d'entreprises autochtones (http://strategis.gc.ca/eac). • À l'issue de deux séries de consultations et de vastes travaux de recherche menés auprès du secteur du bénévolat, le Ministère a abandonné les activités prévues dans le cadre du projet pilote pour le secteur du bénévolat réalisé dans le cadre de la LFPEC, étant donné que la proposition ne répond pas aux besoins du secteur.

ANNEXE A-5 : COMMERCE

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les entreprises canadiennes se heurtent à des obstacles au commerce sur les marchés étrangers.</p> <p>Les restrictions sur le marché intérieur empêchent les entreprises d'atteindre la masse critique nécessaire pour conquérir les marchés internationaux et défavorisent les entreprises canadiennes sur leur propre marché par rapport à leurs concurrents.</p> <p>L'harmonisation des normes, des politiques et des règlements comporte diverses lacunes.</p> <p>L'Accord sur le commerce intérieur fait abstraction de plusieurs obstacles et de différents secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Canada a joué un rôle déterminant dans la négociation et la signature de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica, qui facilitera l'accès du Canada au marché du Costa Rica ainsi qu'à divers produits et technologies novateurs (http://strategis.gc.ca/SSGF/bi18545f.html). • Le Ministère a joué un rôle déterminant dans l'organisation de deux réunions internationales de premier ordre : la réunion ministérielle de la Zone de libre-échange des Amériques à Buenos Aires et le Sommet de Québec. Ces réunions ont permis aux dirigeants internationaux de progresser dans les négociations commerciales permanentes au deuxième palier de la procédure pluriannuelle (http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/ftaa1-fr.asp). • Il a tenu des discussions exploratoires en vue d'un accord de libre-échange avec les quatre pays d'Amérique centrale (le Nicaragua, le Honduras, le Guatemala et le Salvador), Singapour et les pays de la CARICOM (Caraïbes). • Il a tenu la première réunion relative au protocole d'entente avec Taïwan pour faire progresser les questions relatives à l'accès au marché et au commerce des technologies de l'information et des communications. • Il a négocié et signé des protocoles d'entente et des lettres d'entente avec l'Égypte, l'Argentine et le Chili sur les technologies environnementales et la coopération industrielle afin de renforcer leur performance environnementale, tout en créant des débouchés pour les entreprises canadiennes offrant des technologies, des produits et des services environnementaux. • En tant que membre de l'OMC, il a approuvé les lignes directrices de négociation en vue des négociations internationales de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC. Ces lignes directrices incluent des recommandations relatives aux responsabilités sociales des entreprises. • Le Ministère a obtenu l'approbation des ministres de l'OCDE et la ratification des associations d'entreprises internationales relativement à la version révisée des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. • Il a défendu les intérêts commerciaux canadiens dans le cadre des poursuites auprès de l'OMC contre le secteur des produits pharmaceutiques, l'industrie automobile et l'industrie aérospatiale. <p style="text-align: right;"><i>(page suivante)</i></p>

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés (suite)

Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les entreprises canadiennes se heurtent à des obstacles au commerce sur les marchés étrangers.</p> <p>Les restrictions sur le marché intérieur empêchent les entreprises d'atteindre la masse critique nécessaire pour conquérir les marchés internationaux et défavorisent les entreprises canadiennes sur leur propre marché par rapport à leurs concurrents.</p> <p>L'harmonisation des normes, des politiques et des règlements comporte diverses lacunes.</p> <p>L'Accord sur le commerce intérieur fait abstraction de plusieurs obstacles et de différents secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Il a facilité l'établissement d'un protocole d'entente entre l'Association canadienne de développement économique et la région sud-est de la Hongrie (Szeged), afin de réaliser des projets comme Collectivités ingénieuses, Rescol, Gouvernement en direct et les Centres d'accès communautaire.• Il a participé aux négociations en cours visant l'accession de la Chine, de la Russie et de l'Arabie saoudite à l'OMC, afin de contribuer à réduire les barrières commerciales.• Il a entrepris de vastes consultations publiques concernant l'Accord sur le commerce intérieur afin de trouver les moyens d'améliorer le commerce intérieur. Le Groupe de travail sur l'investissement, organisme fédéral-provincial-territorial, a formulé des recommandations visant le Code de conduite en matière de stimulants, qui se rattache au chapitre sur l'investissement de l'Accord, en vue d'une présentation au ministre chargé du commerce intérieur (http://strategis.gc.ca/sc_mrkti/iptrade/frndoc/iptrd_hpg.html et http://www.intrasec.mb.ca).• Il a négocié avec 70 pays des accords de reconnaissance mutuelle concernant le matériel de télécommunications, afin de réduire les délais d'exportation pour les fabricants canadiens.• Il a fait la promotion du cadre d'éthique du Canada auprès d'autres gouvernements et dans des allocutions présentées au cours de forums internationaux sur l'éthique au Royaume-Uni, en Argentine, au Maroc et aux États-Unis.• Il a négocié avec succès et signé un protocole d'entente avec l'Argentine et le Mexique, permettant ainsi aux entreprises canadiennes de transmission par satellite d'obtenir des droits de réception dans ces pays.• Il a présidé le Groupe de travail sur la privatisation d'INTELSAT.

Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs	
Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Les exportateurs potentiels ne sont pas toujours conscients des avantages liés à l'exportation ou encore ne connaissent pas toujours les pratiques et les mécanismes en matière d'exportation.</p> <p>Les plus petites entreprises, notamment dans les industries à forte concentration de savoir encore récentes, éprouvent des difficultés à trouver de l'aide lorsqu'elles tentent de prendre de l'expansion sur les marchés internationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a élaboré un programme d'image de marque et un plan de communication qui lui permet d'adapter l'information de façon à ce qu'elle réponde aux besoins particuliers de ses clients. Un site Web a également été mis sur pied pour les Centres de commerce international, afin de mieux renseigner les entreprises sur les produits et services disponibles (http://strategis.gc.ca/itc-cci). • Il a participé à Calgary, avec ses partenaires des CCI et des réseaux commerciaux régionaux, au Congrès mondial du pétrole, qui est l'événement le plus important en son genre dans le monde et s'est révélé être un succès, ainsi qu'au Salon national du pétrole. Des centaines d'entreprises canadiennes du secteur pétrolier ont étudié des possibilités d'affaires internationales avec plus de 35 délégués commerciaux en visite. • Il a organisé plus de 1 000 événements externes, qui ont attiré 28 000 participants, et 556 missions, notamment dans le cadre du programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers, attirant 4 800 participants. Quelque 2 900 nouvelles entreprises prêtes à exporter et près de 800 nouveaux exportateurs en activité ont été identifiés. • Il a approuvé 500 demandes et accordé une aide de 11,4 millions de dollars par l'intermédiaire du Programme de développement des marchés d'exportation. Les entreprises qui reçoivent une aide de ce programme ont un plan d'exportation et sont mieux en mesure de pénétrer les marchés étrangers. • Il a fourni des renseignements sur l'exportation dans le site <i>ExportSource</i>, qui a reçu 231 000 visites, soit une augmentation de 28 p. 100 par rapport à l'année précédente (http://exportsource.gc.ca). • Il a travaillé avec des intervenants des secteurs public et privé sur une proposition visant à mettre sur pied un institut financier canadien de développement, afin de fournir un financement pour les premières étapes de la réalisation de projets dans les nouveaux marchés.

Développer les marchés étrangers

Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Un plus grand nombre d'entreprises canadiennes doivent prendre conscience des débouchés à l'étranger et passer rapidement à l'action pour les saisir. Elles ont besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'obtenir des informations, notamment des renseignements commerciaux sur les marchés et les possibilités de débouchés à l'étranger qui peuvent les aider à prendre des décisions d'affaires éclairées, à avoir accès à de nouveaux marchés et à accroître leurs ventes à l'exportation; • de disposer de personnes-ressources et de réseaux facilitant l'accès aux marchés étrangers; • de comprendre les approches novatrices qu'elles peuvent employer pour développer leurs activités internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ministère a ajouté deux villes, San José (Costa Rica) et Córdoba (Argentine), à l'Initiative sur les villes durables, qui met l'accent sur les défis de développement urbain que doivent relever les villes dans les pays en développement. Quelque 32 projets, d'une valeur estimée à deux milliards de dollars, sont en cours. • En collaboration avec le MAECI, il a assuré la gestion du Centre des occasions d'affaires internationales (COAI), centre de repérage des appels d'offres internationaux qui assure le jumelage des entreprises canadiennes et des débouchés à l'exportation qui s'offrent à elles. Le COAI a assuré le suivi de plus de 5 000 pistes commerciales et a communiqué avec plus de 12 000 entreprises canadiennes. Les marchés d'exportation conclus à ce jour grâce à l'aide du COAI s'élèvent à 28 millions de dollars, avec des ventes ultérieures possibles de l'ordre de 25 millions (http://www.e-leads.ca/cancompanies/default-f.asp). • Il a travaillé avec plus de 3 000 exportateurs canadiens sur 270 initiatives d'accès au marché et de promotion du commerce à l'échelle mondiale. Le programme comprend des foires commerciales mondiales, l'envoi et l'accueil de missions, des visites et des séminaires. • Il s'est attaché à perfectionner SourceCAN (http://www.sourcecan.com), base de données intégrées sur les capacités des entreprises canadiennes. SourceCAN assure maintenant d'autres services grâce à sa fonction de recherche des fournisseurs, aux avis instantanés des possibilités d'affaires communiquées par courriel aux clients, aux enchères en ligne et aux fonctions de catalogue en ligne. • Le Ministère a produit en collaboration avec le MAECI le <i>Moniteur du commerce et de l'investissement</i>, le <i>Moniteur micro-économique</i>, l'<i>Observateur économique régional</i> et les <i>Indicateurs économiques mensuels</i> (http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html).

Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international

Défis à relever	Activités et réalisations
<p>Le Ministère doit intégrer davantage ses programmes de promotion du commerce, améliorer la coordination et l'intégration des activités avec ses partenaires par l'intermédiaire d'Équipe Canada inc et mieux faire connaître et commercialiser les services offerts par les partenaires de l'Équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le Ministère a appuyé les réseaux commerciaux communautaires qui s'efforcent d'assurer un service plus personnalisé aux exportateurs éventuels.• Il a renouvelé les protocoles d'entente signés avec les provinces des Prairies concernant la prestation de programmes et de services gouvernementaux. Des mécanismes de collaboration similaires sont en place avec les autres gouvernements provinciaux.

ANNEXE B : SITES WEB

SITES WEB MENTIONNÉS DANS LE RAPPORT SUR LE RENDEMENT DU MINISTÈRE

Accenture	http://www.accenture.com
Accès au capital	http://www.nacca.net
Accès légal	http://com-e.ic.gc.ca/francais/crypto/631d15.html
Accord de libre-échange Canada–Costa Rica	http://strategis.gc.ca/SSGF/bi18545f.html
Accord sur le commerce intérieur	http://strategis.gc.ca/sc_mrkti/iptrade/frndoc/iptrd_hpg.html
Accords de reconnaissance mutuelle	http://www.scc.ca/fr/index.shtml
Aide financière aux groupes de défense des consommateurs et à d'autres organismes bénévoles travaillant dans l'intérêt des consommateurs	http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca
Boîte à outils pour la gestion de l'innovation	http://prodt.businesscanada.gc.ca/cfdocs/firm_fr/frame.cfm
Bureau virtuel de la réglementation de la biotechnologie (BRAVO)	http://www.bravo.ic.gc.ca
Bureaux régionaux d'Industrie Canada	http://www.ic.gc.ca/regionaux
Calculatrice de l'incidence des frais de fonds communs de placement	http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/ca01457f.html
Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneuriat	http://ise.ic.gc.ca/pub/index.html?iin.lang=fr
CANARIE (Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement)	http://www.canarie.ca
CCI (Centres de commerce international)	http://strategis.gc.ca/itc-cci
Centre d'innovation du Centre de recherches sur les communications (CRC)	http://www.crc.ca
Centre des occasions d'affaires internationales (COAI)	http://www.coai.gc.ca/menu-f.asp
Centres de commerce international (CCI)	http://strategis.gc.ca/itc-cci
Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)	http://rcsec.org
Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) (Rapport annuel)	http://www.rcsec.org/rapport_annuel
COAI (Centre des occasions d'affaires internationales)	http://www.coai.gc.ca/menu-f.asp
Collections numérisées du Canada	http://collections.ic.gc.ca
Collectivités ingénieuses	http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca
Comité consultatif canadien de la biotechnologie	http://cbac-cccb.ca
Commerce électronique	http://www.e-bsc.ca
Compétence.ca	http://competence.ca
ConnectAction des générations	http://generations-canconnect.ic.gc.ca/francais/index.asp
Consultez-nous!	http://www.cbsec.org/vweb/talktous_na.cfm
CRC (Centre d'innovation du Centre de recherches sur les communications)	http://www.crc.ca
CSEC (Centres de services aux entreprises du Canada)	http://rcsec.org
Cyberjeunes Canada International	http://www.netcorps-cyberjeunes.org

Développement durable	http://strategis.gc.ca/dd
Didacticiels multimédias et nouvelles applications d'accès public de Rescol	http://funds-fonds.ic.gc.ca/index.htm
Données sur les S-T	http://strategis.gc.ca/infoS-T
EAC (Entreprise autochtone Canada)	http://carteautochtone.ic.gc.ca
Employeurs en ligne	http://employeurs.gc.ca
Enterprise Toronto	http://www.enterprisetoronto.com
Entreprise autochtone Canada (EAC)	http://carteautochtone.ic.gc.ca
é-Quipe Canada	http://table ronde.ca
Équipe Canada inc	http://exportsource.gc.ca
Études de cas des PME appartenant aux secteurs de la fabrication et des services	http://www.strategis.gc.ca/ebizfacile
Étudiants bien branchés	http://scp-ebb.com
<i>ExportSource</i>	http://exportsource.gc.ca
FedNor (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)	http://strategis.gc.ca/fednor
Forum de prévention du télémarketing trompeur	http://www.phonebusters.com
Francommunautés virtuelles	http://francommunautes.ic.gc.ca
Génome Canada	http://genomecanada.ca
Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique	http://www.dotforce.org
Groupe de travail national sur les services à large bande	http://largebande.gc.ca
<i>Guide to Establishing a Medical Devices Investment in Canada</i>	http://strategis.gc.ca/appmed
Index national de technologie (INT)	http://strategis.gc.ca/int
Indicateurs économiques mensuels	http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html
Industrie Canada	http://www.ic.gc.ca
Industrie Canada – personnes ressources	http://www.ic.gc.ca/personnes-ressources
Informateur commercial express de biotechnologie (BioIcx)	http://www.strategis.gc.ca/SSGF/bo01331f.html
Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire	http://cap.ic.gc.ca/francais/hub.asp
Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)	http://strategis.gc.ca/fednor
Innovation au Canada	http://innovation.gc.ca
Institut canadien de recherches avancées	http://www.ciar.ca
INT (Index national de technologie)	http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/sz00063f.html
Investir au Canada	http://www.investiraucanada.gc.ca
<i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur de la biotechnologie</i>	http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01604f.html
<i>Les cartes routières technologiques : la voie de la réussite</i>	http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/intrm-crt.nsf/fr/rm00064f.html

Lois canadiennes régissant la propriété intellectuelle	http://strategis.gc.ca
Lois qui régissent les structures du marché	http://strategis.gc.ca/DPLC
Modernisation de la fonction de contrôleur	http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.asp
Moniteur du commerce et de l'investissement	http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html
Moniteur micro-économique	http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html
Négociations internationales de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC	http://services2000.ic.gc.ca
Objectifs stratégiques	http://www.ic.gc.ca/priorites
Observateur économique régional	http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html
Outil en ligne pour évaluer l'efficacité et la productivité	http://www.eco-efficiency.ca
PAC (Programme d'accès communautaire)	http://pac.ic.gc.ca
Partenariat technologique Canada (PTC)	http://ptc.ic.gc.ca
<i>Partenariats public-privé : un guide canadien</i>	http://strategis.gc.ca/PPP
Passerelle d'information pour le consommateur canadien	http://InfoConsommation.ca
Passerelle de la biotechnologie	http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01376f.html
Portaildesaffaires.ca	http://portaildesaffaires.ca
PRECARN	http://www.precarn.ca
Premières nations sur Rescol	http://www.rescol.ca/autochtone
Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	http://www.ncp-pcn.gc.ca
Productivité et innovation	http://strategis.gc.ca/sc_ecnmy/frndoc/homepage.html
Programme d'accès communautaire (PAC)	http://pac.ic.gc.ca
Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet)	http://www.volnet.org/
Projets d'emploi pour la jeunesse de Rescol	http://www.rescol.ca/pej
Programme de développement des marchés d'exportation — Investissement (PDME-I)	http://pemd-i.gc.ca/francais/home2.asp?x=1&t=1
Programme des ordinateurs pour les écoles	http://www.rescol.ca/cfs-ope
Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles	http://www.rescol.ca/cfs-ope
Projet de l'OCDE relatif aux répercussions du commerce électronique sur les affaires	http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/ee00009f.html
Projet emploi jeunesse du Programme d'accès communautaire	http://pac.ic.gc.ca
PTC (Partenariat technologique Canada)	http://ptc.ic.gc.ca
<i>Rapport de l'analyse comparative de l'examen des fusionnements</i>	http://strategis.gc.ca/SSGF/ct02224f.html
Rescol à la source	http://www.rescol.ca/alasource
Rescol	http://www.rescol.ca
Réseau de services aux entreprises autochtones	http://www.rcsec.org/rsea
Réseau international de contrôle de la commercialisation	http://www.imsnricc.org/ricc
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)	http://www.canarie.ca

Sciences et technologie (S-T)	http://strategis.gc.ca/infoS-T
SEJ (Strategie emploi jeunesse)	http://www.jeunesse.gc.ca/sej
Service Canada	http://www.servicecanada.gc.ca
Site du Canada	http://Canada.gc.ca
SourceCAN	http://sourcecan.com
Sources de financement	http://strategis.gc.ca/sources
S-T (sciences et technologie)	http://strategis.gc.ca/infoS-T
Stratégie canadienne de la biotechnologie	http://strategis.gc.ca/scb
Stratégie canadienne pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet	http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti
Stratégie de développement durable	http://strategis.gc.ca/dd
Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	http://www.jeunesse.gc.ca/SEJ
Substances nouvelles	http://www.oecd.org/ehs/NewChem/CA-NC.HTM
Système d'aide au démarrage d'une entreprise	http://sade.rcsec.org
Tableau des concordances	http://www.ic.gc.ca/concordance
VolNet (Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat)	http://www.volnet.org/
Zone de libre-échange des Amériques	http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/ftaa-faq-f.asp



Industrie Canada en ligne

Carte du commerce canadien	http://commercecan.ic.gc.ca
Cartes routières technologiques	http://strategis.gc.ca/crt
Le commerce électronique au Canada	http://strategis.gc.ca/com-e
Contact!	http://strategis.gc.ca/contact-f
Début-é.ca — Strategis pour étudiants	http://strategis.gc.ca/debut-e.ca
Données sur le commerce en direct	http://strategis.gc.ca/dcd
Employeurs en ligne	http://employeurs.gc.ca
Entreprise autochtone Canada	http://strategis.gc.ca/eac
Étapes vers le capital de croissance	http://strategis.gc.ca/croissance
Étapes vers la compétitivité	http://strategis.gc.ca/etapes
FedNor (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)	http://strategis.gc.ca/fednor
Guides de l'industrie canadienne	http://strategis.gc.ca/gic
Investissement	http://investiraucanada.gc.ca
Partenariat technologique Canada	http://ptc.ic.gc.ca
Recherche, technologie et innovation	http://strategis.gc.ca/innovationf

Renseignements pour les consommateurs	http://strategis.gc.ca/consommateur
Réseau des entreprises canadiennes	http://strategis.gc.ca/rec
Sources de financement	http://strategis.gc.ca/sources
Statistiques relatives à l'industrie canadienne	http://strategis.gc.ca/sic

Services et règlements

Bureau de la concurrence	http://concurrence.ic.gc.ca
Bureau du conseiller en éthique	http://strategis.gc.ca/ethique
Bureau du surintendant des faillites	http://osb-bsf.ic.gc.ca
Direction générale des corporations	http://strategis.gc.ca/corporations
Enregistrement des lobbyistes	http://strategis.gc.ca/lobbyiste
Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications	http://strategis.gc.ca/spectre
Mesures Canada	http://mc.ic.gc.ca
Office de la propriété intellectuelle du Canada	http://opic.gc.ca

INDEX

AAC (Agriculture et Agroalimentaire Canada).....	26, 48, 49, 53
<i>Abus de position dominante dans l'industrie du transport aérien</i>	22
Accenture	19
Accès au capital	46, 83
Accès des petites entreprises à l'information.....	42
Accès des petites entreprises au capital.....	41
Accès des petites entreprises aux marchés.....	42
Accès légal	47
Accord de libre-échange Canada–Costa Rica	84
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	4, 25
Accord sur le commerce intérieur.....	32, 84, 85
Accords de reconnaissance mutuelle	85
ACDI (Agence canadienne de développement international)....	48, 49, 50
ACEI (Autorité canadienne pour les enregistrements Internet	14,73
ADRC (Agence des douanes et du revenu du Canada)	48, 49, 52
Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)	46, 48, 49, 51
Agence canadienne de développement international (ACDI)	48, 49, 50
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) ...	46, 48, 49
Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC).....	48, 49, 52
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).....	26, 48, 49, 53
AINC (Affaires indiennes et du Nord Canada)	46, 48, 49, 51
Aînés.....	15
Alberta Land and Forest Service	23
ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)	4, 25
Allemagne	27, 28, 71, 81
Ambassadeurs chargés de l'image de marque du Canada	81
Américains	27, 51
APECA (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	46, 48, 49
ARET (Programme Accélération de la réduction/élimination des toxiques)	27
Argentine	84, 85, 87
Asie	28, 30
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	81
<i>Assessment of the Industry Canada Aboriginal Business Canada (ABC) program 1996-2000: Impact of Financial Assistance and Client Profile</i>	29
Association canadienne de développement économique	85
Association canadienne des spécialistes en emploi et des employeurs.....	49
Association de la recherche industrielle du Québec	69
Association des consommateurs du Canada	44
Association des infirmières et infirmiers du Canada	49
Australie	12, 36
Autochtones	5, 6, 24, 25, 29, 39, 46, 51, 71, 83
Automobile du XXI ^e siècle	45
Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI)....	14, 73
Banque de développement du Canada.....	49
<i>BCTel Act</i>	22
Bell Canada	50
Bénévoles Canada	49
Biens d'équipement	3, 25, 26
BIO.....	32
BioProducts Canada.....	72
Biotechnologie ..	8, 20, 26, 34, 41, 71, 72, 78
Bombardier.....	28
BRAVO (Bureau virtuel de la réglementation de la biotechnologie)....	78
BroadcastAsia 2001	33
Bureau d'éthique commerciale du Canada	51

Bureau de la concurrence	21, 23, 24, 35, 36, 76	Centres de commerce international (CCI)	33, 34, 86
Bureau de la consommation.....	21	Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)	5, 17, 32, 35, 37
Bureau du surintendant des faillites Canada	21	Chambres de commerce	33
Bureau virtuel de la réglementation de la biotechnologie (BRAVO)	78	Chili	84
CA*net 3	41, 73	Chine	33, 81
Calculatrice de l'incidence des frais de fonds communs de placement	78	Citoyenneté et Immigration Canada	48
Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship.....	43, 53	CNRC (Conseil national de recherches Canada)	8, 9, 10, 49
Canada's Bio-Based Future	72	COAI (Centre des occasions d'affaires internationales)	87
<i>Canadian Corporate Sustainability Reporting Benchmark Survey</i>	45	Code de conduite en matière de stimulants, qui se rattache au chapitre sur l'investissement de l'Accord sur le commerce intérieur	85
CANARIE (Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement)	41, 51, 70, 73	Code de pratique canadien pour la protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique	74
Canshare.....	47	Collections numérisées du Canada	15, 19, 53
Carte routière technologique de l'imagerie médicale	9	Collectivités ingénieuses	43, 73, 85
Carte routière technologique de l'industrie canadienne de l'aluminium	9	Collège Boréal	73
Carte routière technologique sur les bois de sciage et les produits à valeur ajoutée	9	Comité consultatif canadien de la biotechnologie	8
CCI (Centres de commerce international)	33, 34, 86	Comité interministériel Un Canada branché	48
Centre d'éducation et de formation (Conseil scolaire du district de Peel) ..	49	Comité permanent sur les technologies de l'information.....	76
Centre d'étude des niveaux de vie	69	Comités régionaux sur les télécommunications.....	79
Centre d'innovation du CRC	71	Commerce électronique	6, 12, 15, 16, 20, 22, 41, 74
Centre de recherches pour le développement international	50	Commerce électronique — Première étape	74
Centre de recherches sur les communications	51, 71	Commissaire à la concurrence	23
Centre de services aux entreprises Canada-Yukon	36	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario	78
Centre des occasions d'affaires internationales (COAI)	87	CommunicAsia 2001	33
Centre syndical et patronal du Canada	39	Compétence.ca	15, 49
Centres d'accès communautaire.....	85	Conference Board du Canada	12, 13
		Conférence mondiale des radiocommunications 2000	77
		Conférence NET 2000	41
		Congrès mondial du pétrole	86

ConnectAction des générations	75	Développement économique	
Conseil canadien de l'entretien		Canada pour les régions	
des aéronefs	49	du Québec (DEC)	9, 46, 48, 49
Conseil canadien des ressources		Direction des fusionnements	36
humaines en tourisme	49	Direction générale des corporations	21, 37
Conseil canadien des sociétés		Directives pour l'accessibilité	
publiques-privées.....	80	aux contenus Web	75
Conseil des ressources humaines		Discours du Trône	3, 7, 17, 22
du logiciel	70	Diversification de l'économie	
Conseil des ressources humaines		de l'Ouest Canada (DEO)	46, 48, 49, 74
du secteur culturel	49	Données sur le commerce en direct	37
Conseil directeur international		DRHC (Développement des ressources	
de l'initiative pour l'accessibilité		humaines Canada	48, 49, 51-53, 69
au Web, du World Wide Web		EAC (Entreprise autochtone	
Consortium	75	Canada)	29, 30, 35, 71, 83
Conseil du Trésor du Canada	48	E-Commerce (Chine)	33
Conseil national de développement		Égypte.....	84
économique des Autochtones	29	Employeurs en ligne.....	69
Conseil national de recherches		Enfants	17, 43, 52
Canada (CNRC)	8, 9, 10, 49	Entente relative à une réserve	
Conseil national des produits agricoles	49	pour pertes sur prêts	83
Consultez-nous!	35, 37	Enterprise Toronto	35
Consumer Agency Administrators	53	Entreprise autochtone	
Contenu en français	16, 75	Canada (EAC).....	29, 30, 35, 71, 83
Convention de Bâle sur le contrôle		Entreprises privées	50
des mouvements transfrontières		Environnement Canada	44, 48, 49, 53
de déchets dangereux et leur		Équipe Canada inc.....	31, 32, 34, 49, 81, 88
élimination.....	45	é-Quipe Canada	74
Corée du Sud	28	Équipes sectorielles	
Corporation commerciale canadienne	49	commerciales Canada	32, 33
Costa Rica	87	États-Unis	4, 12, 28, 30, 36, 71, 77, 85
CSEC (Centres de services aux		Étudiants bien branchés	15
entreprises du Canada)....	5, 17, 32, 35, 37	Europe	30
Cyberjeunes Canada		Europe de l'Ouest.....	28
International	15, 43, 53	Examen de la compétitivité	
DEC (Développement économique		de l'industrie automobile.....	71
Canada pour les régions		<i>ExportSource</i>	5, 17, 86
du Québec)	9, 46, 48, 49	Farnborough International	32
DEO (Diversification de l'économie		Federal Bureau of Investigation	
de l'Ouest Canada)	46, 48, 49, 74	des États-Unis	51
Développement des ressources		Federal Trade Commission	
humaines Canada		des États-Unis	51, 53
(DRHC).....	48, 49, 51-53, 69	Fédéral	8, 17, 26, 28, 31, 52,
Développement durable	4, 5, 19, 24, 45, 72	73, 75, 78, 82, 85	
		FedNor (Initiative fédérale de	
		développement économique	
		dans le Nord de l'Ontario)....	41, 71, 73, 83

Finlande	12	Initiative de développement	
Fondation canadienne pour l'innovation	45	des entreprises autochtones	43, 46
Fondation du Canada pour		Initiative fédérale de développement	
l'appui technologique		économique dans le Nord	
au développement durable.....	44	de l'Ontario (FedNor)	41, 71, 73, 83
Forintek Canada Corp.	9	Initiative jeunesse du Programme	
Forum de prévention du		d'accès communautaire	15, 53
télémarketing trompeur	50	Initiative sur l'amélioration du service	35
Forum économique mondial	81	Initiative sur les villes durables	34, 87
Forum national sur les		Innovation au Canada.....	69
télécommunications d'urgence	79	Institut canadien de recherches avancées	42
France	28	Institut des cadres supérieurs en gestion	
Francommunautés virtuelles	43, 75	des télécommunications du Canada	33
G-7	3, 8, 12	Institut financier canadien de	
Garde côtière canadienne	48	développement.....	86
Gendarmerie royale du Canada		INT (Index national de technologie)	69
(GRC)	50–52	Internet	8, 9, 14–17, 35, 43, 46,
Génome Canada.	11	47, 51, 52, 73, 74, 75, 77	
Gouvernement du Nunavut	36	Investir au Canada	81
Gouvernement en direct.....	7, 37, 51, 85	Investissement étranger direct (IED)	24
GRC (Gendarmerie royale		Japon	27, 28
du Canada).....	50–52	Jeunes.....	14, 15, 43, 52, 75
Groupe de travail du G-8 sur		Jeux du commerce	39
les possibilités du numérique	50	Large bande	12, 14, 51, 73
Groupe de travail national sur		<i>Les cartes routières technologiques :</i>	
les services à large bande	12, 51	<i>la voie de la réussite</i>	9
Groupe de travail sur l'insolvabilité		<i>Les chemins de la croissance :</i>	
personnelle.....	24, 79	<i>Possibilités dans le secteur</i>	
Groupe de travail sur l'investissement.....	85	<i>de la biotechnologie</i>	8
Groupe de travail sur la privatisation		LFPEC (<i>Loi sur le financement</i>	
d'INTELSAT	85	<i>des petites entreprises du Canada)</i>	83
Guide de télésanté/santé_e	37	Licences radio pour fins autres que la	
<i>Guide to Establishing a Medical</i>		radiodiffusion — droits (révision).....	46
<i>Devices Investment in Canada</i>	80	Lignes d'abonnés numériques	79
Hong Kong.....	33, 81	<i>Lignes directrices pour l'application de</i>	
Hongrie.....	85	<i>la Loi — Abus de position dominante</i>	
IED (investissement étranger		<i>dans l'industrie du transport aérien.....</i>	22
direct).....	24–26, 28	Locaux	33
Inde.....	33, 81	<i>Loi sur la protection des renseignements</i>	
Index national de technologie (INT)	69	<i>personnels et les documents</i>	
India Telecom Framework Project.....	33	<i>électroniques</i>	48
<i>Indicateurs économiques mensuels</i>	87	<i>Loi canadienne sur les coopératives</i>	22
Industrie Canada en ligne.....	18	<i>Loi modifiant la Loi canadienne</i>	
Informateur commercial express		<i>sur les sociétés par actions</i>	22
de biotechnologie (BioIcx)	80	<i>Loi modifiant la Loi sur les brevets</i>	22
Inforoute.....	12, 75	<i>Loi sur Investissement Canada</i>	82
Infotechnologie.....	15	<i>Loi sur la concurrence</i>	23, 24

<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	77	<i>Observateur économique régional</i>	87
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)</i>	83	<i>Observateur international de la productivité</i>	69
<i>Loi sur le poinçonnage des métaux précieux</i>	23	OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)	4, 8, 26, 45, 52, 84
MAECI (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international)	26, 32, 48, 49, 50, 87	Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC).....	21, 36, 62
Manuel sur le développement durable et le système de gestion environnementale	45	OMC (Organisation mondiale du commerce)	22, 45, 84
Maroc	85	OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle).....	76
Medica	32	ONG (organisme non gouvernemental)	15, 33, 48
Mesures Canada	21, 35, 79	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	4, 8, 26, 45, 52, 84
Mesures d'action précoce en matière de technologie	70	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).....	76
Mexique	4, 32, 85	Organisation mondiale du commerce (OMC)	22, 45, 84
Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario	53	Organisme à but non lucratif	52
Ministère de la Justice du Canada	36, 47, 48, 52	Organisme non gouvernemental (ONG)	15, 33, 48
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).....	26, 32, 48, 49, 50, 87	Organismes bénévoles	14
Ministère des Finances du Canada	48, 50	Organismes de services axés sur le marché	20, 21
Ministère des services aux entreprises et aux consommateurs de la Nouvelle-Écosse	51	Organismes gouvernementaux à but non lucratif	50
Mission commerciale d'Équipe Canada en Chine et à Hong Kong.....	33	Organisme privé à but non lucratif	11, 72
Modernisation de la fonction de contrôleur	38	PAC (Programme d'accès communautaire).....	14, 43
<i>Moniteur du commerce et de l'investissement</i>	87	PARI (Programme d'aide à la recherche industrielle).....	10
<i>Moniteur micro-économique</i>	87	Pacific Export Club	34
Multinationales	6, 25, 26, 28, 82	Partenaires des consommateurs contre la téléfraude	51
Municipal	17, 69, 75, 82	Partenaires des secteurs publics	32
National Association of Consumer Agency Administrators	53	Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC)	26
Négociations internationales de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC	84	Partenariat technologique Canada (PTC)	10, 42, 44, 45
Normes de la Commission électrotechnique internationale	76	Partenariats public-privé	80
Nouveaux exportateurs aux États frontaliers	86	Passerelle d'information pour le consommateur canadien	7, 17, 24, 35, 79
Nova Scotia Utility and Review Board	76	Passerelle de la biotechnologie	8, 37

Patrimoine canadien.....	48, 49, 51–53	Programme d'accréditation	35
Pays-Bas.....	28, 71	Programme d'action fédérale pour les personnes ayant une déficience	70
Pêches et Océans Canada.....	49	Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI).....	10
Personnes âgées	51, 75	Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat (VolNet).....	14, 43
Personnes ayant une déficience	39, 70	Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones	43
Petites et moyennes entreprises (PME)	6, 10, 16, 17, 24, 25, 29, 32, 33, 37, 45, 69, 72, 74, 83	<i>Programme d'immunité prévu par la Loi sur la concurrence</i>	24
PhoneBusters	50	Programme d'immunité	24
PIB (produit intérieur brut)	3, 24–28	Programme de démonstration de charges utiles	73
PIC (Partenaires pour l'investissement au Canada).....	26	Programme de développement des marchés d'exportation — Investissement (PDME-I)	82
<i>Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique</i>	70	Programme de développement des marchés d'exportation.....	86
Plan d'investissement communautaire du Canada	37	Programme de gestion environnementale du Conseil du vinyle du Canada	79
Plan de gestion des personnes	39	Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires	28, 82
PME (petites et moyennes entreprises).....	6, 10, 16, 17, 24, 25, 29, 32, 33, 37, 45, 69, 72, 74, 83	Programme de l'OCDE sur la responsabilité élargie des producteurs	45
Police provinciale de l'Ontario (projet PhoneBusters)	47	Programme de Responsabilité élargie des producteurs de l'Association canadienne de la technologie de l'information.....	79
Politique de normalisation des sites Internet	75	Programme des didacticiels multimédias et des nouvelles applications d'accès public de Rescol	43, 75
Pollution Probe.....	70	Programme des ordinateurs pour les écoles.....	14, 43
Portail Innovation au Canada.....	17	Programme des télécommunications par satellites de pointe.....	73
Portaildesaffaires.ca	5, 17, 83	Programme Étudiants bien branchés ..	53, 74
Postal Inspection Service des États-Unis....	53	Programme Rescol à la source.....	75
Postes Canada.....	50	Programmes d'Entreprise autochtone Canada	43
Pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux.....	52	Programmes de l'inforoute.....	43
PRECARN	42, 45, 70, 72	Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles	15, 53
Premières nations sur Rescol	14		
Premières nations	14, 71		
<i>Primer on Renewable Energy</i>	70		
Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	84		
Prix nationaux IWAY	41		
Prix Stockholm Challenge 2000	19		
Produit intérieur brut (PIB)	3, 24–28		
Programme Accélération de la réduction/élimination des toxiques (ARET)	27		
Programme d'accès communautaire (PAC).....	14, 43		

Projet de l'OCDE relatif aux répercussions du commerce électronique sur les affaires.....	74	Réseau communautaire du comté d'Oxford	35
Projet de loi S-17	22	Réseau d'investissement des anciens.....	81
Projet de loi S-11	22	Réseau international de contrôle de la commercialisation.....	52
Projet Emptor	51	Réseau de services aux entreprises autochtones de l'Ontario	5
Projets d'emploi pour la jeunesse de Rescol	15, 53	Réseau Trans-Al inc.	9
Promotion de collectivités autonomes et viables	42	Réseaux commerciaux communautaires	34
Propriété intellectuelle	10, 20, 21, 27, 71, 76, 80	Réseaux commerciaux régionaux.....	33, 34, 86
Protection des renseignements personnels	41	Réseaux de centres d'excellence (RCE)	45
Protocole d'entente de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques pour le Bureau virtuel de l'industrie environnementale.....	79	Ressources naturelles Canada (RNCa)	26, 44, 48, 49, 53
Provincial ..3, 17, 22, 28, 30, 31, 33, 34, 41, 42, 47, 48, 52, 74, 75, 78, 82, 85, 88		Réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la consommation	78
PTC (Partenariat technologique Canada)	10, 42, 44, 45	Réunion ministérielle de la Zone de libre-échange des Amériques à Buenos Aires.....	84
Public Policy Options Project for E-Commerce (Chine)	33	RNCa (Ressources naturelles Canada)	26, 44, 48, 49, 53
<i>Rapport de l'analyse comparative de l'examen des fusionnements</i>	36	Rolls-Royce	28
Rapport Perinbam.....	39	Royaume-Uni.....	28, 36, 71, 85
Rapports ministériels sur le rendement	38	SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) ..	36, 42
Rapports sur les plans et les priorités	38	Salon national du pétrole	86
RCE (Réseaux de centres d'excellence)....	45	Santé Canada	48, 51, 52
R-D (recherche-développement).....	8, 9, 11, 27, 42, 70, 72	Sciences et technologie (S-T)	69
Recherche-développement (R-D).....	8, 9, 11, 27, 42, 70, 72	Secrétariat rural	51
Régie d'entreprise	21	<i>Secrets gagnants du Canada</i>	81
Régions éloignées	14, 29, 73	Secteur des télécommunications et de l'information.....	20
Régions rurales	14, 29, 34, 51, 73, 83	Secteur du bénévolat	83
Règlement sur la radiocommunication	46	Secteur privé	10, 16, 17, 31-33, 48, 51, 52, 70, 82
Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles	80	Secteur public	10, 16, 17, 50, 82
Représentants de la société civile	50	SEJ (Stratégie emploi jeunesse).....	15, 53
Rescol.....	14, 43, 85	Senior Citizens Secretariat.....	51
Rescol à la source.....	52	Service Canada.....	35, 36
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)	41, 51, 70, 73	Service canadien de renseignements criminels	52
		Service de police de Toronto	53
		Service spécialisé traitant de la notification des fusionnements	36
		Services d'information sur l'exportation	32
		Services Nouveau-Brunswick	35

Singapour	81	Système d'évaluation de la qualité audio du Centre de recherches sur les communications (CRC)	71
Société canadienne d'hypothèques et de logement	49	Table de concertation de l'industrie	44
Société pour l'expansion des exportations	49	Table de l'industrie sur les changements climatiques du gouvernement du Canada	70
Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).....	36, 42	Tables rondes sur le commerce électronique	74
Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario.....	83	Taiwan	81, 84
Solliciteur général du Canada	47, 48	Technologies de l'information et des communications (TIC)	14, 15, 26, 33, 52, 75, 84
Sommet de Québec	84	Telesat.....	77
Sommet des Amériques	79	Territorial	3, 17, 28, 31, 47, 52, 75, 78, 82, 85
Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux	39	Texas.....	32
SourceCAN	16, 17, 87	TIC (technologies de l'information et des communications)	14, 15, 26, 33, 52, 75, 84
Sources de financement	17	Titre de propriété intellectuelle découlant des marchés d'acquisitions de l'État....	71
Spectre	21, 70, 71, 77	Toronto Strategic Partnership.....	53
Spectre en direct.....	37	TPSGC (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	48, 49
Spectre, technologies de l'information et télécommunications.....	21	Traité sur le droit des brevets.....	76
Spectrum Explorer	71	Transports Canada	49
S-T (sciences et technologie).....	69	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	48, 49
Statistique Canada	24-26, 30, 33, 48, 49	Tribunal de la concurrence.....	23
Stratégie canadienne de la biotechnologie....	8	Trousse d'outils pour la gestion de l'innovation.....	69
Stratégie canadienne pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet	17	U.S. Patent and Trade-marks Office	76
Stratégie de développement durable	5, 10, 37, 44, 45	UBE	27
Stratégie de mesure du rendement	39	Un Canada branché	8, 13, 17
Stratégie de promotion du commerce international.....	31	Union européenne	52
Stratégie d'information financière	38	Vérificateur général de la Colombie-Britannique	51
Stratégie d'investissement fédérale	26	Vérification de l'équité en matière d'emploi	39
Stratégie emploi jeunesse (SEJ).....	15, 53	VolNet (Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat)	14, 43
Stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique	70	Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)	84
Stratégie visant la sécurité dans Internet	52		
<i>Strategis</i>	5, 17, 18, 22, 37		
Suède	12, 28		
Suisse	81		
<i>Surveiller l'information disponible au public en matière de durabilité</i>	44		
Système d'aide au démarrage d'une entreprise	17		